28e ANNÉE - N° 89 - PÉRIODIQUE JUILLET 1983

LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1er mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 874-52-93

No Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (+), Léonard GARRY (+), Pierre DURAND (+)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME (+), généraux GAUTIER (+) (4e G.T.M.), LEBLANC (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (+) (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (+) (3e G.T.M.), PARLANGE (+) (4e G.T.M.), de SAINT-BON (+) (3e G.T.M.), TURNIER (2e G.T.M.), SORE (+) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (+), colonel LUCASSEAU

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (+), Georges CROCHARD (+), général MELLIER (+), André MARDINI

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (+), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL
Col. Georges GAUTIER (+)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) **Membres :** MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Marcel FAYE, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, Yves HUCHARD, Michel LÉONET, Paul LUCASSEAU, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, Me Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Yves SALKIN, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL.

BUREAU

Président :	Général André FEAUGAS	(57) 40-40-02
Vice-président :	André NOEL	704-99-20
Secrétaire général :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	763-36-65
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	553-06-49
Trésorier :	Henry MULLER	847-11-42
Trésorier adjoint :	Capitaine Léon MERCHEZ	228-31-02

SECTIONS

b) **Membres de droit :** MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. : (88) 69-62-41
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél. : (56) 80-47-44
Corse :	Xavier COLONNA	Tél. : (95) 65-01-64
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	T. : (61) 62-82-28
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. : (75) 01-35-26
Nice-Côte d'Azur :	Colonel Georges BERARD	Tél. : (93) 81-43-78
Ouest :	Colonel GUIGNOT	Tél. : (33) 50-01-51
Paris :	Lt-colonel André NIED	Tél. : (3) 950-80-33
Pays de Loire :	Chef de bataillon DALLONEAU	T. : (47) 95-92-50
Pyrénées :	Colonel JENNY	Tél. : (59) 02-36-41
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. : (74) 84-94-95
Roussillon - Bas Languedoc :	Commandant CAMRRUBI	Tél. : (68) 50-21-77
Vosges :	Lt-colonel J. VIEILLOT	Tél. : (29) 36-76-57

Association des Descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR. Tél. : (90) 53-63-50

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Commandant DALLONEAU, Capitaine de LOUVIGNY, Commandant PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion : Marcel FAYE.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL .

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. 874-52-93 - C.C.P. Paris 8813-50 V

Cotisation annuelle : 80 F (dont service du bulletin : 60 F) en 1983.

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 70 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h. au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - Métro : Trinité - Estienne-d'Orves.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

Prière de ne traiter **qu'une seule question par correspondance.** (Les correspondances différentes pouvant, naturellement, être insérées dans une seule et même enveloppe.)

SOMMAIRE

— **Les adieux du général Partiot à notre Président d'honneur** 3

— **Extrait du journal « l'Est républicain », relatant es obsèques du général Guillaume** 4

LE MOT DU PRÉSIDENT 5

LE MOT DU TRESORIER 7

CONGRES NATIONAL DES 4 ET 5 JUIN 1983 A MONTSOREAU 8

I. ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUIN 8

1. Rapport moral 8
2. Rapport financier 13
3. Rapport social 16
4. Activités du Musée et bilan financier 16
5. Résultats de l'élection du nouveau Conseil d'administration 18
6. Interventions diverses 18
7. Résolutions 19

II. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 JUIN 20

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA 21

— Inauguration à Paris du monument au maréchal Juin et à ses soldats 21

VIE DES SECTIONS 25

— Aquitaine 25
— Languedoc 26
— Marseille 27
— Nice - Côte d'Azur 28
— Rhône-Alpes 30
— Vosges 38

MONTSOREAU 40

— Fondation Koumia-Montsoreau 40
— Musée des Goums 40

CARNET 42

IN MEMORIAM 44

— Docteur Matthieu Bessi 44
— Sergent-chef André Lafon 45
— Aspirant Robert Lefebvre 45
— Colonel Georges Rouast 46
— (Rectificatif au numéro 88 concernant Jean Chassiboud) 47

ASSOCIATION DES DESCENDANTS 48

— Assemblée générale ordinaire du 4 juin 48

— Assemblée générale extraordinaire 53

— Impressions d'une Descendante 55

ARTICLES DIVERS 56

— A propos du cinquantenaire des combats du Sarhro, colonel Jean Saulay 56

— Quelques précisions sur la fin des combats du Sarhro, général Lecomte 58

— Célébration du cinquantenaire de la mort de Bournazel par une délégation de Français au djebel Sarhro, Jacques Gérardin, 59

— Au temps des premiers goums colonel Jean Saulay 60

— A propos de deux disparus : 60

— le colonel Henri Georges Jean-Pierre Georges 60

— le colonel Jean-Marie Reymond la presse prytanéenne 61

— L'insigne du maghzen méhariste d'Assa, Pierre de Rochefort 62

— Quand les képis bleus banquettent en famille, Jean Verchin 64

— Le point de vue de Madame : Souvenirs du vieux Maroc Mme M.-E. Pideil 65

BIBLIOGRAPHIE

— Du Maroc traditionnel au Maroc moderne, Roger Gruner présentation de l'auteur 67

— La campagne de Tunisie 1942-1943, in Revue historique des Armées 68

— Histoire de l'Indochine Philippe Héduy présentation de l'éditeur 68

— Vaincre le terrorisme Roger Guillaume présentation de l'auteur 68

— Ces minorités qui font la France : les Pieds-Noirs, divers auteurs présentation d'Emmanuel Roblès 69

— Ces Messieurs de Saint-Malo Bernard Simiot critique de Paul Lucasseau 69

AVIS DIVERS

— Voyage en Corse des Anciens de la 4e D.M.M. 71

— Recherche de renseignements concernant René Clerc 72

— Recherche d'ouvrages divers 72

Les adieux du général Partiot au général Guillaume, dont il fut le chef d'état-major

Mon Général,

Permettez-moi de vous adresser un grand merci au nom de tous ceux qui vous ont connu et aimé :

— Merci de m'avoir rappelé au Maroc après l'effroyable drame de juin 1940.

— Merci de n'avoir jamais douté du relèvement de la France, d'avoir forgé au Maroc, à l'insu des Allemands, un outil merveilleux, soudé, aiguisé... les Tabors marocains.

— Merci d'avoir réussi à convaincre le haut commandement de leur efficacité.

— Merci d'avoir obtenu leur participation à la revanche de nos armes en Tunisie d'abord, puis en Sicile, à l'île d'Elbe, en Corse, en Italie.

— Merci de l'exaltante chevauchée du Petrella.

— Merci de la merveilleuse étape de Rome.

— Merci, après l'apothéose de Sienne, d'avoir obtenu, contre l'avis de certains, l'envoi des tabors en France.

— Merci du défilé glorieux de Marseille.

— Merci de la traversée du Rhin, de la lutte poursuivie jusqu'aux frontières de l'Autriche.

— Merci d'avoir su créer et maintenir entre tous la cohésion, la camaraderie, l'amitié.

— Merci d'avoir donné à tous vos combattants le goût du « zid el gouddem » (du : « Poursuis ton avance »).

— Merci du drapeau qui leur a été remis au lendemain de la victoire et qui a sa place au Musée de l'armée.

— Merci de l'exemple que vous nous avez donné par votre sens de l'humain, par votre participation profonde aux inévitables épreuves du combat.

— Merci aussi à Mme Guillaume qui prolongeait cette sollicitude, à Rabat, avec cœur et efficacité, auprès des familles en deuil.

— Merci enfin de l'exemple de courage que vous nous avez donné lorsque la maladie vous a terrassé pour de longues et douloureuses années.

Je n'oublierai jamais ce que vous m'avez dit lorsque je suis allé vous voir dans les débuts de votre épreuve : « Voyez-vous, Partiot, dans la vie il faut souffrir »... Mais ce qui m'est difficile de rapporter, c'est le ton profond, calme, nullement amer, avec lequel vous m'avez dit cela. Vous aviez accepté !

Mon Général,

Vous avez été grand dans la gloire, grand dans la souffrance.

Vous retournez dans la Maison du Père,

Vous y retrouverez pour vous accueillir « épaule contre épaule, chrétiens et musulmans » qui vous ont admiré et aimé.

Général PARTIOT.

Guillestre, le 15 mars 1983.

Homme de guerre et ancien président de « Rhin et Danube »,

Le général Guillaume fut un des libérateurs de la Franche-Comté et des Vosges

BESANÇON. — L'annonce de la mort du général d'armée Augustin Guillaume, qui a été inhumé au cimetière de Guillestre, son pays natal des Hautes-Alpes, a ravivé des souvenirs glorieux ou douloureux de nombreux Comtois ou Vosgiens. Au commandement de la 3e D.I.A. (Division d'infanterie algérienne), au sein de laquelle avaient été intégrées les formations F.F.I. du Jura, dont le 1er régiment de Franche-Comté, il avait été le libérateur de la région Montbéliard-Belfort et dirigé, dans le massif vosgien, les combats du terrible hiver 1944 qui devaient permettre la percée sur Colmar.

Le général Guillaume était, selon sa propre définition, « un homme de guerre ». Sa carrière fut exceptionnelle. Né en 1895 à Guillestre, il entrait à dix-huit ans à Saint-Cyr en 1913. Et à la déclaration du conflit mondial de 1914-1918 il se trouvait avec le 16e bataillon de chasseurs, sur l'Yser, où il fut fait prisonnier. Après un nouveau passage à Saint-Cyr en 1919, ce fut un premier séjour au Maroc jusqu'en 1924, avant d'entrer à l'Ecole de guerre, en compagnie d'un camarade qui devait lui aussi s'illustrer au cours de la Seconde Guerre mondiale : de Lattre de Tassigny.

Pour de Gaulle, c'était « un chef de bande incomparable »

C'est au cours d'un second séjour au Maroc qu'éclate la déclaration de guerre de 1940. Malgré les commissions d'armistice, l'Afrique du Nord s'engage dans la Résistance avec les généraux Noguès, Weygand, Juin. L'Armée d'Afrique, sans véritable existence légale, entraîne 150.000 hommes, dont les unités de tabors, montagnards berbères, les fameux « goumiers ». Ces forces supplétives étaient créées clandestinement par le général Guillaume, alors directeur adjoint aux affaires politiques.

Il est à la tête de ses 6.000 goumiers (accompagnés de leurs 1.200 mulets) lors du débarquement d'Italie, au « Belvédère » et lorsqu'il entre à Rome et Sienne. Alors qu'on envisage sa promotion comme chef d'état-major, de Gaulle refuse en disant : « Non, c'est un chef de bande incomparable ». Pour les goumiers, c'est encore le débarquement de Toulon, la libération de Marseille, du massif alpin, du Jura jusqu'à Maîche, où leur chef est appelé à commander la 3e D.I.A. après sa refonte avec les éléments F.F.I. du Jura et du Doubs.

Du haut Doubs aux hautes Vosges

La 19e armée allemande est alors regroupée autour de Belfort. La tactique consiste à se rabattre sur les Vosges pour prendre cette poche à revers. Les choses, hélas ! ne se passeront pas aussi aisément que les stratèges l'envisagent. Les « réguliers » comme les « F.F.I. » vont jalonner de leurs morts (1.200 se trouvent au cimetière de Rupt-sur-Moselle), la vallée de la Moselotte et les crêtes des Vosges, au cours de batailles « de rupture ». Les noms s'ajoutent : Cornimont, le col des Moinats (où un monument est élevé à la gloire des goums), La Bresse, le Rainkopf, le Haut-du-Faing, le bois des Bouchots, etc.

Ces opérations ont pour but de fixer la 269e D.I. allemande, venue de Norvège, et d'alléger le dispositif ennemi autour de Belfort, sur lequel se dirige l'effort offensif. Cette opération aboutit à la libération de Montbéliard, Héricourt, Belfort, Mulhouse et, avec le franchissement de la route des Crêtes (par le 1er régiment de Franche-Comté fusionné avec le 27e régiment de tirailleurs marocains de montagne) à la libération de la vallée de Munster.

Avant de franchir le Rhin à Spire, pour livrer combat à Freudenstadt et Stuttgart, pour gagner le Danube, le lac de Constance et l'Autriche, la 3e D.I.A. assure encore la défense de Strasbourg.

La 1re Armée française dissoute, le général Guillaume est tour à tour attaché militaire à Moscou, inspecteur général de l'armée, commandant des troupes en Allemagne, résident général au Maroc, et enfin, chef d'état-major des armées, fonction dont il se démettra, étant en désaccord avec le gouvernement (sous la présidence de la République de René Coty) sur les mesures à prendre en Algérie. C'était en 1956, date à laquelle il se retira à Guillestre. L'année suivante il était élu par acclamations président national de « Rhin et Danube ».

Louis DORNIER.

(Extrait de **l'Est républicain.**)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur le Président du Conseil général,
Messieurs les Officiers généraux,
Mesdames, mes chers amis,

Avant d'adresser nos remerciements aux hautes autorités qui ont bien voulu accepter de participer à cette réunion, je vous demande d'excuser l'impromptu de mes propos, ne sachant que de ce matin même que je serais appelé à prendre ici la parole, ayant été réélu il y a quelques heures seulement à la présidence de notre association.

Pour la confiance que vous venez de me manifester à nouveau, merci à tous.

Que chacun des membres de la Koumia sache que mon souhait le plus cher est d'être pour lui plus qu'un simple camarade, un ami.

Avec l'aide des membres du conseil d'administration et du bureau qui viennent de prendre leurs fonctions, je m'efforcerai, comme nous l'avons déjà fait avec leurs prédécesseurs, de rendre notre association plus vivante, plus amicale, et d'accroître son rayonnement tant en France qu'au Maroc, en multipliant les contacts sur place.

Il nous faudra certes pour cela secouer les apathiques, intéresser les indifférents, convaincre les sceptiques, rajeunir aussi

nos propres comportements ; mais je ne doute pas d'y parvenir avec l'aide de tous ceux qui, comme vous aujourd'hui, nous apportent le réconfort de leur chaude amitié.

Etant maintenu par vous à la présidence de la Koumia, il m'est agréable de commencer ce nouveau mandat en remerciant de leur présence parmi nous :

— M. le sénateur Sauvage, président du Conseil général de Maine-et-Loire, membre du conseil d'administration de la fondation Koumia-Montsoreau, qui ne nous a pas ménagé ses appuis et auquel le conseil d'administration a décidé de remettre aujourd'hui la Koumia de vermeil ;

— M. le général Robert, commandant l'E.A.A.B.C., auquel nous sommes reconnaissants de la participation de l'Ecole à toutes nos réunions se déroulant ici ; son absence parmi nous est due à son départ, ce jour même, en mission, pour les U.S.A. ;

— MM. le général Dumont Saint-Priest et le colonel Durand, qu'au nom de tous je suis heureux de féliciter ici de sa récente promotion, qu'ils veuillent bien accepter tous deux nos remerciements pour les brillantes prestations qu'ils nous offrent sur le Chardonnet lors de nos assemblées générales.

Mes remerciements vont aussi à Mme Appia, qui vient d'offrir à la Fondation une magnifique collection de tableaux du Maroc et qui, « goumier d'honneur », mérite bien de porter désormais notre insigne. Ils vont enfin, à toute l'équipe des pays de Loire qui, groupée autour de notre ami Pasquier et de son épouse, au dévouement légendaire, a organisé cette assemblée doublement importante puisque nous ne nous étions pas réunis ici depuis quatre ans, et que cette réunion correspondait au renouvellement du conseil d'administration, donc du bureau de notre association. Le meilleur compliment que nous puissions adresser à cette équipe est, je pense, de lui affirmer qu'elle s'est montrée digne des traditions héritées de notre regretté camarade le lieutenant-colonel Dorange, dont nous nous devons d'évoquer ici la mémoire, lui qui, durant des années, fut la cheville ouvrière de nos congrès de Montsoreau.

Les élections auxquelles il vient d'être procédé vont, sans nul doute, donner à notre association le « coup de fouet » qui lui est nécessaire après les deuils qui l'ont si durement frappée et les difficultés qui en sont résultées.

La vie d'une association doit être ce qu'est une vie d'homme :
— une promesse à tenir ;
— un fruit à faire mûrir ;
— une œuvre à exécuter.

Une promesse à tenir, c'est celle que nous avons tous faite d'assurer la pérennité de nos souvenirs.

Un fruit à faire mûrir, c'est l'aide que nous devons apporter à la jeune association de nos Descendants pour qu'elle puisse se développer et assurer ultérieurement notre relève.

Une œuvre à exécuter, c'est assurer le maintien et, si possible, le développement de l'amitié franco-marocaine à laquelle nous demeurons si attachés et dont la présence parmi nous d'un jeune officier de l'Armée royale marocaine est un vivant témoignage.

Voilà les trois grandes orientations de nos actions futures, mais leur réalisation ne pourra être effective que si chacun de nous, là où il est placé, fait rayonner sa foi dans la Koumia.

« Dieu nous a donné les noix », me disait, il y a quelques jours, un vieux paysan du Sarladais, « mais il ne les casse pas » ajoutait-il malicieusement.

Il faut que chacun de nous participe effectivement d'une manière concrète à la vie de notre association, ne serait-ce qu'en en faisant connaître l'existence et le but autour de lui. Car, et je conclurai par cette phrase de Péguy : « Si c'est à l'intérieur qu'on se cherche, c'est à l'extérieur qu'on se trouve. »

Vers les autres, allons de l'avant... Zidou l'gouddam.

Général A. FEAUGAS.

(Allocution prononcée au déjeuner de clôture du congrès de la Koumia à Montsoreau, le 5 juin 1983.)

LE MOT DU TRÉSORIER

Certains d'entre vous trouveront sur la bande d'envoi du bulletin la mention « VOUS N'AVEZ PAS ENCORE RÉGLÉ VOTRE COTISATION DE L'ANNÉE EN COURS ». Vous êtes donc priés de vous mettre à jour. Si cela a été fait à temps il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Sinon, mettez-vous à jour avant le 15 septembre prochain. Car le prochain numéro du bulletin ne sera envoyé qu'aux adhérents à jour de leur cotisation.

Le tirage du bulletin sera réduit et il ne sera donc pas possible de compléter la collection des adhérents négligents.

Henry MULLER.

CONGRÈS DES 4 ET 5 JUIN 1983
à Montsoreau

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA KOUMIA DU 4 JUIN 1983

1. Rapport moral

Mesdames, Mesdemoiselles, mes chers amis,

En déclarant ouverte l'assemblée générale de 1983 de notre association, il m'appartient tout d'abord d'évoquer la mémoire de nos chefs, camarades et amis disparus depuis notre assemblée générale du 5 juin 1982 et, en tout premier lieu, celle du général Guillaume, notre président d'honneur, notre « patron », et celle du lieutenant-colonel Georges Gautier, notre secrétaire général, qui nous ont quittés à vingt-quatre heures d'intervalle il y a maintenant trois mois.

J'évoquerai aussi les grandes figures du général Breil, des colonels Georges, Salanié, Grobert et de nos amis : Babillon, Bataille, Joseph Bérard, le docteur Bessi, Bournac, Carte, Chassiboud, Delaunay, François Dorange, Egloff, Fave, Feste, Girardot, Lagroy de Croute, Laurès, Lipp, Maire, Matot, Moreau, Mondolini, Puidupin, Wavelet.

Je dois également vous faire part des regrets que m'ont exprimés les généraux Leblanc, Aubier, Bazillon, de Dainville, Le Diberder, Michel, Partiot, Salkin, Segonne, Turnier, Vaillant, Vautrey, l'intendant général Taureau, les colonels Bachmann, Barault, Berthod, Borius, Pierre Gauthier, Gervasy, Huot, de Mareuil, Pertin, Saulay, Termignon, Mme Fabritius, MM. Angst, de Chaunac, Cognot, Coquet, Dubarry, Evin, Fougerolles, Froger, Jean Gaillard, Hallopé, Larousse, Reffas, de Rochefort, Ruéda, Toussaint, Turc, de Villeneuve et quelques autres camarades qui, pour des raisons diverses — hélas ! trop souvent de santé — ne peuvent être des nôtres aujourd'hui.

C'est en union de cœur et d'esprit avec tous les membres de la Koumia présents et absents que je vous demande de vous recueillir avec moi afin d'honorer la mémoire de ceux qui nous ont précédés au « Paradis des Goumiers », les remerciant de l'exemple qu'ils nous ont donné, leur demandant de nous aider à les suivre sur le chemin qu'ils nous ont tracé de l'honneur et du sacrifice pour le bien de la France et du Maroc. (Minute de silence.)

Mais « l'essentiel est l'emploi de la vie et non sa durée », disait déjà Sénèque.

C'est en s'efforçant de mettre en pratique cette maxime que votre bureau, malgré bien des difficultés dues à la période que nous traversons et aux deuils qui l'ont si brutalement atteint, toujours efficacement et amicalement soutenu par nos présidents d'honneur, nos administrateurs et présidents des sections, a, durant l'année écoulée, cherché à réaliser les projets et à appliquer les résolutions adoptées à Paris le 5 juin 1982.

Ces diverses actions ont été menées d'une manière continue tant à Paris qu'en province, malgré la passivité ou l'indifférence de quelques-uns, mais grâce au dévouement d'un bon nombre d'entre vous.

Je vais essayer de vous en résumer le bilan aussi brièvement que possible.

1. — Effectifs et participation

Malgré les décès hélas ! trop nombreux que nous venons d'évoquer, nos effectifs ne cessent de croître grâce aux efforts de contact consentis par certains sur l'ensemble de l'Hexagone et ailleurs :

— en 1977, nous comptions 950 adhérents dont 450 cotisants ;
— en 1978, nous comptions 958 adhérents dont 782 cotisants ;
— en 1979, nous comptions 965 adhérents dont 682 cotisants ;
— en 1980, nous comptions 980 adhérents dont 702 cotisants ;
— en 1981, nous comptions 1.053 adhérents dont 716 cotisants ;
— en 1982, nous comptions 1.120 adhérents dont 758 cotisants.

Aujourd'hui, nous sommes 1.159 adhérents dont seuls 639 ont à ce jour versé leur cotisation 1983.

Quant à la participation à nos assemblées générales elle se situe toujours autour de 260, allant de 237 en 1979 à 287 en 1981 et 283 en 1982.

Nous sommes ici 140 présents et nous avons reçu 380 pouvoirs, soit un total de 520 présents ou représentés, chiffre qui dépasse largement le quorum de 290 exigé pour que les décisions prises par vous ici ce jour soient légalement valables. Quant à nos « Descendants », leur effectif est aujourd'hui de : 364, contre 311 l'an dernier.

2. — Gestion

Notre trésorier, l'ami Muller, au dévouement duquel je tiens à rendre ici publiquement un hommage tout particulier, vous exposera tout à l'heure dans le détail notre situation financière, le bilan 1982 et le projet de budget 1983 afin de les soumettre à votre approbation. Mais, bravant ses foudres, je peux dès maintenant vous annoncer que notre avoir total, qui s'élevait à 770.374 F fin 1977 ; à 772.696 F fin 1978 ; à 843.518 F fin 1979 ; à 961.422 F fin 1980 ; à 859.493 F fin 1981, s'élève, en fin 1982, à 625.386 F après versement de 300.000 F à la fondation Koumia-Montsoreau en signe de joyeux avènement, conformément aux décisions prises par vous lors des précédentes assemblées générales, soit un accroissement en fait de près de 8 p. 100 sur 1981.

Après déduction de la dotation statutaire, il nous reste la disponibilité de 477.435 F au 31 décembre 1982, étant entendu que, depuis le 1er janvier 1983, deux comptabilités distinctes sont tenues : l'une concernant la Koumia, l'autre la Fondation qui a désormais en charge l'administration de notre musée. Je n'évoquerai donc plus ici que la première de ces deux comptabilités, la seconde étant du ressort du conseil d'administration de la Fondation dont une réunion s'est tenue ici même hier après-midi.

A l'occasion de l'ouverture de ces deux comptabilités, nous avons demandé à M. Chanoine, expert comptable, membre des Descendants de la Koumia et mari de notre toujours souriante secrétaire, de bien vouloir nous proposer un plan comptable adapté aux circonstances, ce qu'il a fort aimablement accepté de faire et dont je tiens à le remercier ici officiellement. Notre situation financière, sans être florissante, demeure donc saine ; mais elle serait sans nul doute meilleure si **tous** nos adhérents adressaient dès le début de chaque année leur cotisation à l'ami Muller, ce qui lui éviterait des rappels coûteux et une considérable perte de temps.

Muller étant parmi nous, se tiendra à votre disposition dès la fin de notre assemblée. N'ayez aucune honte à régulariser dès aujourd'hui auprès de lui votre situation à l'égard de la Koumia, l'une des rares associations qui n'ont pas augmenté cette année le montant de leur cotisation. Votre actuel conseil d'administration a en effet décidé de maintenir celle-ci à 20 F et l'abonnement au bulletin (seul payé par les membres à vie) à 60 F, laissant à ses successeurs le soin, s'ils l'estiment nécessaire, de porter le montant total annuel à 100 F en 1984.

3. — Organisation interne et bureau

Après le décès brutal de notre secrétaire général, le lieutenant-colonel Gautier, votre bureau a décidé, compte tenu des renouvellements prévus à l'occasion de la précédente assemblée, de faire assurer l'intérim du secrétariat général par Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général adjoint, que je remercie vivement du dévouement dont il a fait preuve, aidé dans sa tâche par Mme Brault-Chanoine, MM. Merchez, Mikcha et Muller auxquels sont venus se joindre nos amis Huchard et Noël, équipe indéfectiblement soudée, d'un dévouement exceptionnel et d'une incontestable efficacité qui, dans le désarroi des deux deuils nous frappant à vingt-quatre heures d'intervalle, sut maîtriser les événements et organiser, aussi dignement que nous le souhaitions tous, les obsèques du général Guillaume et du colonel Gautier. Qu'ils en soient ici tous chaleureusement remerciés comme doit être également remercié le colonel Magnenot, président de la section Rhône-Alpes pour l'action qu'il a menée auprès du général gouverneur militaire de Lyon concernant la participation de l'Armée aux cérémonies de Guillestre.

Mais ce bureau a vécu : arrivé au terme du mandat que vous lui aviez confié, il m'a chargé de remettre celui-ci entre vos mains. Le nouveau bureau doit être élu demain par le conseil d'administration que vous venez d'élire par correspondance, vote dont les résultats vous seront communiqués à la fin de cette réunion. Je vous demande de confirmer par vos applaudissements à ceux qui m'ont entouré avec une abnégation, une discipline intellectuelle et un dévouement total, toute la reconnaissance qu'avec vous je leur dois.

Mais nous devons tous aussi une reconnaissance particulière à notre ami André Mardini, co-fondateur de la Koumia en France qui, dès 1947, mit son propre domicile à la disposition de notre association pour y tenir ses réunions, et assura pendant plus de dix ans les fonctions parfois fort délicates de vice-président. Tout en restant des nôtres, il a demandé à reprendre sa liberté et nous n'avons pas cru devoir nous y opposer. Mais nous vous proposons de le nommer dès aujourd'hui vice-président d'honneur et vous suggérons, malgré sa réticence, de lui remettre de la part de tous, un modeste souvenir, lui demandant d'être notre interprète auprès de Mme Mardini pour lui exprimer, à elle aussi, notre reconnaissance et lui présenter nos respectueux hommages.

4. — Réalisations effectuées et en cours (depuis l'assemblée générale 1982)

Deux réalisations importantes sont à porter à l'actif de l'année écoulée : la Fondation et l'Histoire des Goums.

41. — **La fondation Koumia-Montsoreau** est enfin née officiellement par décret du 3 août 1982. Son conseil d'administration est composé comme prévu de M. le préfet de Maine-et-Loire, le président du Conseil général de Maine-et-Loire, le général commandant l'E.A.A.B.C., le général directeur du musée de l'Armée, le maire de Montsoreau ; le président de la Koumia en est le président, assisté de MM. Pasquier et Boyer de Latour vice-présidents, Huchard et Dalloneau secrétaires, Muller et Pasquier trésoriers. Il s'est réuni ici pour la première fois le 1er décembre 1982, et une deuxième réunion s'est tenue ici même hier après-midi.

Après neuf ans d'efforts, nous avons enfin obtenu la garantie légale de la pérennité de nos souvenirs. Que tous ceux qui ont, durant des années, aidé à ce difficile enfantement, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance et je pense tout particulièrement à notre regretté secrétaire général, notre ami Georges Gautier qui, au cours de ces trois dernières années a harcelé sans cesse les services du ministère de l'Intérieur.

42. — Notre ami le colonel Saulay a, lui, terminé d'écrire l'**Histoire des Goums marocains** jusqu'en 1934, et ce premier tome devait être présenté au général Guillaume à Guillestre la semaine même où notre chef est décédé. Il est actuellement soumis à la lecture du général Leblanc et nous sommes à la recherche d'un éditeur pas trop gourmand, tandis que le général Salkin, historien distingué, vient d'accepter d'écrire la suite de cet ouvrage, de 1934 à la dissolution des Goums. Que le colonel Saulay et tous ceux qui l'ont aidé dans l'énorme travail qu'il a effectué, ainsi que le général Salkin pour avoir accepté la lourde charge de prendre la relève, soient ici chaleureusement remerciés.

43. — Nous venons, sur la proposition émanant de la section des Pyrénées et grâce aux relations de notre ami Merchez avec M. Romans, de faire étudier par celui-ci la possibilité d'enregistrement d'une cassette comportant le **Chant des Tabors, les Africains,** etc. qui sera mise en place dans les sections avant la fin de l'année.

44. — **Le relevé des tombes** de nos camarades goumiers français et marocains en France est actuellement en cours par les services du Souvenir français, mais je vous demande de signaler directement à notre secrétariat les tombes isolées et celles qui vous ont paru plus ou moins délaissées.

45. — Quant à ce que nous avons pris l'habitude d'appeler « l'affaire Thorey-Lyautey », elle suit son cours et la souscription se poursuit.

46. — Nous avons participé aux frais de l'érection du monument élevé à **la mémoire du maréchal Juin** et de ses soldats (qui sera inauguré à Paris, place d'Italie, le mardi 14 juin à 12 heures), pour une somme de 1.000 francs qui s'est avérée suffisante, compte tenu du nombre et de l'importance des dons reçus. Membre du conseil d'administration du Comité de ce monument, en tant que président de la Koumia, je demanderai à mon successeur, après l'élection de demain, de représenter la Koumia à cette inauguration, mais je souhaite vivement qu'un grand nombre d'entre nous se joignent à lui pour montrer notre attachement à la mémoire de celui qui rendit la gloire à nos drapeaux à Cassino, à Rome et à Sienne, regrettant la faible participation de notre association à la cérémonie de la Flamme le 11 mai dernier sous l'Arc de Triomphe.

(Des cartes d'accès à la place d'Italie seront disponibles au secrétariat de la Koumia.)

47. — Quant à notre bulletin, il est ce que vous nous permettez qu'il soit par les articles que vous nous adressez. Sur demande de la section du Roussillon - Bas Languedoc, nous y avons augmenté l'importance des renseignements administratifs et, sur demande de celle d'Aquitaine, afin d'en rendre la lecture plus facile à nos yeux fatigués, nous présenterons à titre d'essai le prochain numéro sur papier blanc tout en maintenant la traditionnelle couverture de la couleur du prophète. Ecrivez-nous votre réaction à cette innovation.

Pour rendre ce bulletin chaque fois plus attrayant, nous attendons de vous des suggestions. N'hésitez pas à nous adresser des critiques. Ce ne sera que de votre étroite coopération que pourra sortir le renouvellement permanent souhaité par beaucoup. Une fois encore je vous demande de nous adresser des récits, des anecdotes vécues par vous. Ravivez vos souvenirs et faites-nous-en part (par écrit ou sur cassette).

Au milieu de nombreuses lettres d'éloges concernant ce bulletin, il ne nous est parvenu jusqu'ici que quelques rares critiques mais il n'y a pas lieu de les négliger. Il nous a été proposé pour éviter celles-ci de constituer un « comité de lecture » qui serait chargé d'effectuer le tri des artices à y insérer, certans de ceux-ci ayant déplu à quelques lecteurs, choqué même certains autres. Il nous a été reproché un certain « conservatisme » ou le monopole d'une certaine « orthodoxie » dépassée et, par exemple, d'avoir publié récemment une nouvelle mise au point sur la disparition tragique de notre camarade Moureau, cette affaire devant être « classée ».

Je prends l'entière responsabilité de ce qui a été publié jusqu'à ce jour et vous demande instamment de me faire connaître votre point de vue afin d'en faire part à mon successeur. Souhaitez-vous un comité de lecture ? Dans l'affirmative, qui en désignera les membres ? Souhaitez-vous la création d'une rubrique « Courrier des lecteurs » qui permettrait à chacun de faire connaître ses opinions sous sa seule responsabilité, au risque de soulever entre nous des polémiques ? Ou continuez-vous de faire entièrement confiance à votre bureau pour l'élaboration de votre bulletin ? Vous nous le direz au moment du vote des résolutions finales.

48. — Enfin, nous avons reçu récemment de Mme Béatrice Appia-Blacher une collection de dix-neuf tableaux, destinés à notre musée, œuvres réalisées en 1928-1930 par elle-même et par son mari de l'époque, Eugène Dabit, auteur du roman **Hôtel du Nord**, lors de plusieurs séjours qu'ils firent ensemble au Maroc.

Me Reveillaud remet à la Koumia un grand nombre de documents concernant le Maroc depuis 1914, destinés au musée.

Ils sont tous les deux chaleureusement remerciés de leurs dons.

5. — Sections régionales

Les 12 sections couvrant actuellement l'Hexagone manifestent une louable activité, comme j'ai pu m'en rendre compte en participant aux réunions de nombre d'entre elles. Seule la section de Corse paraît avoir des difficultés à se réorganiser malgré les efforts faits par nos amis insulaires. Je serai reconnaissant à tous ceux qui entretiennent des relations épistolaires avec nos adhérents corses de rappeler à ceux-ci que l'épopée des Goums lors de la libération de l'île leur fait un devoir de relancer cette section.

Je souhaite, d'autre part, que les présidents de section prennent davantage part aux activités de notre association en nous faisant connaître plus souvent leurs critiques et leurs desiderata. Le bureau, soutenu par le conseil d'administration, essaie de maintenir au mieux les activités de notre association mais il ne peut suffire à la tâche si « la base » ne l'aide pas, en le secouant même de temps à autre s'il le faut.

Nos félicitations vont aux sections Rhône-Alpes et Roussillon-Bas Languedoc pour avoir mis sur pied un projet de voyage au Maroc qui s'est récemment effectué à la satisfaction de tous les participants.

6. — Nos projets

Ou plutôt les projets que nous suggérons à ceux qui, du fait des présentes élections du conseil d'administration et du bureau, vont assurer la relève, sont pour 1983-1984 relativement limités et pas tellement nouveaux dans leur essence.

Nous souhaitons :

61. — Que soit renforcée la liaison entre nos « Descendants » et nous-mêmes.

62. — Que les réunions de sections se réalisent sous des aspects variés, fruits de l'imagination de chacun, et soient une occasion de rencontres fructueuses entre jeunes et moins jeunes, entre Français et Marocains résidant en France.

63. — Que l'aide sociale que nous sommes en mesure de fournir soit, grâce à chacun de vous, mieux adaptée aux besoins trop souvent mal connus de certains d'entre nous.

64. — Que soient régulièrement améliorés le fond et la forme de notre bulletin, en utilisant éventuellement les moyens modernes (magnétophone) d'enregistrement de nos souvenirs.

65. — Que soit organisée au printemps de 1984 une cérémonie à Guillestre au cours de laquelle sera apposée sur la tombe du général Guillaume une plaque de marbre portant l'inscription suivante, qui a reçu l'accord de Mme Guillaume :

« Les anciens des Affaires indigènes et des Goums marocains
au général Augustin Guillaume, qui les a rassemblés et préparés
dans la clandestinité 1940-1942 et les a conduits victorieusement
par l'Italie et la France, de l'Atlas au-delà du Rhin, 1942-1945. »

Et que soit éditée, en numéro spécial de la Koumia, la biographie du général Guillaume.

66. — Que l'assemblée générale de la Koumia 1984 ait lieu les samedi 26 et dimanche 27 mai dans la région de Toulouse.

67. — Que la salle du musée des Goums, « la France au Maroc », prenne réellement vie et soit un témoignage de notre œuvre dans ce pays qui nous est resté si cher.

7.— Suggestions des sections

La section de Paris suggère que soit inséré dans un prochain bulletin un **questionnaire permettant de déceler** les motifs de l'indifférence de certains à l'égard des réunions organisées par notre association. Nous avons donné notre accord et en attendons le texte.

Elle suggère également de ne pas s'attarder à des élections comme celles actuellement en cours, estimant que l'amitié régnant entre nous doit nous permettre d'assouplir les règles statutaires. Malheureusement, le non-respect de nos statuts pourrait nous valoir des rappels de « l'autorité de tutelle » à laquelle il est régulièrement rendu compte du fonctionnement de notre association.

8. — Divers

La réponse négative du ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre au sujet de la gratuité du voyage annuel des veuves de guerre aux cimetières militaires sera publiée dans le prochain numéro de notre bulletin.

Mme Nédelec, présidente du Centre de documentation historique sur l'Afrique du Nord, dont le siège est à Angers, a renouvelé auprès du commandant Pasquier et de moi-même son souhait de voir créer à Montsoreau, à côté du nôtre, un musée des souvenirs de l'A.F.N. Lors de notre assemblée générale d'Avignon, en 1980, vous aviez dit non. Qu'en pensez-vous maintenant ?

9. — Conclusion

J'en ai terminé. Beaucoup d'entre vous auront sans doute trouvé trop long cet exposé : qu'ils veuillent bien m'en excuser. Mais, à la veille de l'élection d'un nouveau bureau de notre association, il est apparu nécessaire à son actuel président de profiter de cette réunion pour brosser devant vous un tableau complet de la situation actuelle de celle-ci. Je suis prêt à subir l'assaut de vos critiques, à accueillir le flot de vos suggestions, mais auparavant, et si vous le voulez bien en guise d'ultime recommandation avant le vote de demain, qu'il me soit permis de vous rappeler que « dans une société où la souveraineté des penchants s'est substituée au sens des valeurs », c'est à nous qu'il appartient de défendre celles qui ont fait la grandeur de notre pays, en allant toujours de l'avant. Fidèles à notre devise : « Zidou l'Gouddem ».

Général FEAUGAS.

Montsoreau, le 4 juin 1983.,

2. Rapport financier

Messieurs les Officiers généraux,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Pardonnez-moi de vous infliger, tous les ans depuis 1976, la lecture du bilan de la Koumia. Cette lecture étant statutaire, je ne puis l'omettre, à mon grand regret et certainement aussi à celui de la majorité d'entre vous.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1982

ACTIF		DOTATION STATUTAIRE	
— Mobilier	4.000,00	— Au 1-1-1982	448.858,00
— Portefeuille	551.681,00	— Versement Fondation	305.893,00
— Stocks	38.480,00	Reste	142.965,00
— Numéraire	495,35	— Rapport du portefeuille :	
— Banque	11.906,60	49.864,64 dont 1/10 pour	
— C.C.P.	18.822,94	la dotation	4.986,00
Total	625.385,89	Total	147.951,00

PASSIF

— Néant	625.385,89
	147.951,00
— Disponibilités	477.434,89

La Fondation ayant absorbé environ le tiers de la valeur de notre portefeuille, il faut s'attendre en 1983 à un rapport diminué d'autant (suivant le montant des dividendes payés).

RECETTES ET DÉPENSES

RECETTES		DEPENSES	
— Rapport du portefeuille	50.334,84	— Gestion du portefeuille	470,22
— Ventes obligations	42.426,06	— Frais fonctionnement	35.969,49
— Rapport Musée	31.687,34	— Frais musée	52.141,54
— Ventes insignes, livres	13.941,00	— Achat et expéd. insignes et livres	5.212,75
— Part. cérémonies	22.956,00	— Part. cérémonies	73.553,84
— Cotisations	73.939,13	— Bulletins	75.137,16
— Subvention	2.000,00	— Bourses	12.000,00
— Dons	11.132,00	— Aides diverses	14.127,72
— Ventes foulards	27.402,00	— Achats et exp. foulards	15.946,62
— Ventes calots	1.605,00	— Achats et exp. calots	3.381,80
— Congrès Koumia	96.823,00	— Congrès Koumia	98.798,00
— Cotisations Descendants	635,00	— Virement cot. Descendants	745,00
Total recettes	374.881,37		
— Dépenses sans contrepartie en recettes	12.602,77		
	387.484,14		387.484,14

— **Portefeuille** : Son rapport a été légèrement inférieur à celui de 1981 (6 p. 100), par suite des fluctuations de la Bourse. La vente des obligations et SICAV, sur autorisation du président, à la suite du vote de l'assemblée générale, a été nécessaire pour couvrir les dépenses supplémentaires de la réfection de la Croix des Moinats et pour l'achat de plaques tombales.

— **Musée** : (**cf.** rapport commandant Pasquier).

— **Insignes et livres** : R.A.S.

— **Cérémonies** : Sous ce chapitre figurent quelques dépenses non compensées par des recettes :

— travaux Croix des Moinats : 14.048,00 F ;
— obsèques : 2.870,00 F ;
— cérémonies du 11 mai : 550,00 F ;
— plaques tombales : 28.286,00 F ;
— soit un total de 45.754,00 F.

— **Cotisations** : Encaissées : 73.939,13 F au lieu de 74.185,00 F. Nous avons été obligés de rembourser un chèque soit avec es frais 245,87 F. Chèque émis sans provision par un camarade indélicat qui, relancé par une lettre recommandée, n'a pas répondu. C'est la première fois en sept ans que pareil fait se produit.

Les cotisations se décomposent comme suit :

— 200 cotisation 1981 et antérieures : 13.454,13 F ;
— 128 cotisations 1983 : 9.805,00 F ;
— 878 cotisations 1982 : 50.680,00 F ;
— total : 73.939,13 F.

Donc, pour 1982, 878 + 91 (encaissées en 1981), soit 969 cotisations pour une somme de 55.730,00 F et un effectif au 31-12-1982 de 1.153 (873 goumiers, 190 veuves et 90 amis). Il est à remarquer que le nombre de nos veuves augmente d'année en année, ce qui prouve que nos compagnes sont solides au poste. Les veuves de guerre ne sont pas tenues de payer de cotisation, pour les autres j'évite de réclamer, et il faut bien dire qu'environ un tiers des veuves payent leurs cotisations et même plus. Mais, hélas ! leur nombre augmente et c'est l'unique raison pour laquelle je lance les rappels de cotisations. Il me semble normal que nous, qui avons le privilège d'être encore présents, nous alimentions la caisse pour permettre de continuer à publier un bulletin dont les pages nécrologiques deviennent de plus en plus nombreuses. Je demande que ceux qui ne répondent point à deux lettres de rappel soient exclus du service du bulletin à compter du numéro 90, un appel étant encore lancé dans le n° 89.

— **Bulletin** : Il nous est revenu à 75.137,16 F pour un tirage moyen de 1.450.

— **Subvention** : Elle avait été de 2.000 F en 1981 et a vu son montant ramené à 1.500 F en 1982 (800 F en août comme première partie et 700 F en janvier 1983 pour la seconde partie).

— **Bourses et aides** : Mme Brault vous en parlera.

En plus des sommes dont Mme Brault a disposé pour ses protégés, la Koumia a aidé au démarrage ou à la relance des sections (achat de timbres, tirage première convocation, etc.) pour la somme de 2.127,72 F.

— **Dons** : Leur montant a été de 11.132,00 F. L'abondance des matières du bulletin a été la cause de la suppression des listes des donateurs, qui voient ainsi respecter leur anonymat.

— **Foulards** : Vente en 1981 de 108 foulards pour 27.402,00 F.

— **Calots** : Il reste quelques calots à vendre et contrairement aux foulards cette opération n'a pas été payante.

— **Congrès de Paris** : Grâce au dévouement de quelques membres de la section de Paris et des Descendants, le déficit n'aura été que de 1975,00 F (D. 98.798,00 — R. 96.823,00). Mais il doit être difficile de faire un congrès sans dépenses et il n'est pas normal que les participants au congrès, qui sont des **fidèles**, soient appelés à en couvrir tous les frais.

— **Descendants** : Les 745,00 F virés aux Descendants proviennent de versements faits par des parents pour la cotisation de leurs enfants.

Je ne vous demande pas d'augmenter les cotisations et abonnements pour 1984, mais je me permets d'insister sur la nécessité de régler les cotisations avant le congrès annuel. Je crois aussi, et j'en demande pardon aux quelques « amis » ici présents, que le recrutement d'amis doit être une « sélection ». Je m'explique : il ne s'agit pas de dire à un ami qu'il sera le bienvenu parmi nous mais de le convaincre qu'il aide à la bonne marche de notre association et qu'il ne l'abandonne pas dès l'année suivante.

Je vous propose le budget suivant pour 1983 :

PRÉVISIONS BUDGET 1983

RECETTES		DEPENSES	
— Cotisations	63.500,00	— Bulletins	75.000,00
— Subvention	1.500,00	— Bourses	15.000,00
— Dons	15.000,00	— Aides	10.000,00
— Portefeuille	40.000,00	— Fonctionnement	40.000,00
— Ventes I.L.	20.000,00	— Achats I.L.	10.000,00
— Ress. occasionnelles	20.000,00	— Dépenses imprév.	10.000,00
	160.000,00		160.000,00

3. Rapport social

Très sensible à la confiance qui m'a été témoignée en me chargeant du service social de la Koumia, je tiens à redire que c'est avec tout mon cœur que je m'acquitte de cette tâche, légère d'ailleurs. Si elle est légère, cela prouve — et nous ne pouvons que nous en réjouir — que les grosses difficultés matérielles rencontrées par les veuves de nos camarades pour l'éducation de leurs enfants sont pratiquement résolues du fait qu'ils ont presque tous atteint l'âge d'entrer dans la vie active. Restent certaines détresses provoquées par l'âge ou la maladie. Détresses souvent cachées d'ailleurs et que nous demandons à nos présidents de sections de nous signaler lorsqu'ils viennent à les découvrir.

Au titre de l'année scolaire 1981-1982, nous avons doté trois étudiants de bourses d'études et en avons aidé six à l'occasion des vacances de Noël 1981. De plus, nous avons aidé deux jeunes soldats appelés, une étudiante stagiaire dans un premier emploi, une veuve en situation difficile.

Le tout, en ce qui concerne l'année 1982, pour une somme de 23.000 francs.

A l'heure actuelle, pour l'année scolaire 1982-1983, un seul étudiant est aidé.

M.-L. BRAULT-CHANOINE.

4. Activités du Musée des goums marocains au château de Montsoreau pour l'année 1982

La fréquentation de notre musée s'est maintenue cette année malgré la crise économique, si l'on tient compte de la gratuité aux scolaires instituée par le Conseil général de Maine-et-Loire cette année, cette fréquentation a même augmenté de 2.000 entrées car, contre 17.055 entrées payantes, il y en a eu environ 3.000 gratuites, alors qu'en 1981 il n'y en avait eu que 18.000 au total.

Les donateurs, au nombre de 33 ont remis photos, fanions, ouvrages et souvenirs divers.

Une partie des fanions ont été mis dans des enveloppes de plastique. S'il y a un peu de gêne dans la présentation, ils sont mieux protégés.

Le Crédit Lyonnais nous a fait un don gracieux de 9 armoires, qui ont été montées dans une salle du 2e étage, permettant ainsi d'y installer nos archives et la bibliothèque dont les ouvrages ont été mis en fiches, classés par ordre alphabétique et par catégorie, puis numérotés. D'autre part cette salle dispose d'un bureau et de quatre sièges ; il est donc possible pour les personnes intéressées de venir se documenter sur une période allant du 16e siècle à la fin du protectorat.

La jeune fille embauchée comme aide guide, du 14 juillet au 31 août, donne satisfaction, mais nous réduirons son salaire à 100 heures, à partager avec le Conseil général.

Le service du tourisme n'ayant délégué aucun crédit pour la confection de dépliants, il en a été tiré 4.000 de façon artisanale par Philippe Pasquier, gratuits sauf l'achat du papier. M. Huchard, secrétaire de la Fondation, doit essayer de faire confectionner pour 1983 une affiche représentant le château avec l'aide du service du tourisme à Paris (genre affiches de gares). M. Touchais, conservateur des bâtiments appartenant au département devra en être informé.

Une signalisation supplémentaire devrait avoir été mise en place dans le village de Montsoreau, lors de la présente assemblée générale. Le Conseil général et le service du tourisme du département ont donné le feu vert, la commande a été faite au service des travaux publics de Saumur, chargés de la mise en place.

Enfin, après dix ans de correspondances diverses et de démarches auprès des services compétents, nous avons obtenu la signature d'un décret, daté du 3 août 1982, reconnaissant d'utilité publique la fondation dénommée « Fondation Koumia-Montsoreau ». La gestion de notre musée a donc changé, il est administré par un conseil d'administration. Une comptabilité du musée a été ouverte, elle sera tenue par le trésorier de notre association en la personne de notre ami Muller.

Un fichier des principaux articles parus dans les bulletins a été réalisé par M. Mikcha. Un exemplaire en est déposé au secrétariat général de l'association, l'autre étant à la disposition du musée.

Bilan financier du musée

DÉPENSES

a) Personnels		
— Frais de nettoyage	5.717,60	
— Frais U.R.S.S.A.F.	3.453,00	
— Frais gardien supplémentaire	1.747,00	
— Charges sociales gardiens 1981 et 1982	13.454,55	
	24.372,15	24.372,15
b) Entretien		
— Réparation électricité	2.916,82	
— Entretien et renouvellement appareils incendie SICLI	2.576,72	
— Achats du gardien	229,35	
— Gestion	917,10	
	6.639,99	6.639,99
c) Electricité E.D.F.		4.316,42
d) Assurances		
— Incendie	876,88	
— Vol	1.455,00	
	1.455,88	2.331,88
e) Publicité S.I. Montsoreau		200,00
f) Achats livres et insignes		2.019,28
g) Investissement		
— Vitrines	11.870,55	
— Transports bâts	434,72	
— Achat cafetière	200,00	
— Achat armoire métallique	266,80	
— Transport armoires	695,00	
— Montage des armoires	350,00	
— Achat fichier et fiches	257,35	
	14.074,42	14.074,42
Total dépenses		53.954,34

RECETTES

— Entrées 4e trimestre 1981	1.583,33	
— Entrées 1er trimestre 1983	1.420,16	
— Entrées 2e trimestre 1983	7.452,00	
— Entrées 3e trimestre 1983	16.674,00	
— Entrées 4e trimestre 1983	1.725,00	
	29.054,49	
— Ventes insignes et livres	4.317,35	
	33.371,84	33.371,84
Déficit		19.592,50

Paris, le 15 janvier 1983.

Vu, le conservateur :
André PASQUIER.

Le trésorier :
Henry MULLER.

5. Election du nouveau conseil d'administration Résultats du vote par correspondance, arrêtés au 3 juin 1983

Nombre de bulletins de vote reconnus valables : 349.

— Membres actuels du conseil d'administration rééligibles :

Ils ont tous été réélus.

— Candidats nouveaux :

Mme Vve Garret a été élue.

— Non candidats :

— le général Yves Salkin a été élu.

— 12 autres adhérents ont obtenu ensemble : 19 voix.

Au vu de ces résultats, **sont déclarés élus** membres du conseil d'administration les vingt adhérents suivants :

M. Georges Boyer de Latour, Mme M.-L. Brault-Chanoine, MM. Gérard de Chaunac-Lanzac, Marcel Faye, le général André Feaugas, Gérôme de Ganay, Mme Veuve Garret, MM. Yves Huchard, Michel Léonet, Paul Lucasseau, Léon Merchez, Henry Muller, André Noël, André Pasquier, André Picardat, Me Pierre Réveillaud, MM. Jean de Roquette-Buisson, le général Yves Salkin, Clément Trouillard, le général Jean Wartel.

6. Interventions diverses

— Un prélèvement d'office, sur compte bancaire ou postal, des cotisation et abonnement est proposé par un adhérent. Un refus quasi unanime lui est opposé. D'autre part, le trésorier fait remarquer que nous n'atteindrions pas le nombre nécessaire à un emploi utile de ce procédé.

— A une question posée sur la possibilité d'obtenir à nouveau des foulards Koumia, il est répondu qu'une commande, pour être honorée, devrait être faite pour un nombre minimum de 120. La suggestion est rejetée pour l'instant.

— Au souhait émis par certains d'une réunion à la Croix des Moinats, une année sur trois, il est répondu que ce projet sera mis à l'étude, le monument élevé en cet endroit étant, en effet, le second « haut lieu » de la Koumia après Montsoreau.

— Le colonel Cochain, de Rabat, donne des nouvelles du Maroc et fait connaître que l'entretien des tombes de Français est assuré dans les cimetières de Rabat et de Casablanca. Il invite les membres de la Koumia qui se rendraient au Maroc à le prévenir.

— Le commandant Filhol signale que la section de Marseille a fait un don pour l'achat des plaques mortuaires. Il en est remercié par le président.

— Me Pierre Réveillaud, qui vient de faire l'important don de documents anciens dont il est question plus haut, signale qu'il reçoit des vœux d'anciens goumiers et, souvent même, des lettres de leurs fils qui évoquent les souvenirs que leurs pères ont conservés. On pourrait, dit-il, envisager dans l'avenir l'organisation d'un voyage en France pour ces jeunes Marocains. Il est répondu à Me Réveillaud que cette intéressante suggestion fera l'objet d'une étude approfondie.

7. Résolutions adoptées par l'assemblée générale de la Koumia le 4 juin 1983

L'assemblée générale de la Koumia, régulièrement convoquée le 4 juin 1983 au château de Montsoreau,

1. — Approuve à l'unanimité :

a) les termes du rapport moral présenté par son président, ainsi que le bilan financier 1982 et le projet de budget 1983 présentés par son trésorier ;

b) le maintien de la cotisation annuelle pour 1983 à 20 F et l'abonnement au bulletin (seul dû par les membres à vie)à 60 F, tout en autorisant le bureau à porter, si cela s'avérait nécessaire, à 80 F l'abonnement au bulletin (soit à 100 F pour : cotisation + abonnement) ;

c) le vote par correspondance désignant pour quatre ans les administrateurs dont les noms sont mentionnés au paragraphe 5 ci-dessus et à l'unanimité ratifie les résultats de ce vote tels qu'ils lui ont été donnés ce jour ;

d) la nomination de M. Mardini comme vice-président d'honneur pour « services exceptionnels rendus à la Koumia durant près de quarante ans.

e) la décision prise par le bureau de déposer une plaque de marbre au printemps 1984 sur la tombe du général Guillaume, ainsi que l'inscription qu'elle comporte, et la publication d'un numéro spécial de la Koumia entièrement consacré au général ;

f) l'opposition à l'ouverture du château de Montsoreau à des souvenirs « non marocains », décidée le 3 juin par le conseil d'administration de la Fondation, maintenant son désir de conserver à son musée sa spécificité marocaine.

2. — Fait à l'unanimité confiance au bureau de la Koumia pour poursuivre dans les meilleures conditions possibles la composition, la rédaction et la diffusion du bulletin de liaison qui doit être principalement alimenté par les souvenirs et témoignages de nos adhérents ;

3. — Remercie la section du Languedoc (Toulouse) d'accepter d'organiser l'assemblée générale de 1984 et prend note que celle-ci se tiendra dans la région de Toulouse, en principe les 26 et 27 mai 1984.

***

Avant que ne se sépare l'assemblée, le président donne lecture du télégramme suivant, reçu du lieutenant-colonel Jean-Luc Iacconi (Descendant), actuellement au Liban :

« Lieutenant-colonel Iacconi, fils colonel Pierre Iacconi, commandant 42e D.S.L. (bataillon logistique français de la F.I.N.U.L.) à Naqoura, souhaite à la Koumia et aux Descendants une assemblée générale dans les meilleures traditions marocaines et vous envoie une portion du magnifique soleil qui règne au Sud-Liban. »

Nous avons reçu, peu après le congrès de Montsoreau, une lettre de Mme Béatrice Appia-Blacher qui nous manifeste sa satisfaction dans les termes les plus agréables pour notre association.

En voici les passages principaux.

« Je ne puis rester sur le séjour, les cérémonies et l'accueil si charmant qui m'a été fait, lors des deux journées des séances de la Koumia auxquelles j'ai été invitée, sans vous dire combien j'ai été sensible à vos égards. Cela fut une révélation pour moi de connaître votre corps militaire qui, malgré les coups durs et sanglants auxquels il a participé pour délivrer la Patrie, n'en est pas moins resté fidèle aux traditions de conciliation et de paix auxquelles il a été initialement dévoué. Vous formez une grande famille... Vous vous soutenez les uns les autres avec un sens de l'amitié et du devoir que j'admire et dont je n'avais aucune idée... Je serais reconnaissante que vous puissiez faire part de ma lettre. Je déteste les gens qui croient que tout leur est dû et ne sont pas capables de s'enrichir de contacts tels que les vôtres, car j'apprécie les liens amicaux et généreux. »

II. RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA KOUMIA du 5 juin 1983

Le dimanche 5 juin 1983 à 10 heures ,le conseil d'administration s'est réuni au château de Montsoreau pour procéder à l'élection de son bureau, conformément à la convocation formulée dans le bulletin n° 88 d'avril 1983 (programme du congrès) et confirmée le 4 juin en fin de réunion de l'assemblée générale.

Conformément à l'article 5 des statuts de l'association, l'élection du président s'est déroulée à bulletins secrets.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

— inscrits : 36 (y compris les présidents d'honneur et de section) ;
— n'ont pas pris part aux votes, absents : 5 (MM. Colonna, Nied, Picardat, Salkin et Trouillard) ;
— votants : 31 ;
— bulletins nuls : néant.

Ont obtenu : le général Feaugas, 29 voix ; le général Turnier, 1 voix ; le général Wartel, 1 voix.

Le général Feaugas a été déclaré élu pour deux ans à compter du 5 juin 1983. Par la suite ont été élus :

— vice-président : M. Noël ;
— secrétaire général : M. de Roquette-Buisson ;
— conseiller administratif : M. Huchard ;
— trésorier : M. Muller ;
— trésorier adjoint : M. Merchez.

Les membres de la commission financière, du comité de contrôle de Montsoreau, le responsable de l'entraide, le porte-fanion et son suppléant ont été reconduits dans leurs fonctions.

Le président a remercié les membres du conseil d'administration de la confiance qui lui était ainsi renouvelée, insistant sur « l'esprit d'équipe » qui doit régner au sein du conseil d'administratton et tout particulièrement au sein du bureau.

Aucun autre sujet n'ayant été inscrit à l'ordre du jour et personne ne demandant à prendre la parole, la séance est levée à 10 h 55 pour permettre aux membres du conseil d'administration de se rendre à la « messe du souvenir » célébrée à 11 heures dans la salle voûtée du château.

La date de la prochaine réunion, qui se tiendra à Paris dans la seconde quinzaine d'octobre, est fixée au mardi 18 octobre 1983. L'ordre du jour en sera publié dans le bulletin Koumia n° 90, à paraître fin septembre 1983.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Inauguration à Paris du monument à la mémoire du maréchal Juin et de ses soldats

Le 14 juin 1983, à midi, a été inaugurée, place d'Italie à Paris, la statue élevée à la gloire du maréchal Juin et des combattants de l'Armée d'Italie.

La cérémonie était présidée par M. Charles Hernu, ministre de la Défense, représentant le président de la République, et par M. Jacques Chirac, maire de Paris. Nous reproduisons ci-après l'allocution prononcée par ce dernier. Elle avait été précédée de celle du général Caillès et suivie de celle de M. Charles Hernu.

Nous ne pensons pas nécessaire de rappeler pour les lecteurs de la Koumia les hauts faits du corps expéditionnaire français en Italie, tant son histoire nous est familière.

DISCOURS DE M. JACQUES CHIRAC, MAIRE DE PARIS, LORS DE L'INAUGURATION DU MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DU MARÉCHAL JUIN ET DE SES SOLDATS, PLACE D'ITALIE A PARIS, LE MARDI 14 JUIN 1983

Monsieur le Ministre,
Mesdames les Maréchales,
Messieurs les Généraux,
Messieurs les Grands Chanceliers,
Mesdames, Messieurs,

Dans « le Voyage du Centurion », Ernest Psichari écrivait : « Jamais les gens d'Afrique ne seront des sceptiques. Ils choisiront. Ils ne seront pas avec ceux qui veulent concilier tout, le vrai avec le faux, et qui abordent toute chose, la main tendue et leur sourire empoisonné sur les lèvres. »

Ces traits pouvaient décrire les âmes droites de Lyautey d'abord, puis Savorgnan de Brazza, Monteil, Marchand, Laperrine et, sur un autre plan, dans un autre ordre, Foucauld. A eux tous, ils formaient un corps spirituel, presqu'une religion ; Alphonse Juin était des leurs, qui sentait l'étroitesse du lien entre certaines vertus militaires et la spiritualité du désert.

Il n'y avait parmi eux aucune place pour ceux qu'effraie le poids du jour et que blessent les sentiments un peu rudes. Elle semblait réservée aux hommes au cœur simple, à ceux qui ne refusaient pas la simplicité, eux et eux seuls prenaient pied dans la vertu de la Terre. Ils étaient faits pour la dure nourriture de l'Afrique, là où il faut un regard ferme sur la vie, un regard pur allant droit devant soi, un regard de toute franchise, de toute clarté.

Jeune encore, le fils de Victor Juin et de Précieuse Salini, comprit la mystique du guerrier illustrant cette notion de sacrifice qui est l'opération salutaire par excellence.

Chez ce méditerranéen qui fit de brillantes études à Constantine et à Alger, couvait déjà ce feu intérieur qui, le conduisant aux portes de Saint-Cyr où il retrouvera le général de Gaulle, lui fera embrasser l'état militaire. Ce major de promotion y gagnera comme peu de chefs de guerre tel Scipion, le surnom glorieux d'Africain, avant de retrouver l'Histoire de France au Garigliano.

Dans une jeunesse qui se sentait soulevée par une vague commune, Alphonse Juin attendait il ne savait encore quoi de grand et de mystérieux de la vocation qu'il fonda sur un total engagement.

Au milieu des murs carrés, des tracés nobles, des lignes pures des oppida et des voies romaines, il reconnaissait la rectiligne et sereine souveraineté de la France. Il se sentait l'héritier de ces civilisations et l'envoyé, le signifière de la puissance occidentale et de la grandeur de sa mission.

Cet officier brillant qui ne renia jamais le fidèle devoir de gratitude dû à ses maîtres, je pense à M. Lespes, notamment, ne connaîtra guère l'usure de la raison d'être dans la routine des garnisons.

Retrouvant l'Afrique, où il reconnaissait la France vertueuse, pure, simple, la France casquée de raison et cuirassée de fidélité, il y reçut le baptême du feu avant de rencontrer dans le commandant Poeymirau un exemple à méditer et à suivre. Participant aux combats de Guercif, de M'Soun, puis aux opérations de Taza conduites par le général Gouraud, il se forma à l'école des hommes d'exception qui lui apprirent son métier d'obéir et de commander, où toute tâche est mesurée à chacun selon son rang.

La Grande Guerre déclenchée, ce seront les actions d'éclat et de douleur des bataillons marocains dans la bataille de la Marne, la première citation, le plateau de Perrière, dans la Champagne, et la blessure, marque d'un engagement total à la mesure du cataclysme européen.

Avant de voir sa vie à nouveau se résumer dans l'audace, l'action exaltante, le sacrifice constant de soi-même qui soutiennent et donnent sa force au combattant du front, et qui lui vaudront, capitaine, deux nouvelles citations, Alphonse Juin servira le maréchal Lyautey qui devint plus tard le maître vénéré dont il fut le disciple intransigeant et loyal.

Enfin, épuisées les grandeurs et les souffrances de la Première Guerre, l'Histoire rattrape le capitaine Juin : la marque qu'il imprimera à la guerre du Rif, à l'école du général Noguès, permettra par son issue le couronnement de l'œuvre de Lyautey, créateur du Maroc moderne.

Le futur vainqueur d'Italie aura éprouvé là cette technique de l'approche indirecte qu'il admirait tant chez Napoléon. Complétant ses connaissances sur toutes les formes de la guerre, et notamment celle qui, la plus ancienne, se révélera aussi la plus moderne : la guérilla, il sra bientôt promu lieutenant-colonel.

Professeur de tactique générale à l'Ecole supérieure de guerre, il se replongera très vite dans le terrain, sa complexité, comme dans les grandeurs et les servitudes du commandement de la pâte humaine d'un 3e zouaves qu'il marquera de son empreinte, avant que la guerre ne le trouve à l'état-major du théâtre d'opérations de l'Afrique du Nord.

Rappelé en France, le général Juin, à la tête de la 15e division blindée depuis décembre 1939, brisera devant Gembloux la ruée du 16e corps blindé allemand qui subira là ses plus lourdes pertes. Puis, ne pouvant qu'étayer le repli précurseur de la débâcle, sa division se sacrifiera pour sauver la 1re armée et les forces expéditionnaires britanniques. Comme d'autres, dont le général de Gaulle, il venait de vivre ce contre quoi l'intelligence, la raison, la fougue lui avait fait dénoncer l'engoncement caricatural de l'armée dans des théories rigides et pressentir l'anémie

d'un peuple et d'un pays qui allait souffrir le plus grave traumatisme de son histoire.

Prisonnier, interné à Kœnigsberg puis libéré grâce au général Weygand, Alphonse Juin n'était pas homme à remâcher indéfiniment l'amertume de la défaite. On ne dira jamais assez ce qu'ont alors été son rôle et celui de l'Armée d'Afrique de 1942 à 1944. Avec Weygand, il fut l'artisan du miracle de la préservation, du maintien, de l'entraînement et de l'accroissement de cette armée qui allait permettre à la France de renouer avec la victoire, de retrouver son rang et de témoigner une fois encore que si la France avait tout perdu elle sut sauvegarder son honneur.

Alphonse Juin, qui aura longuement médité sur le comportement de la Prusse après Iéna, saura tromper la sévère vigilance des commissions d'armistice, se jouer de Gœring, et redonner à une armée mal vêtue, mal équipée, mal nourrie l'âme et la rage de vaincre qui surpassent tous les dénuements. Renouant avec ses traditions, montrant l'ardeur de ses troupes, la qualité de son encadrement et révélant les qualités de stratège de son chef, l'Armée d'Afrique couvrant seule le rassemblement en Algérie des forces alliées, arrêta les troupes du maréchal Rommel. Sur les lieux mêmes où, quelques siècles auparavant, s'était distinguée la glorieuse troisième légion Augusta romaine, gagnant aux côtés des Anglais la campagne de Tunisie, elle mit fin à la bataille d'Afrique. Quel plus bel hommage pouvait rendre Eisenhower aux troupes françaises capables d'ultimes souffrances, de cruelles privations et d'ardeur foudroyante que d'écrire : « Leurs combats ont égalé ce que l'on peut attendre de mieux de la meilleure armée du monde » ?

Cette victoire éclatante à laquelle participèrent les hommes de Leclerc effaçait selon les mots mêmes du général Juin, le souvenir de Dunkerque, alors que bientôt les opérations d'Italie, forçant le verrou allemand, allaient prouver à une France anxieuse que l'armée française avait conservé ses plus belles traditions. Le Garigliano précipiterait la victoire finale, seule à même d'effacer la défaite de 1940.

Dans cette semaine unique de mai 1944, l'effort d'attention et de volonté de toute une vie culmine dans une action fulgurante et prouve la justesse et l'ampleur des conceptions stratégiques d'Alphonse Juin. Les belles pages du Monte Cassino exécutées par les troupes françaises, là où s'étaient épuisés nos alliés, comme celles de la Costa San Pietro, de Monna-Casale, du Belvedere, ne furent possibles que par la conception d'un seul et la hardiesse de tous. Au vrai, ces victoires témoignaient de l'unité de l'armée. Seul le parfait concert régnant au sein du Corps expéditionnaire français, cette harmonie qui fait agir les armées comme un seul homme, aurait suffi à donner cette victoire parce que sous un même chef qui connaît et les soldats et l'encadrement comme ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré.

L'offensive générale rendue possible, ce sera la libération de la Ville Eternelle, et le magnifique défilé des seules troupes françaises, sur le tracé même du triomphe de Scipion l'Africain. Après Rome, vinrent le lac de Bolsena et Sienne. Il y aurait eu Florence, le Brenner et, la porte de Vienne désormais accessible, le même élan qu'à Wagram si les plans de la guerre, imposant une stratégie paralysant une armée victorieuse à la poursuite d'un ennemi battu, n'en avaient décidé autrement. D'autres énergies, d'autres troupes, sur d'autres fronts se couvriront de gloire : Leclerc, de Lattre de Tassigny, dont les coups de boutoir, les percées et la ruée prirent leur part éminente dans la victoire.

Pour Alphonse Juin qui avait été au C.E.F.I. une image de ce que fut Bonaparte à l'Armée d'Italie, ce fut l'état-major général de la Défense nationale, le retour sur cette terre d'Afrique où ses goumiers et ses tirailleurs, gens de poudre et d'honneur, lui firent escorte de leurs cœurs. L'Armée française avait été présente sur tous les champs de bataille de la guerre ; le pays avait renoué avec son histoire ; Alphonse Juin put déployer ses talents de diplomate avec la Chine, avec les Anglais, à Singapour, avec les Américains et les Alliés pour que la France retrouve sa vocation et conforte son prestige.

Huit ans après le Garigliano, où s'illustra aussi Bayard, presque jour pour jour ; après Leclerc et de Lattre de Tassigny quelques mois plus tôt, le général Juin, seul de son vivant, était élevé à la dignité de maréchal de France, avant qu ne l'accueille l'Académie française. Tous ceux qui auront lu sa **Campagne d'Italie,**

Je suis soldat, Trois siècles d'obéissance militaire, notamment, pourront se féliciter qu'il ait entamé une carrière d'écrivain. Mais plus que les souvenirs et l'attrait de l'écriture, d'autres tâches et d'autres combats allaient lui révéler comme aux autres sa fidélité à lui-même, le discernement de sa propre vérité humaine et consumer son feu intérieur. Dans les grands déchirements où l'âme seule est juge, Alphonse Juin aura eu la certitude d'avoir fait en toute circonstance ce que lui commandait sa conscience.

Commandant à Centre-Europe, il vivra cruellement cette période qui coïncida avec la fin de la plus grande France et avec le désarroi de son armée. L'ultime ambition de ce chrétien voulant se préparer à mourir sur sa terre natale, il ne put la réaliser.

Du moins aura-t-il pu se recueillir devant les tombes de ses sodats, de ses camarades d'arme, de ses frères de combat et partager avec la maréchale ses préoccupations et ses joies, certes, mais aussi et surtout l'unité de dessein d'un homme à travers les péripéties et les tentations de l'histoire.

Aujourd'hui que nous voilà rassemblés, seize ans après les obsèques nationales que lui devait et lui offrit la Nation et que le général de Gaulle lui accorda, nous nous remémorons le grand soldat dont la vie alla de la gendarmerie de Bône aux sept étoiles. En lui élevant ce monument qu'il voulait aussi dédier à ses soldats, c'est Paris, c'est la France qui s'honorent beaucoup plus que le maréchal n'est honoré par elles. Devant lui, nous ressentons notre indivisible raison d'être ensemble car notre pays porte un absolu qui l'oblige et auquel le maréchal avait répondu par toute une vie : la vocation de la France.

VIE DES SECTIONS

Aquitaine

Réunion du 20 mars 1983

C'est par une belle journée ensoleillée que la section Aquitaine s'est réunie le dimanche 20 mars, à Artigues-près-Bordeaux, au siège de la Maison de la Promotion sociale.

Dans une brève allocution le commandant Servoin souhaite à tous la bienvenue, regrette l'absence du général Feaugas retenu par une réunion du conseil municipal de sa commune et celle, pour des raisons diverses, de nombreux adhérents.

Il fait part des deuils récents qui viennent de frapper la Koumia : le décès du général Guillaume et celui du colonel Georges Gautier.

En leur mémoire, une minute de recueillement est observée.

Enfin, il remercie chaleureusement ses amis, anciens du Maroc, le commandant Fournioux, président de la Fraternelle militaire de la Gironde et son épouse, vice-président des Médaillés militaires de Langon, pour l'aide qu'ils ont apportée à l'organisation et à l'animation de ce buffet dansant et leur remet l'insigne de la Koumia.

Il remercie également le camarade Hébert, maître d'œuvre de cette journée.

Les convives lèvent le kir de l'amitié, rejoignent le buffet très copieux qui les attend, tandis que s'élève le chant des Tabors suivi des **Africains.**

Une musique choisie incitera les couples à la danse. L'ambiance est étonnante... popote de goum !

Après une farandole endiablée, c'est vers 18 heures que les « anciens » se quittèrent en se disant : « A bientôt ! ».

N.B. — La prochaine réunion aura lieu le 16 ou le 23 octobre dans le Périgord, si possible à Monbazillac. Jean-Albert se charge de l'organisation.

Etaient présents : Arzeno et Mme, Charpentier, Cadot et Mme, Chauvel et Mme, Fournioux et Mme, Guyardeau, Garuz et Mme, Giraud et Mme, Hébert et Mme, Hubert et son fils, Jean-Albert et Mme, Lang et Mme, V. Lécuyer et Mme, M. Lécuyer et Mme, Ponse et Mme et leurs amis, M. et Mme Fort, Perrier et son fils, Poirault et Mme, Ratel et Mme, Servoin et Mme, Soubrié et Mme et leurs amis, M. et Mme Berlaud et M. et Mme Paradge, Mme Troussard.

Etaient excusés : Général de Butler, Mme Beaurpère, Cunibile, Mme Faugère, Mme Fournier, Fenêtre, Mme Gonzalez, Mounier, Poublan, Roussel, de Saint-Bon, Mme Sarrazin, Toussaint, Tesmoingt, Vagnot, Weber.

Languedoc

L'assemblée générale de la section Languedoc s'est tenue le dimanche 24 avril à Gimont (Gers). En l'absence du général Feaugas, en voyage en Terre sainte, elle était placée sous la présidence d'honneur du colonel Bel Madani.

En fin de matinée, une messe à l'intention de nos morts a été célébrée par le père Alain, de la communauté de Gimont, en l'admirable chapelle du XVI[e] siècle de Notre-Dame de Cahuzac qui avait été réservée ce jour-là aux anciens goumiers.

Ensuite, la réunion se déroula au restaurant Pefaure.

Etaient présents, par ordre alphabétique : le colonel et Mme Bel Madani, le colonel Jenny, président de la section Pyrénées et Mme, Alby, de Balby, Bonfils, de Bouvet, Brassens, Clemenceau, Conchon, Cornet, Darolles, Decomble, Géhin, Harmel, Larivière, Le Blanc, Montoussé, Marc Riehl, Roquejofre, Salanié, Servant, Soubrié et leurs épouses, Aucoin, son épouse et leur fils aîné sous-officier de l'armée de l'air, Borius, Cabassy, Castela, le docteur Dagnan, Manus, Jacqueline Peyramale et son mari, Riehl, Rochefort, son épouse et Mlle Bessey de Boissy, Wallart, Zuschmidt, son épouse et un ménage d'amis, au total soixante-trois personnes.

Dans son allocution, le président de la section Languedoc transmet d'abord aux participants le message d'amitié du général Feaugas qui, ce jour-là même, visitait les lieux saints. Ensuite, il souligne que la création au cours de l'année dernière de la section Roussillon - Bas-Languedoc avait mis un point final au remodelage consécutif à la partition de l'ancienne grande section Sud-Ouest, et se réjouit que les sections voisines, Aquitaine et Pyrénées, soient représentées à la réunion du Languedoc.

La section avait le plaisir d'accueillir un nouveau membre, le colonel Riehl, venant de la section de Marseille, ainsi que le Dr Dagnan qui avait pu, cette fois, contrairement aux années précédentes, participer à la réunion, où il retrouva des anciens du 3[e] G.T.M.

Par ailleurs, elle a enregistré l'adhésion à la Koumia de Mme Gongora-Alheily, de Montauban. Elle déplora, par contre, les démissions du lieutenant-colonel Dallet, du Gers, et du colonel Pages, ami des Goums du Lot-et-Garonne, et déplora aussi l'absence de ceux que leur état de santé avait empêchés d'assister à la réunion : Mme Chiotti, Berger, Chappe, Frayssines, Goumy et fit des vœux pour que leur santé s'améliore.

La section a donné une pensée à ses membres disparus au cours de l'année écoulée : Jean Maître, Charles Moreau, Armand Favé, Auguste Salanié, Joseph Breil, ainsi qu'à Georges Gautier et au général Guillaume et à l'ensemble des défunts de la Koumia.

L'assistance a été informée que la section Languedoc avait été retenue pour organiser en 1984 l'assemblée générale de la Koumia et, dans cette perspective, il fut fait appel aux bonnes volontés pour épauler le bureau en lui apportant d'abord des idées et des suggestions, ensuite, le moment venu, une aide effective pour des tâches concrètes.

La réunion fut mise à profit par ailleurs, pour procéder à une collecte destinée à la souscription au monument à la mémoire du maréchal Juin et de ses soldats, dont l'inauguration devrait avoir lieu en juin ou juillet.

Enfin, après un repas bien apprécié, la tombola traditionnelle fit la joie de l'ensemble des participants, chanceux et moins chanceux, qui tous avaient été heureux de se retrouver pour quelques heures dans une ambiance détendue de franche camaraderie.

Marseille

Le dimanche 19 juin, la section de Marseille s'est réunie à Carnoux-en-Provence, où le colonel Verlet avait mis sur pied un programme très alléchant pour l'accueillir.

Le général et Mme Feaugas avaient bien voulu honorer cette réunion de leur présence.

A 11 h 30, en cortège formé par tous les assistants et accompagné de M. Challan, maire de Carnoux, le général Feaugas, le colonel Verlet et le président Filhol déposaient une gerbe de fleurs au pied du monument au Maréchal Lyautey, une minute de recueillement était observée.

A 12 heures, tous les participants étaient conviés à la mairie, où un vin d'honneur leur était servi par les dames de Carnoux-Accueil. M. le maire souhaitait la bienvenue en disant sa joie de recevoir à Carnoux, cette ville qui doit son existence à la volonté de Français rapatriés du Maroc, les anciens goumiers et A.I. du Maroc. Le général Feaugas remercia ensuite le maire, exaltant la mémoire du maréchal Lyautey et les mérites de ceux qu'il avait formés à son école.

A 13 heures, le restaurant « La Crémaillère » nous accueillait et nous pouvions y déguster un excellent couscous.

Après le repas qui s'était déroulé dans une chaude ambiance où les retrouvailles entre camarades avaient donné lieu à des conversations animées, beaucoup d'entre nous, répondant à l'invitation du colonel Verlet, se rendaient sur le plateau qui domine Carnoux pour assister à une démonstration du Club Carnoux-Mini-Racing, où, sur un circuit aménagé à cet effet, évoluent à des vitesses impressionnantes des mini-voitures radio-commandées. Ensuite, nous nous rendions, à quelques centaines de mètres, vers le cynodrome pour y applaudir la vélocité des lévriers de différentes races qui rivalisaient de vitesse.

Etaient présents à cette réunion, autour des généraux Feaugas, Wartel et Lorho, accompagnés de leur épouses : Béra, Mme et un invité ; Blanchard et Mme ; Bonachera et Mme ; Brian et Mme ; Busi, Mme et un invité ; l'ambassadeur Dallier ; des Rieux et Mme ; Dubarry ; Dubus et Mme, Filhol et Mme ; Mme Garret et sa sœur ; Honoré ; Hoock ; Korthals (nouvel adhérent), Mme et son petit-fils ; Larousse et Mme ; Lasserre et Mme le Dr Léger, Mme et leur fille ; Lejard et Mme ; Lelièvre et Mme ; Mabille et Mme ; Mlle Maisonobe (ex-assistante sociale au Tafilalet) ; Menet ; Merlin et Mme ; Neigel et Mme ; Para et Mme et deux invités ; Mme Riaucou ; Mme Rommens ; Rueda, Mme et trois enfants ; Ruel et Mme ; Dr Savin ; Setti et Mme ; Verlet et Mme ; Soubrié et Mme, de la section Aquitaine ; Thoumire et Mme, de la section Nice - Côte d'Azur.

Parmi les descendants, avec leur président Boyer de Latour et Mme, Mlles Lorho ; Mlle Léger ; Yves Lejard et Mme ; Setti.

Avaient été invités spécialement : Mohammed Hemiche, jeune Marocain originaire de Moulay Idriss, élève-pilote à l'école de l'air de Salon, et son camarade de Malleray, petit-neveu du colonel d'Elissagaray.

S'étaient fait excuser : Aubert, Mme Bacus, Bailly, Barbaize, Bedet, Mme Berbesson, Bonfils, Brion, Caron, Casado, Cazenove, Chaumaz, Chevrot, Couetmeur, Dagan, Debril-Loiseau, Decombarieu, Dekyvère, Delhumeau, Desbrosse, Donato, Dorche, Ferré, Franceschi, Franceschetti, Gaillard, Galline, Gaudibert, Gerin, Gilles, Gourbin, Lavoignat, Leblanc, Loiseau, Mairot, Marti, Matoré, Héran, Mme de La Paillonne, Pataine, Pertin, Plisson, Potier, Ronsin, Rey, Riehl, Sarrazin, Seigle, Vidal, Vitu, les colonels Bérard, président de la section de Nice - Côte d'Azur, et Gilbain, avaient été empêchés au dernier moment de se joindre à nous. Parmi les descendants invités, s'étaient fait excuser : Pierre Berthon, Michel Chaumaz, Tristan Dubus et Henri Lancrenon.

Informations recueillies au cours de cette journée :

— Notre camarade Duhoo a dû être hospitalisé pour subir une délicate opération et il doit en subir prochainement une autre. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Le colonel Hoock fait part de la naissance de ses neuvième et dixième petits-enfants.

Félicitations aux heureux partents et vœux de longue vie aux bébés.

Pour mémoire (ces deux décès ayant déjà fait l'objet d'une transmission au secrétariat général) : en février, décès, après une douloureuse maladie, du capitaine Guy Ocamica, et, en avril, de Mme Jean-François Pertin (descendant), belle-fille du colonel G. Pertin.

Nice - Côte d'Azur

C'est dans un climat de chaude camaraderie que s'est tenu le repas de printemps de la section azuréenne de la Koumia. Trente-cinq membres et amis de notre association avaient répondu à l'invitation de leur président de section et se retrouvaient le 21 mai dernier dans le salon « Soleil d'or » de l'aérogare de Nice.

Le soleil boudait quelque peu, mais la bonne humeur était générale au cours d'un repas auquel chacun a fait honneur.

En fin de repas, le colonel Berard devait interrompre les conversations pour, en quelques mots, remercier nos camarades qui avaient répondu à son appel malgré les congés de Pentecôte passés généralement en famille.

Il demandait à l'assistance d'évoquer le souvenir de ceux qui nous ont quittés et tout d'abord celui de notre président d'honneur, le général d'armée Guilllaume aux obsèques solennelles duquel une délégation composée des colonels Berard, Eugène, Gilbain et Vernier représentait notre section ; ensuite celui de notre secrétaire général le colonel Georges Gautier qui a mis à la disposition de notre association toute son énergie et tout son cœur ; enfin celui de notre camarade le colonel Jean-Marie Reymond, ce mousquetaire des A.I. Une minute de recueillement était observée à la mémoire de nos chers disparus, qui demeureront fidèlement dans nos pensées.

Le colonel Berard transmettait ensuite à l'assistance la carte et le télégramme de notre président, aux termes desquels le général Feaugas s'excusait de ne pouvoir être des nôtres tout en nous assurant de ses fidèles amitiés. Il compte sur la présence du plus grand nombre d'entre nous à l'assemblée générale de Montsoreau et, pour ceux qui seraient empêchés, il leur a rappelé d'envoyer leur pouvoir

Le colonel Berard devait enfin inviter nos camarades à participer à la collecte pour le monument au maréchal Juin et à ses soldats. Cette collecte a permis de rassembler 1.440 F. Que tous soient remerciés de leur générosité.

Puis la parole était donnée à M. Costa, préfet honoraire, ancien chef de la région de Fès, qui, avec Mme Costa, avait bien voulu répondre à notre invitation. Notre hôte s'est félicité de partager l'ambiance des anciens des A.I., qu'il a bien connus dans les divers postes qu'il a occupés durant ses quarante-quatre ans de Maroc et qui ont contribué, sous l'impulsion magistrale du maréchal Lyautey, à faire du Maroc féodal un grand État moderne. Il signalait ensuite l'agréable surprise éprouvée en relevant le nom de « Port-Lyautey » inscrit en grosses lettres au fronton d'un immeuble d'habitation de l'importante agglomération de Marina del Rey, port de plaisance dans les environs de Los Angeles aux Etats-Unis, Et M. Costa de conclure : « Ainsi le nom de Port-Lyautey a quitté le Maroc et franchi l'Océan pour orner cette ville américaine du prestige du premier résident général de France au Maroc, premier non seulement dans l'ordre chronologique, mais dans le sens le plus expressif de ce terme. » Très applaudi pour des paroles répondant à la conviction de chacun de nous, que M. Costa veuille bien être assuré de notre déférente sympathie et de la place qui lui est réservée au sein de notre association.

Tard dans l'après-midi chacun prenait le chemin du retour non sans s'être promis de se retrouver tout aussi nombreux en fin d'année 1983.

Etaient présents : le général et Mme Barthélémy, Mme Benoist, colonel et Mme Berard, colonel Callies, M. le préfet et Mme Costa, colonel Dorange, colonel et Mme d'Ulivo, colonel et Mme Eugène, colonel et Mme Gervasy, colonel et Mme Gilbain, médecin lieutenant-colonel Guyard et Mme, Mme Lacroix, M. Lebel, colonel et Mme Leblanc, docteur et Mme Metenier avec deux amies, lieutenant-colonel Petiteau, Mmes Sabarots et Stemler, capitaine, Mme et Mlle Têtu, médecin-colonel et Mlle Vaudin.

Etaient excusés : colonel Aspinion, commandant Barbarin, Mme Bartoli, MM. Bazin, Beucler et Boivin, Mme Bridot, colonel Carret, commandant Demain, colonel Denain, commandant Dubus, lieutenant Euzière, commandant Filhol, M. Flori, Mmes Gajerot et Guérin, colonel Guio, lieutenant-colonel Leblond, commandant Levallois, Dr Maurice, commandant Miquel, lieutenant-colonel Montgobert, colonels Montjean et Nivaggioni, Me Réveillaud, M. Salaun, lieutenant-colonel Terrier, colonel Vernier, général Wartel.

Parmi les descendants, le président et Mme G. Boyer de Latour étaient excusés.

PORT-LYAUTEY

Nous devons à M. Costa, préfet honoraire, ancien contrôleur civil, chef de région au Maroc, les extraits d'un texte publié en 1956 par l'éminent chansonnier Christian Vebel, mettant l'accent sur la pérennité de l'œuvre accomplie au Maroc par le maréchal Lyautey et sur l'ingratitude du gouvernement marocain indépendant à l'égard de ce grand Français qui fit tant pour le Maroc.

Vous auriez dû garder le nom de Port-Lyautey,
Messieurs les Marocains,
Tout vous y invitait,
Ah ! non par reconnaissance,
Disons simplement par décence.

Le geste est bien mesquin,
Surtout bien inutile,
Car si le mot Lyautey
N'est pas un nom de ville,
Il est gravé dans tout le Maroc,
A tous moments,
Dans le fer et dans le ciment,
Dans tous les champs de blé,
Dans les vastes cultures,
Pour effacer Lyautey
D'une façon plus sûre,
Il faudrait démolir le Maroc
Tout entier.

Vous auriez dû garder
Le nom de Port-Lyautey.

Ce reproche était motivé par la substitution du nom de Kenitra à celui de Port-Lyautey.

Nous remercions M. Costa de nous permettre d'évoquer une fois de plus le souvenir de l'illustre maréchal dont, avec lui, nous partageons la grande admiration.

Georges BERARD.

MAGAGNOSC

Hommage à la mémoire du commandant Mercier, bienfaiteur du hameau

De nombreuses personnalités se sont jointes, samedi après-midi, aux habitants de Magagnosc, pour rendre hommage à la mémoire du commandant Henry Mercier, bienfaiteur du hameau, dont une petite rue porte désormais le nom.

Chacun, à Magagnosc, a encore en mémoire l'action dévouée, opiniâtre et désintéressée du président de l'Association des amis de Magagnosc. Son successeur, M. Albert Laville, a évoqué, non sans émotion, son souvenir. Fixé dans ce quartier accueillant du pays grassois en 1960, le commandant Mercier n'a eu de cesse d'agir pour mettre le site en valeur, protéger l'environnement et le patrimoine, grâce à un sens des relations humaines remarqué et à une inlassable activité.

« Par ses démarches incessantes auprès des autorités, a notamment indiqué M. Laville, le commandant Mercier a notamment permis de sauver de la destruction l'église Saint-Laurent, chère au cœur de la population. Cet édifice exceptionnel, restauré dans son état primitf, la chapelle des Pénitents blancs aménagée et mise en valeur, ont pu être ainsi classés parmi les monuments historiques. Cet homme de culture, simple, courtois et éclairé, disparu le 17 mars 1982, ne laisse aux habitants du quartier que de profonds regrets... »

Tour à tour, dans leur propos, M. Marcel Lombardi, adjoint spécial de Magagnosc, et le maire de Grasse, M. Georges Vassallo, retracèrent eux aussi l'action de ce bienfaiteur « qui a parfaitement traduit l'attachement de tout un hameau à son patrimoine ».

Dans l'assistance, au premier rang de laquelle se tenait la famille du commandant Mercier, on notait également : le colonel Alfonsi, représentant Me Hervé de Fontmichel, vice-président du conseil général ; MM. Macarry, Andruccioli, Mme Goffinet, adjoints au maire de Grasse ; Mgr Chazelle, curé de Magagnosc ; adjudant Halluin ; M. Rivet, représentant le colonel Bernardin, commandant d'armes de la place de Grasse, et le capitaine Lecina, commandant l'escadron 6-22 de gendarmerie mobile ; général Bricaud, président de la Société de la Légion d'honneur ; M. M. Michel, président de l'A.D.I.A., représentant l'ordre national du Mérite ; MM. H. Feschet ; Pastorelli, directeur général des services techniques, et Mme ; général Merglen et Mme ; commandant Baller, représentant l'A.N.O.C.R. ; commandant Revel-Mouroz.

Le colonel Gilbain représentait la Koumia, association des goums marocains et des Affaires indigènes du Maroc, section de Nice et des Alpes-Maritimes, ainsi que le colonel Aspinion.

(Extrait de **Nice Matin** du 14 février 1983.)

Rhône-Alpes

NOTES D'UN VOYAGE KOUMIA AU MAROC DU 25 AVRIL AU 6 MAI 1983

L'idée a fait son chemin. On en parlait au cours de nos réunions depuis que nous avions réalisé, ma femme et moi en 1979, ce voyage à deux, par voie routière Lyon - le Maroc, aller et retour, avec notre itinéraire, nos étapes, sans agence de voyage et sans guide.

Le premier projet de la section Rhône - Alpes fut ajourné en raison du nombre insuffisant de candidats par rapport aux conditions de l'agence de voyage. Je demandai alors à notre ami Camrrubi, président de la section Roussillon - Bas Languedoc, qui préparait lui aussi un voyage au Maroc, s'il voulait bien accepter les « Lyonnais » : sa réponse fut d'emblée positive, mais... il me désigna comme chef de détachement !

Effectif : 32 ; 18 au départ de Lyon, 14 de Marseille ; A.I., goumiers, amis des goums. Les dames étaient majoritaires !

Liste nominative des participants :

Magnenot et Mme, Auberives-sur-Varèze, Mme et Mlle Thépénier, Le Creusot, Payre et Mme, Charbonnières-les-Bains. Mme Camelet, Caluire. Mme Guille, Saint-Genis-Laval. Mme Girers, Le Thor. Mme Lerat, Ecully. Loubès et Mme, Decines. Mme Olejniczak, Les Clayes-sous-Bois. Aubertin et Mme, Lyon. Orsini, Annemasse. Béchet, Thonon-les-Bains. Dumont, Truchtersheim. Jacques Ruel et Mme, Lagarde. Ruel et Mme, Toulon. Blanchard et Mme, Marseille. Dumond et Mme Paris. Colas et Mme, Magalas. Ré, Villeneuve-Avignon. Mme Severac, Perpignan. Egels et Mme, Sorède.

Itinéraire et notes de voyage

Lundi 25 avril : France, Casablanca, Rabat

Le Boeing de Royal Air Maroc décolle de Satolas à 17 h 45. Un absent : Dumont, qui ne s'est pas présenté au départ. J'ai remis son billet à l'agence de voyage. Baptême de l'air pour certains, voyage sans histoire malgré quelques turbulences peu après le décollage. Après une courte escale à Fès, nous débarquons à Casablanca avec un léger retard sur l'horaire prévu (19 h 40 heure locale). Prise de contact avec les « méridionaux » qui nous avaient précédés et l'équipage du car : Christian, l'accompagnateur représentant l'agence de voyage, Mustapha, le guide marocain, Mahomed, le chauffeur, M'Barek, le « graisseur ». Le car nous emmène à Rabat en empruntant une très belle portion d'autoroute pendant que Mustapha présente le Maroc que nous allons revoir... ou voir pour la première fois.

Rabat : hôtel Dahir, très moyen ; premier repas marocain.

Mardi 26 avril : journée à Rabat

Le car est en panne de direction ! Il sera réparé au cours de la journée. Le matin est consacré au change et à la visite de la médina, sans guide, sans difficulté. Ambiance des souks, des ruelles grouillantes ; les premiers achats ! Après midi des taxis nous conduisent aux Oudaïas, la kasbah plantée sur un promontoire rocheux dominant l'oued Bou Regreg et Salé. Le jardin andalou est un havre de paix avec ses terrasses étagées où poussent citronniers, bougainvillées, volubilis, etc., entouré de remparts dorés où nichent les cigognes. Sur le balcon du café maure nous apprécions le thé à la menthe, les cornes de gazelles et autres pâtisseries. Au retour, une bonne dizaine de courageux décident de revenir à l'hôtel à pied, par le front de mer en passant devant l'hôpital Marie-Feuillet devenu hôpital d'instruction militaire Mohamed-V. Sur le chemin du retour un agent de police marocain, sur notre demande, nous indique très aimablement notre direction et, stoppant le flot de véhicules, invite le groupe à traverser l'avenue en nous souhaitant de bonnes vacances au Maroc.

Mercredi 27 avril : Rabat, Meknès, Volubilis, Ifrane

Avant de prendre la route, visite des principaux monuments historiques de Rabat : le Palais Royal : la porte de bronze ciselée, la porte dorée, les tuiles vertes vernissées de sa toiture, de très beaux jardins et pelouses, la relève de la Garde Noire ; la grande foule des touristes ; les déclics des appareils photographiques. Le Chellah, vestiges romains et nécropole arabe ; sa porte sculptée entre deux tours hexagonales ; une luxuriante végétation de daturas, d'acanthes, de figuiers ; les nids de cigognes ; un groupe de danseurs glaouas nous accueillait au son du tam-tam... pour les photos et les dirhams... La tour Hassan, avec ses 44 mètres et ses alignements de colonnes. Le mausolée Mohamed-V, père de l'actuel monarque ; exemple très luxueux de l'art marocain moderne, ses portes de bronze ciselées, ses fines colonnes de marbre blanc, sa coupole de cèdre richement sculptée revêtue de feuilles d'or ; le tombeau du roi visible de la galerie circulaire ; la Garde Noire à pied et à cheval, veillant sur ce sanctuaire.

De Rabat à Meknès, le pont sur l'oued Bou Regreg, Salé, la forêt d'eucalyptus et de chênes-liège de la Mamora ; la riche plaine du Saïs, céréales, vignes, olive-

raies ; Khemisset dont c'était le jour du souk. Mais, la Vallée Heureuse, un peu avant Meknès, n'est plus. Déjeuner à l'hôtel du Rif. Visite historique de Meknès ; les greniers de Moulay Ismaïl, le bassin de l'Aguedal, la Mosquée et le tombeau de Moulay Ismaïl : tout le groupe se déchausse pour pénétrer dans ce sanctuaire, le seul au Maroc où sont autorisés à entrer les non-musulmans. Puis nous mettons le cap sur Volubilis. Sur la route, un arrêt adequat permet une prise de vue de Moulay Idriss, la ville sainte ; « men Moulay Idriss, jina, ya rebbi tarfou alina » (nous venons de Moulay Idriss, que Dieu efface nos pêchés) psalmodiaient nos goumiers sur les routes et pistes... la nôtre traverse de belles oliveraies avant d'arriver à Volubilis où pendant une heure nous allons arpenter les ruelles et places de la ville romaine.

Fès devait être notre étape en fin de journée mais, en raison du « grand sommet arabe » qui tient ses assises dans cette ville, tous les hôtels importants sont réquisitionnés et, c'est Ifrane, via el Hajeb, à l'hôtel Perce-Neige, qui nous accueille. Nous sommes à 1.650 mètres d'altitude. L'hôtel est très correct, l'environnement reposant dans son paysage vosgien avec ses villas aux tuiles rouges, non loin du palais du roi et de l'ancien hôtel des goums.

Jeudi 28 avril, journée à Fès

Capitale religieuse, intellectuelle et artistique du Maroc, la visite de la médina est très pittoresque. Il faudra bien souvent battre le rappel pour maintenir le groupe soudé dans les ruelles étroites de la ville grouillante où circulent, seuls moyens de transport, les ânes lourdement chargés que leurs conducteurs annoncent par de fréquents « balek... balek... ». Tout retient l'attention : les magasins ou ateliers spécialisés : les cuivres, les plateaux, poignards, aiguières, théières, les brocards, étoffes brochées d'or ou d'argent ; les potiers, les tanneries de chouara offrent un spectacle extraordinaire avec leurs grandes cuves remplies de liquide de couleurs vives où pataugent les tanneurs et teinturiers ; la menthe fraîche distribuée neutralise l'odeur tenace de ces ateliers. Le guide — très commerçant — nous conduit au palais d'art marocain ; après le thé de l'hospitalité, c'est un déballage important de tapis multicolores, modernes, anciens, de haute laine : combien parmi nous se sont laissés tenter et sont repartis avec un bon de commande ! Visite de la Médersa Bou Anania, établissement pour étudiants ; c'est un exemple typique de l'art hispano-mauresque, avec ses zeliges (mosaïques) et sculptures sur bois de cèdre ; au fond de la cour dallée de marbre et d'onyx, nous avons pu jeter un coup d'œil discret à l'intérieur de la salle de prières, dont l'entrée est interdite aux non-musulmans.

La Karaouiyne, la grande mosquée de Fès, peut recevoir 20.000 fidèles ; elle est rigoureusement fermée aux non-musulmans ; nous avons seulement entrevu quelques-unes de ses portes, richement ornées. Balek... Balek... C'est grandement l'heure de déjeuner et de déguster un très bon couscous arrosé pour les uns ou les autres d'un gris de Boulaouane ou d'eau de Sidi Harazem. C'était à l'hôtel Sofia, d'un bon standing. Après midi, tour de Fès en car, avec arrêts photos, de la forteresse saadienne du bordj nord au bord sud ; de ces points dominants la vue est magnifique sur la ville encerclée de remparts, piquée de minarets, immense puzzle d'innombrables cubes blancs où émergent les toits verts de la Karaouiyne et de la zaouia de Moulay Idriss.

Nous apprécions en fin de journée le calme reposant de l'hôtel Perce-Neige à Ifrane où nous avons retrouvé notre ami Béchet qui ne pouvait se contenter d'une si courte visite à Meknès et s'était échappé, avec notre accord ! pour mieux revivre « sa ville ».

Vendredi 29 avril : Ifrane, Azrou, Midelt, Er Rachidia (Ksar-es-Souk), Erfoud

Un court arrêt à Azrou, le temps de faire encore quelques achats dans cette très intéressante coopérative artisanale (tissage de tapis berbères, objets divers taillés dans le cèdre, ferronnerie) que beaucoup d'anciens connaissaient mais que le guide semblait ignorer.

Nous sommes dans le Moyen Atlas, la route monte en pente douce au milieu de la forêt de cèdres dont certains sont plusieurs fois centenaires. Au débouché de la forêt apparaissent çà et là, les khaïmas (tentes) de la tribu des Beni M'Guild avec les troupeaux de moutons et de chèvres. L'Aguelmane de Sidi Ali était à

deux pas avant de franchir le col du Zad (2.178 m) ; l'oued Moulouya n'a qu'un filet d'eau ; l'hôtel Ayachi, à Midelt, nous attend pour déjeuner mais avant nous subissons littéralement l'assaut des petits vendeurs de pierres et fossiles ; ce n'étaient pas les premiers du circuit et ce ne sont pas les derniers.

Après Midelt, la route s'élève en lacets d'où l'on peut découvrir, à droite et derrière nous, le jbel Ayachi (3.737 m) encore enneigé. Dans un paysage présaharien, la route en corniche pénètre dans les gorges du Ziz. Un arrêt au tunnel du Légionnaire, que certains franchiront à pied, sous le regard indifférent des éléments d'un poste de garde des F.A.R. La plaque commémorant le percement de l'ouvrage a disparu. Le temps de remarquer le barrage de retenue de Hassan Addakhil et nous arrivons à Er Rachidia (Ksar-es-Souk) centre administratif de province et importante garnison. Nous effectuons un arrêt qui est insuffisant dans cette ville qui a pris de l'extension, pour reconnaître ou situer les lieux, P.C., quartiers, du temps de la présence française ; mais nous avons une pensée pour tous ceux de cette époque. Il en sera de même tout au long du circuit du sud marocain.

En bons touristes, nous prenons des photos à la source bleue de Meski, qui naît dans une cavité rochouse et alimente une piscine, à la disposition des campeurs, dans un cadre luxuriant de palmeraie.

Le Tafilalet, berceau des Alaouites, la dynastie qui règne sur le Maroc, ruban de verdure dans un relief tabulaire où se succèdent kasbahs et ksours, pays des femmes voilées de noir ; quelques dunes de sable donnent un avant-goût du proche désert.

Il est encore tôt lorsque nous arrivons à Erfoud, entourée de palmiers et de tamaris, dominée par le bordj est ; aussi est-il décidé de pousser jusqu'à Rissani.

Non loin des ruines de la mystérieuse Sijilmassa, enfouie dans les sables, le car nous dépose devant l'entrée du sanctuaire, sans y pénétrer, où se trouve le tombeau de Moulay Ali Chérif, ancêtre des Alaouites. Le temps manquait pour une visite à la place du souk et ses arcades rouges ainsi qu'à la kechla des Affaires indigènes et du Goum...

Après le dîner à l'hôtel Tafilalet d'Erfoud, la nuit sera courte pour certains de nos compagnons réveillés une première fois par le muezzin psalmodiant l'appel des croyants à la prière matinale et le réveil de l'hôtel à 4 heures. Nous étions vingt-deux à vouloir faire 50 km de « tôle ondulée » en Land-Rover, pour voir un lever de soleil sur les dunes de Merzouka. Hélas ! si nous étions tous arrivés et juchés sur la première dune, le soleil, masqué par les brumes matinales n'était pas au rendez-vous. Les photos prises des dunes rouges de la hamada, ainsi que celles du dromadaire de service... seront quand même un souvenir. Certains auront pu évoquer la vie de nos goumiers ou mokhaznis dans le poste de Taouz, 30 km plus au sud, ou bien, devant cet horizon de sable, ressentir l'appel de l'infini...

Au retour sur Erfoud, les passagers de notre Land-Rover ont pu se rendre compte de l'intérieur d'une khaïma à une heure matinale : ouverte ou soleil levant, les nattes et tapis intérieurs pliés ou roulés, la femme accroupie travaillait la laine, l'homme préparait le thé, pendant que jouaient les enfants.

Le petit déjeuner de ce matin fut particulièrement apprécié ; une heure après nous partions.

Samedi 30 avril : Erfoud, Tinerhir, Boumalne du Dadès, El Kelaa des M'Gouna

A la sortie d'Erfoud, nous prenons la route vers Goulmima. Notre attention est attirée par les rhettaras, antique système d'irrigation, canal souterrain où s'écoule l'eau de la nappe phréatique, présentant en surface ses alignements de puits servant à l'entretien des galeries. A Tinejdad, nous laissons Goulmima sur notre droite pour nous diriger sur Tinerhir à l'entrée des gorges du Todra. Laissant la ville, nous remontons les gorges pour nous rendre, après le gué, au restaurant Yasmina, dans le défilé dominé par la falaise d'une impressionnante hauteur. Après déjeuner, nous faisons une promenade digestive à la source des « poissons sacrés » (ce sont des barbeaux) et dans la palmeraie et les jardins ombragés. Au départ on domine un moment Tinerhir et son immense palmeraie ; la vue est magnifique.

Après Boumalne, nous arrivons à la Vallée des Roses et El Kelaa des M'Gouna. La fête des roses bat son plein, elle durera trois jours : souk, expositions, jeux

divers et une grande manifestation folklorique. A l'intérieur du stade, sur un vaste podium, devant les tentes caïdales des autorités et les spectateurs sur les gradins circulaires, se succèdent les groupes de danseuses et danseurs exécutant l'ahidous : mélopées tour à tour lentes et rapides, scandées du battement des mains, accompagnées des tambourins où dominent, par intermittence, les you you stridents des danseuses. Pour rester dans l'ambiance, nous aurons à l'hôtel-restaurant « Roses du Dadès » une soirée folklorique où, pendant un repas marocain, un groupe mixte exécutera devant nous des ahidous et autres danses marocaines.

Dimanche 1er mai : El Kelaa des M'Gouna, Zagora, aller et retour (512 km)

A la suite d'une erreur dans le planning ou d'une intervention unilatérale, nous n'irons à Zagora que pour déjeuner !... A la sortie d'El Kelaa, une dizaine de cigognes picorent parmi les cultures irriguées et les buissons de roses.

La route va d'oasis en oasis, dans la vallée du Dadès, au sud se profile la masse sombre du jbel Sarhro et certains, dont notre ami Aubertin, ne manqueront pas d'évoquer le capitaine de Bournazel et autres ; au nord la barrière du haut Atlas où subsistent quelques névés.

Peu après Skoura on découvre le lac de retenue du barrage El Mansour Eddahbi sur l'oued Dra ; il annonce Ouarzazate. Nous ferons un court arrêt, le temps de surprendre Dimitri dans son grand magasin, de voir passer une manifestation toutes banderolles déployées : à la question posée, le super caïd, dont nous venons de faire connaissance, nous répond avec un sourire : c'est le 1er mai ici comme en France ; nous l'avions oublié !

Après l'oued Dra, la route sinueuse monte dans le jbel Tifernine, extrémité orientale de l'Anti-Atlas ; le paysage constitué de roches noires, calcinées, brillantes sous le soleil, est désertique. A l'issue d'une impressionnante descente, on découvre Agdz dans son oasis, dominée par sa citadelle rouge et le curieux massif « pagode » du djbel Kissanne. La vallée du Dra nous offre ses palmeraies, ksours, bosquets de lauriers-roses. Le djbel Bani annonce Zagora et le proche désert. L'hôtel Tinsouline est accueillant (ancien gîte d'étape) : son cadre, jardins, piscine. Une rapide visite souvenir devant les Affaires indigènes et le goum (pour le goumier Aubertin, du 34e goum en 1933-1934), la photo devant le panneau indicateur : « Tombouctou : 52 jours », et c'est déjà le retour sur El Kelaa ! Heureusement la route nous offre de belles vues sur les palmeraies et les ksours ; le contraste de la vallée verdoyante du Dra et des roches rouges ou noires est saisissant ; l'ensemble dominé par la masse sombre du Sarhro.

Ouarzazate, court arrêt, où nous avions la possibilité de passer la nuit (enquête personnelle) nous évitant ce retour sur El Kelaa.

Lundi 2 mai : El Kelaa des M'Gouna, Ouarzazate, Marrakech

Ouarzazate est devenue une grande cité, très animée, avec son interminable artère centrale, mais elle a perdu de son cachet de ville du Sud. Elle mérite cependant une visite plus complète, qui n'a pu être réalisée en raison d'ennuis techniques du car...

Ceux ayant vécu dans cette ville sont reçus par le super caïd de Ouarzazate, M. Banou Jaafar Mohamed. Enfant du pays, fils du mokhazni Allal ben Mohamed du bureau des Affaires indigènes, parlant très bien notre langue, très à l'aise, l'entretien est sans protocole, amical : « Je vous reçois dans le bureau du colonel Tivolle, c'est le mien ; nous continuons l'œuvre commencée par vous ; nous n'oublions pas que vous êtes « nos civilisateurs » ; quatre membres de ma famille ont participé aux opérations du Sarhro ; nous nous référons à vos archives ; etc. » Il nous guide pour une visite commentée du centre administratif (le cercle des Affaires indigènes) où nos bureaux n'ont pas changé. Ses collaborateurs nous sont présentés ; les archives nous sont ouvertes ; sur les dossiers nous retrouvons les signatures — les plus récentes — du colonel de Fleurieu, Tivolle, Egloff... Visite de la ville avec passage devant nos maisons respectives, le jardin des Affaires indigènes, le Territoire, P.C. du colonel de Fleurieu, le goum de Camrrubi... et autres ; la chapelle desservie par un prêtre d'Agouim ; l'exposition artisanale dans un très beau bâtiment récemment construit en face de la kasbah de Taourirt, où nous retrouvons un makhazni qui était employé à la coopérative des tapis de Mme Gangloff. Le super caïd nous ramène à l'hôtel « La Gazelle », il regrette

— nous aussi —, notre trop court arrêt à Ouarzazate. « Vous reviendrez, dit-il ; vous êtes ici chez vous... » En prenant congé, promesse lui a été faite de le prévenir lors de notre prochain voyage dans le sud marocain et à Ouarzazate. La Gazelle, où nous déjeunons, est tenu par une Française dont le mari était aux T.P.

Arrêts photos aux kasbahs de Tifoultout et des Aït ben Haddou. Un regard sur le douar Tikkirt ; une des étapes du vicomte Charles de Foucauld (ce n'était pas encore le père de Foucauld) lors de son étude d'itinéraire au Maroc.

Nous laissons sur notre gauche la route de Tazenakht, puis celle du manganèse (Imini, Bou Tazoult) ; Agouim et sa petite communauté religieuse, infirmerie, créée par le père Norbert (décédé) Irherm n'Ougdal et ses noyers, ses cultures en terrasses, son douar aux maisons de pierres, couvertes de terre battue, ses magasins de pierres et fossiles... Nous regrettons la kasbah du Glaoui et du caïd Brahim à droite et, après un arrêt au Tizi n'Tichka (2.260 m), pour les derniers achats de quartz, améthiste, galène, cobalt, etc., c'est la descente sur Marrakech, par Taddert dans ses noyers, la vallée de l'oued Zat, les Aït Ourir.

A l'hôtel Taschefin, associé à la « Renaissance », notre ami Thomas Clément nous accueillait.

Mardi 3 mai, journée à Marrakech

Visite des monuments historiques, les tombeaux saadiens, les palais d'El Bedi et de la Bahia, la Ménara, la Koutoubia, etc. La médina nous voit déambuler dans les ruelles où s'étalent les richesses d'un artisanat très varié : tourneurs sur bois, forgerons, ateliers de zeliges (mosaïque) où, dans la poussière, travaillent des enfants ; l'atelier d'arts marocains : tapis, objets de cuir, babouches, caftans ; les tentations sont grandes, il y aura encore des achats !... Marrakech, c'est aussi la place Djemaa el Fna, avec sa foule grouillante et bigarrée, ses conteurs et ses charmeurs de serpents, le Café de France, les promenades en calèche.

Ce matin à 11 h 30, tout le groupe avait rendez-vous sur la terrasse supérieure de l'hôtel Renaissance : notre ami Thomas Clément et son épouse nous recevaient. Ce fut un moment particulièrement agréable de retrouvailles, de souvenirs échangés, d'amitié partagée. M. et Mme German, ancien des goums et actuellement conservateur du palais du roi Hassan II à Marrakech, étaient des nôtres ; le cocktail était délicieusement frais et la « kémia » très appréciée. Encore bravo et merci pour cette très sympathique réception sur la terrasse ensoleillée d'où la vue s'étendait sur Marrakech jusqu'au Haut Atlas.

En soirée, au dîner folklorique au palais Ambra, nos hôtes de midi étaient nos invités.

Pendant que nous dégustions harira, tajin et couscous, une troupe de danseurs berbères exécutait l'ahidous, en chantant et en poussant des « you-you », ou d'autres danses en alternance avec des acrobates et charmeurs de serpents.

Mercredi 4 mai, Marrakech, Imi n'Tanout, Taroudant, Agadir

Au départ, il pleuvait doucement sur Marrakech ; comme à l'arrivée, Thomas était là pour l'au revoir. Fatigués par la journée d'hier, couchés tard, la pluie qui tombait, fine mais assez pour atténuer le paysage, la somnolence gagnait nos compagnons. L'arrêt au café maure d'Imin n'Tanout fut morne, tant la pluie peut avoir un effet psychologique sur le touriste, plus encore lorsqu'il est au Maroc ! Même la vie pastorale est au ralenti : pas une chèvre sur les arganiers que nous venons de découvrir ! A l'oued Issène, nous prenons à gauche ; une très bonne route rectiligne nous conduit dans la riche plaine du Sous. Taroudant, encerclée de remparts nous accueille, et le soleil est revenu. L'hôtel Sallam est un ancien palais avec de magnifiques jardins, à la végétation luxuriante et exotique, sa piscine aux pourtours ombragés. Le déjeuner nous est servi dans un décor typiquement marocain et ancien. Visite des souks, l'attention est plus particulièrement attirée par les marchands d'épices, de henné.

Sur la route d'Agadir, nous traversons de belles cultures de primeurs et d'agrumes, et c'est par une large avenue que, des Aït Melloul et Inezgane, nous abordons la capitale régionale du Sous, ville moderne reconstruite après le tremblement de terre de mars 1960.

La pluie à Agadir ! Elle est de courte durée, insuffisante compte tenu de la sécheresse constatée : il n'a pas plus depuis deux ans.

L'hôtel Royal sera notre dernier gîte de voyage ; la réception organisée dans les salons par le commandant Meyer, en présence du consul de France à Agadir, en sera la clôture.

Grand ancien des goums, notre hôte n'a pratiquement pas quitté le Maroc, ses activités sociales en Agadir entretiennent une vitalité étonnante ; membre de la Koumia — section Rhône-Alpes —, lors de ses rares séjours à Lyon il a toujours souhaité nous recevoir un jour au Maroc.

Dans son mot d'accueil, le commandant Meyer nous a dit sa joie de nous recevoir, puis le soldat qu'il est demeuré, depuis qu'en 1916 il portait la culotte rouge des enfants de troupe, évoqua ceux qui ont fait la pacification, conduit les Marocains au combat sur tous les fronts, participé à l'évolution et à la modernisation de ce magnifique pays.

M. Resseguier, consul de France, a servi pendant une douzaine d'années en Mauritanie. Dans son allocution il nous dit en substance qu'il connaît le Maroc, l'œuvre accomplie par les Affaires indigènes et les goums ; le plaisir qu'il éprouve à participer à cette réunion avec les membres de la Koumia.

Ma réponse, un peu improvisée, figure en fin de ce compte rendu ; elle est la conclusion du voyage.

Puis, après les présentations, tous ont pu très simplement converser avec le consul de France, son épouse et notre hôte, tout en appréciant le cocktail qui nous était offert.

Le commandant Cau (Affaires indigènes), et M. de Lambert de Loulay participaient à cette très sympathique réception. Ils étaient, ainsi que le commandant Meyer, invités à partager notre repas au restaurant de l'hôtel.

Jeudi 5 mai, demi-journée à Agadir - El Jadida (Mazagan)

La journée prévue à Agadir est réduite de moitié, à cause d'une autre erreur, non corrigée, dans la logistique. Il nous faut donc mettre les bouchées doubles pour visiter cette ville, entièrement reconstruite après le sinistre de 1960 ; ville moderne et touristique avec de larges avenues, de grands espaces verts, de splendides hôtels. La plage, entre le port et l'estuaire de l'oued Sous, bordée d'eucalyptus, de pins et de tamaris est magnifique.

Le choix fut difficile pour trouver les six compagnons de voyage que le commandant Meyer avait tenu à inviter à déjeuner dans sa délicieuse villa d'Inesgane ! Avec le commandant Cau nous avons passé un excellent moment, notre ancien nous recevait, bien dans la tradition.

A regret nous quittons Agadir. Un arrêt photos à la sortie nord où la vue est très belle sur le port, la baie et la ville ; nous notons au passage les bananeraies puis la route en corniche domine de 300 m environ des criques ensablées, l'océan et le cap Rhir, peu avant Tamri.

Nous quittons le rivage de l'Atlantique et traversons une forêt d'arganiers où nous avons enfin la chance de voir les chèvres tout en haut des arbres, broutant les jeunes pousses de l'argan, fruit de l'arganier. Le temps d'une photo...

Nous laissons Essaouira (Mogador) sur notre gauche ; il fait nuit quand nous traversons la plaine des Doukkala et nous arrivons fort tard à El Jadida pour dîner et dormir à l'hôtel Riad Salam.

Vendredi 6 mai, El Jadida, Casablanca, Marseille, Lyon

L'hôtel est à deux pas de la mer ; les plus matinaux sont allé fouler le sable de la plage et apercevoir le fort et les remparts de l'ancienne cité portugaise.

Azemmour, le pont sur l'Oum er Rbia, la riche plaine de la Chaouia ; Casablanca que nous évitons, l'aéroport Mohamed-V.

Les formalités de douane et d'embarquement traînent un peu. Nos compagnons « méridionaux » décollent bien avant les « lyonnais ». Voyage sans histoire dans le Boeing 727 d'Air France, par un ciel très légèrement nuageux et sans turbulences. Escale à Marseille et 30 mn plus tard nous atterrissions à Lyon-Satolas.

RHIN ET MOSELLE ASSURANCES FRANÇAISES

le plus « **koumia** » des groupes de compagnies d'assurances

1, rue des Arquebusiers – 67000 - STRASBOURG
48 - 50, rue Taibout – 75009 - PARIS
78, route de Paris – 69260 - LYON-CHARBONNIERES

Bernard MERLIN
SECRETAIRE GENERAL
STRASBOURG

Henry ALBY
CONTROLEUR PRINCIPAL
" Bordeneuve "
31380-MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Pierre SALANIÉ
AGENT GENERAL
" Le Haut-de-la-Côte "
46220 - PRAYSSAC

Michel LEONET
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DU GROUPE
Rhin et Moselle - Assurances Françaises
Languedoc
STRASBOURG

André FEAUGAS
INSPECTEUR GENERAL HONORAIRE
" Le Méjean "
Pessac - sur - Dordogne
33890 - GENSAC

Maurice DUBARRY
DIRECTEUR ADJOINT HONORAIRE
" La Grande Candelle "
Allée des Pins – 13009 - MARSEILLE

Renaud ESPEISSE
SOUS - DIRECTEUR HONORAIRE
4, Quai Koch – STRASBOURG

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE
Reconnue d'utilité publique
Décret du 26 février 1958, « J.O.» du 1er mars 1958

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :
14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS
TÉL. : 874-52-93

SECTION : .....

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Situation de famille : .....

Marié, père de famille : nombre d'enfants : .....

Prénoms et date de naissance des enfants mineurs : .....

.....

Situation militaire ou profession : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

Derniers grades aux G.M.M. : .....

Unités des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années : .....

.....

.....

Décorations : .....

.....

.....

.....

.....

.....

A ....., le ..... 19...

Signature :

Cotisation annuelle : 20 F.
Abonnement au bulletin (4 numéros par an) : 60 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : **KOUMIA 8813-50 V PARIS.**

Les réunions ont lieu le 3e mardi de chaque mois au secrétariat, de 18 heures à 20 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES
DE LA KOUMIA, ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS
ET DES AFFAIRES INDIGÈNES, EN FRANCE

Association Loi 1901
Siège social : mairie de Montsoreau - 49730 MONTSOREAU

BULLETIN D'ADHESION

Nom et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

FILIATION : .....

Situation de famille : ..... Nombre d'enfants : ....

ADRESSE : .....

.....

Numéro de téléphone : .....

PROFESSION : .....

Grade dans l'armée (éventuellement) : .....

Profession du conjoint : .....

Nom de jeune fille de votre épouse : .....

Déclare adhérer à l'Association des descendants des membres de la Koumia, anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes, en France.

— Montant de la cotisation pour 1983 : 20 F.

— Abonnement au bulletin de la Koumia pour l'année 1983 : 60 F.
(Ce bulletin paraît quatre fois par an : mars, juillet, septembre, décembre.)

— Annuaire : 20 F.

Cet annuaire comprend la liste des membres de la Koumia et celle des membres de l'Association des descendants.

— Ci-joint, en règlement, la somme de ..... F.

— Chèque à libeller au nom de l'**Association des descendants des membres de la Koumia**
et à adresser, joint au bulletin d'adhésion, au président, Georges B. de LATOUR, Les Magatis, 69, rue de l'Acacia, 13300 SALON DE PROVENCE (Tél. : (90) 53-63-50.)

A ....., le .....

Signature :

Rayer les mentions inutiles.

cetelem

89, avenue Charles de Gaulle - Neuilly sur Seine / Tél.637.81.81

PREMIER ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ
DANS LES FINANCEMENTS AUX PARTICULIERS

1 réseau de 13 000 correspondants agréés pour votre équipement courant et votre confort.

57 agences régionales à votre disposition.

Toute formule de prêt ou d'épargne *"pour mieux vivre de vos ressources"*.

Un crédit automobile facile par sa filiale spécialisée COFICA.

Mon mot à la réception d'Agadir

Monsieur le Consul de France,

Bien que toute présence française en pays étranger relève du représentant de la France, il est peu probable que vous receviez les nombreux touristes qui séjournent à Agadir. Aussi, nous sommes tous très sensibles à l'intérêt que vous avez bien voulu porter aux membres de la Koumia en voyage au Maroc, en participant à la réception organisée par le commandant Meyer. Votre présence nous honore et nous vous prions, Monsieur le Consul, de bien vouloir agréer l'assurance de notre considération très distinguée.

Mon Commandant Meyer et cher camarade,

J'avais noté en son temps votre invitation lorsque mes pas me conduiraient à nouveau au Maroc. En réponse à l'une de vos lettres, je disais ma joie de savoir que l'on est attendu dans ce pays que nous aimons toujours. Eh bien ! me voici, mais avec une trentaine de compagnons ! Votre réception se situe bien dans la tradition que nous avons connue et que vous souhaitez maintenir. Merci et tous mes compliments pour l'accueil délicat que vous nous avez réservé. Je vous souhaite une bonne continuation dans ce pays qui est le vôtre, mais, au cours d'un de vos séjours en France, sachez que vos amis Koumia auront toujours plaisir à vous revoir.

Mes chers amis,

Nous arrivons au terme de notre circuit touristique qui nous a fait revivre ou découvrir le Maroc. L'itinéraire choisi nous a permis d'avoir une vue d'ensemble du Maroc, de la variété de ses paysages, de ses climats, de ses populations. J'ai dit : circuit touristique, et cependant, alors que se déroulait le long ruban de route, quelle que soit la motivation initiale de notre voyage, comment ne pas avoir évoqué tous ces artisans de la pacification, tous ces postes d'Affaires indigènes, de goums, de makhzen, qui quadrillaient le pays jusqu'aux confins sahariens : à Merzouga, nous étions à 50 km encore de Taouz ; M'hamid est à 50 km de Zagora et, très au sud d'Agadir, Goulimine, Foum el Hassan, Fort Trinquet. Comment ne pas avoir évoqué le maréchal Lyautey, ce bâtisseur d'empire qui apporta au roi du Maroc un pays pacifié, unifié, organisé ; le capitaine de Bournazel, parmi tant d'autres, au Sarhro ; Charles de Foucauld ; tous ces chefs prestigieux dont la liste est longue ; plus près de nous, au hasard de notre route : les Parlange à Ksar-es-Souk, Dorange à Tinerhir, Saulay à Boumalne du Dadès, Tivolle, de Fleurieu à Ouarzazate, Jouin à Zagora, Aubert à Taroudant, Le Page à Agadir, etc.

Voyage de retrouvailles avec le Maroc ; circuit des souvenirs.

De retour en France, chacun fera le point de ce voyage passionnant et peut-être penserons-nous le refaire ; il importe alors d'en assurer une minutieuse préparation afin d'éviter les à-coups d'ordre logistique que nous avons connus.

Bonne fin de voyage et encore bravo pour l'accueil du commandant Meyer.

En conclusion

Nous avons fait un beau voyage ! Tous ceux qui ont eu la chance d'effectuer ce circuit ne doivent pas le regretter et certains sont disposés à recommencer.

Je souhaite que ce compte rendu, bien incomplet, notes quotidiennes du circuit, en fasse revivre les étapes et incite d'autres amis Koumia à le faire.

Comme le demandait l'agence de voyage, j'ai adressé dûment rempli, le questionnaire ainsi que mes appréciations. Sans prétendre à la catégorie « Club Méditerranée » (nous avions opté), j'ai signalé certaines lacunes dans l'organisation du voyage (hébergement, alimentation, visites, animation) et d'ordre logistique (car, itinéraire). « Chef de détachement », j'ai personnellement regretté la dualité entre le guide marocain et l'accompagnateur français représentant l'agence de voyage, donc responsable du déroulement, créant ainsi des difficultés pour résoudre les « incidents » de parcours.

Apparemment nos deux jeunes gens s'entendaient bien, mais le guide, au demeurant très sympathique, imbu de ses compétences, et influençable, avait une fâcheuse tendance à prendre des décisions unilatérales.

Par ailleurs, nous n'étions pas des touristes ordinaires et c'est un peu en catimini qu'il fallait compenser le mutisme de notre guide — mais faut-il le lui reprocher ? — sur la présence française au Maroc. Ce voyage était aussi un pèlerinage. Tout compte fait, je pense que l'objectif a été atteint.

Ce premier voyage Koumia organisé a été une réussite, cela tient à la bonne volonté de tous, chacun de nous ayant supporté de bon gré les contraintes et le minimum de discipline inhérent à tout déplacement en groupe.

D'autres voyages au Maroc sont à prévoir et à organiser au niveau de la Koumia (chef de détachement, contacts avec le Maroc) mais en réduisant la participation d'agences de voyage et de guides. Les syndicats d'initiative au Maroc peuvent nous fournir tous les renseignements sur les possibilités hôtelières (catégorie, prix) et circuits touristiques, etc., en fonction de l'itinéraire Koumia choisi. Les renseignements complétés par ceux de nos amis demeurant au Maroc, chacun des membres de la Koumia participant au voyage doit être capable, après un léger recyclage ou actualisation de ses connaissances, d'être le guide de ses compagnons et d'assurer le commentaire dans la région qui lui est propre.

Le trajet France - Maroc est à déterminer : avion ou car ; le car français qui transportait un groupe venu de France via l'Espagne et rencontré au hasard de notre voyage présentait des conditions de confort incontestables.

A l'année prochaine, au printemps, pour le deuxième voyage Koumia au Maroc !

J. MAGNENOT.

⁂

Le colonel Marcel Mathieu nous fait savoir que la deuxième édition de son livre. **Une vie exaltante** va sortir fin juillet prochain. L'Académie des sciences d'outre-mer, l'Epaulette, la **Revue historique des armées** lui ont fait une publicité inattendue avec résonance dans les associations d'anciens des régiments d'A.F.N. et de métropole.

Il est satisfait de constater qu'en 1982-1983 il existe encore dans notre pays des Français sensibles aux vertus spirituelles et morales dont son livre apporte témoignage.

Vosges

Cérémonie du souvenir au monument aux morts des Goums marocains à la Croix des Moinats, le 8 mai 1983

La veille le brouillard couvrait le col, le matin du 8 mai il pleuvait, à 16 heures quand s'est mise en place la section d'honneur du 170e R.I., d'Epinal, il pleuvait encore ! Cependant, vers la fin de la cérémonie, le soleil fit une timide apparition. Mais la pluie n'empêcha pas trois cents personnes d'assister à cette cérémonie du souvenir, organisée conjointement par la section des Vosges de la Koumia et le centre départemental de Rhin-et-Danube.

M. Christian Poncelet, président du Conseil général des Vosges, avait accepté de présider la cérémonie, entouré du député-maire de Saint-Etienne-lès-Remiremont, des conseillers généraux de la région et des maires des communes avoisinantes. Les autorités militaires étaient représentées par le colonel délégué militaire départemental, le colonel commandant le 18e régiment de Transmissions,

d'Epinal, l'adjoint du colonel commandant le 170e R.I. et le commandant du centre mobilisateur 170.

Après le lever des couleurs françaises et marocaines, trois gerbes, offertes respectivement par La Koumia, Rhin-et-Danube et les Amis de la 1re Armée française, étaient déposées au pied du monument aux morts. La sonnerie « Aux Morts » retentit, suivie d'une minute de recueillement et de l'exécution de l'hymne national.

M. Gaston Milion, président du centre départemental de Rhin-et-Danube, après la lecture de l'ordre du jour n° 9 du général d'armée de Lattre de Tassigny, demanda aux assistants de se souvenir des sacrifices consentis par les soldats de la 1re armée française. Il déplora que les valeurs fondamentales qui animaient les jeunes de 1944, dévouement et abnégation, soient maintenant oubliées, trop souvent sous l'influence des médias.

Le lieutenant-colonel Jacques Vieillot, président de la section des Vosges de la Koumia, rappela à son tour le sacrifice des goumiers marocains et de leurs cadres français, au cours des dures campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne, dont l'itinéraire est gravé sur notre monument. Il précisa que ces unités étaient composées de Marocains, de Français d'Afrique du Nord et, aussi, de jeunes de la Métropole venus les rejoindre pour se battre à leurs côtés. Il demanda que l'on n'oublie pas non plus les camarades des goums tombés en Extrême-Orient « au cours de cette guerre d'Indochine cruelle et méconnue ». Il demanda enfin à l'ensemble de nos amis d'avoir une pensée pour notre chef, le général Guillaume, notre grand « Auroch », qui vient de nous quitter. Le lieutenant Roland Fostel lut ensuite la « prière pour nos frères marocains ».

Après l'allocution de M. Walroff, député des Vosges, M. Christian Poncelet, soulignant à son tour le sacrifice des goumiers et des soldats de la 1re armée française, exprima la reconnaissance des Vosgiens et sa foi dans les destinées de notre pays, après de tels exemples qui doivent être médités par la jeunesse.

Pour clore la cérémonie, la musique de Basse-sur-le-Rupt exécuta le chant des Tabors, la marche des Africains et celle des Tirailleurs.

Redescendus dans la vallée, les participants furent invités à un vin d'honneur à l'hôtel de ville de Cornimont. Enfin, un dîner typiquement vosgien, le « machon des hautes Vosges », regroupa plus de 110 anciens et descendants de la Koumia et de Rhin-et-Danube.

Assistaient notamment à la cérémonie de la Croix des Moinats ainsi qu'aux réunions dans la vallée : le général Aubier, Ambrosi, Aubertin, Barbaize (D), Besnard, Simon Brocherez, Corinne Brocherez (D), Michel Brice, André Blanche (D), Mme Chrétien, David, Dumont, Fostel, Gérard, Mme Habrant (D, fille de notre regretté ami Georges Feuillard), Mme Job (amie des goums), Marotel, Mervelay, Mange, Munier, Million, Pentagaime, Pernoux, Romani, Verdun, Verney, Vieillot. Nombreux étaient ceux qu'accompagnait leur épouse.

Notre président national, le général Feaugas, n'avait pu, étant pris par d'autres obligations, assister à la cérémonie, de même que Mme de Saint-Bon, rentrant d'un voyage lointain.

Avaient également demandé à être excusés : le colonel Sergent, le capitaine Rolland, M. et Mme Sartran, le lieutenant et Mme Pertin (D) ainsi que M. Emile Lombard.

Jacques VIEILLOT.

MONTSOREAU

Réunion du conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau le 3 juin 1983

Au cours de cette réunion, sous la présidence du général Feaugas, en présence de M. Jolivet, vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire, du colonel Gentil, représentant le général commandant l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie, de M. Foulon, maire de Montsoreau, des commandants Pasquier, Dalloneau, Boyer de Latour, de MM. Huchard, Muller et Michel Pasquier.

Ont été examinées les questions suivantes :

Mme Béatrice Appia a fait don au musée de dix toiles choisies parmi ses œuvres et neuf tableaux de son premier mari décédé, M. Eugène Dabit. Ce legs a été accepté à l'unanimité. Le conseil d'administration a prié le général Feaugas d'exprimer à la donatrice ses vifs remerciements.

M. Jolivet a accepté de s'occuper, à l'échelon régional, du dossier relatif à l'élaboration d'une affiche touristique représentant le château de Montsoreau.

De son côté, M. Foulon, maire de Montsoreau, insiste sur l'importance que revêt, pour la ville et le château, l'impression d'une telle affiche. M. Huchard assurera la liaison avec M. Jolivet.

Parmi les travaux urgents à faire au château, le commandant Pasquier signale la nécessité de protéger les armes par des vitrines solides, des vols ayant été commis.

Enfin, par un vote de 10 voix contre et une abstention, la demande de Mme Nédellec qui avait entrepris des démarches en vue de faire accueillir au château de Montsoreau, le musée historique de l'Afrique du Nord, a été repoussée, ces collections n'entrant pas dans le cadre des buts que poursuit notre musée.

Musée des goums

Le service du tourisme n'ayant délégué aucun crédit pour la confection des dépliants, il a été tiré, de façon artisanale, 4.000 feuillets de publicité, à l'initiative de Philippe Pasquier. En voici le texte.

Château de Montsoreau

Visitez le Musée des anciens goums marocains

Construit de 1445 à 1456 par Jean de Chambe, membre du conseil privé de Charles VII. Restauré par le département de Maine-et-Loire, avec l'aide des Beaux-Arts.

Cet important monument, construit au confluent des vallées de la Vienne et de la Loire, dans le plus beau site de la région, a la particularité de rassembler, grâce à son magnifique escalier Renaissance, ajouté sur la face sud en 1530, les styles gothique et Renaissance. Port sur la Loire, Montsoreau a vu passer Charles VII, Louis XI et Philippe de Commines, lors de son mariage avec la fille du bâtisseur, Anne de Bretagne, et bien d'autres grands personnages du royaume de France.

Depuis 1956, il abrite le Musée des goums marocains, qui se sont illustrés dans les campagnes pour la libération de la France.

Visite tous les jours, sauf le mardi. Matin : 10 heures - 12 heures. Après-midi : 14 heures - 19 heures. — Renseignements : château de Montsoreau, 49730 Montsoreau. Tél. : (41) 51-70-25. Location de salle pour cérémonies.

Dons reçus de :

— Mme Béatrice Appia-Blacher : dix toiles et gouaches choisies parmi ses œuvres ; neuf œuvres de son premier mari décédé, le peintre Eugène Dabit, toutes réalisées au Maroc entre 1928 et 1930.

— Capitaine Pierre Cozette : deux photographies de son frère, le capitaine Cozette, tombé en Algérie.

— Chef de bataillon Dalloneau : dossier sur la mise en valeur des steppes de la moyenne Moulouya. Dossier contenant le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la ferme des A.M.M. du cercle du Haut-Ouerrha. Dossier contenant le rapport moral et financier de la ferme des A.M.M. du cercle du Haut-Ouerrha. Recueil de la coutume des Aït Morrhad d'Assoul et des Chorfas d'Assoul établi par le capitaine Dalloneau en 1953-1954.

— M. Emile Escaillier, président de la Société d'études historiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes : médaillon de bronze à l'effigie du général Guillaume.

— Chef de bataillon Espeisse : notice sur la modernisation rurale dans le secteur du Guigou (Skoura et Almis).

— Mme Le Page, veuve du colonel Le Page : le calot d'arme du colonel ; une djellaba offerte au colonel par le pacha de Marrakech, Si hadj Thami el Glaoui ; le drapeau des Aimitiés africaines.

— Enfants du commandant Henry Mercier, par l'intermédiaire de l'un d'eux, Mme Frédéric Boyer : œuvres du commandant Mercier, comprenant : grammaire franco-arabe, la correspondance arabe, la politesse arabe au Maroc, questionnaire médical ; le Coran, texte arabe et français, exemplaire numéro 946, relié cuir rouge, avec enluminures or (miniatures de Sidi Abdelkrim Ouezzani) éditions Eurafrique, Tanger.

— M. Messiez, « ami des Goums », principal du collège de Saint-Pierre-d'Albigny, Savoie : deux cartes postales anciennes représentant des goumiers des 4e 5e ou 6e goums, à l'époque de la « colonne des Zaers » en 1910 (**cf.** évocation historique par le colonel Saulay, dans la rubrique « Articles divers »).

— Mme Marie Pideil, veuve du lieutenant André Pideil, mort au champ d'honneur au début de 1940 : grande tenue du lieutenant Pideil, officier des Affaires indigènes, 1929-1939 ; sa croix de chevalier de la Légion d'honneur ; sa croix de guerre 1939-1940 ; la médaille espagnole de La Paz.

— Adjudant-chef Max Soubrié : sacoche d'officier allemand ; pistolet Beretta n° G 19310 ; carte d'Italie du secteur de Fondi ; **le Monde illustré,** n° 4118 du 1er mai 1945, intitulé « En Alsace avec les goumiers ».

— Général Jean Wartel : une photographie de l'huilerie coopérative de Ouezzane ; neuf dessins historiques.

— Anonymes : Trois photographies représentant les cadres du 2e ou 3e G.T.M. au Val-d'Ajol ; photographie représentant les lieutenant-colonel Guillaume, commandants Salanié et Leblanc, chef du cercle Zaïan, capitaines Bourdelles, de Colbert et Massiet du Biest, lors de la remise des insignes de grand officier de la Légion d'honneur au pacha Hassan ; deux croquis (kasba et paysage) exécutés en 1916 par le lieutenant Thomas, mort au champ d'honneur quelques jours plus tard.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

— Stéphanie, née le 19 décembre 1982, fille de M. et Mme de Silguy.

— Amaury, né le 4 mars 1983, fils de M. et Mme de Montillet, petits-enfants du colonel et de Mme Pierre de Montillet.

— Raphaël, né le 20 décembre 1982, fils de Bertrand (Descendant) et Béatrice Guérin.

— Amélie, née le 11 mars 1983, fille de Jean-Louis (Descendant) et Bénédicte Guérin, onzième et douzième petits-enfants du colonel et de Mme Henry Guérin.

— Sébastien, né le 11 février à Rouen, fils de Jacques et Chantal Ancel, dix-huitième petit-enfant de Mme Rousseau-Lémery, veuve du commandant Jean Rousseau.

— Camille, née le 16 mars, troisième enfant de Michel (Descendant) et Danièle Pasquier, petite-fille du commandant et de Mme André Pasquier.

— Anne-Françoise, née le 23 mars à Toulon, fille de Didier et Marie-Joëlle Ruel, petite-fille du colonel et de Mme Jacques Ruel.

— Amandine, née le 8 avril, fille d'Alain et Aline Servoin, septième petit-enfant du commandant et de Mme Henri Servoin.

— Caroline, née le 23 mai à Brest, fille d'Hervé et Guylaine Esmilaire, petite-fille de Mme Esmilaire, veuve du lieutenant-colonel Roger Esmilaire.

— Olivier, né le 28 mai, fils de Paul et de Geneviève Mammale, onzième petit-enfant de Mme Alexandre, veuve du lieutenant-colonel Marcel Alexandre.

— Thibault, fils du Dr Axel (Descendant) et de Mme Dubus, petit-fils du commandant Dubus.

Aux parents et aux grands-parents, la Koumia et l'association des Descendants adressent leurs chaleureuses félicitations.

MARIAGES

— M. René Pasquier avec Mlle Dörte von Ronne, le 20 septembre 1982, à Paris.

— M. Marc Gauthier, fils du lieutenant-colonel et de Mme Robert Gauthier, avec Mlle Isabelle Pruvot, le 8 juillet 1983 en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Paris (10e).

— Mlle Isabelle Gagnaire, fille de M. et Mme Jean Gagnaire, avec M. Jérôme de Prévost, le 9 juillet, en l'église Sainte-Thérèse du Bois-Saint-Denis, à Chantilly (Oise).

— Mlle Hélène de Lignières, fille du colonel et de Mme de Lignières (Descendante), petite-fille du colonel et de Mme Picardat, avec l'aspirant de marine Vincent Le Coguiec, le 30 juillet, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris (7e).

La Koumia et l'association des Descendants adressent leurs chaleureuses félicitations aux parents et leurs meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

- Sergent-chef Raymond Wavelet, le 3 novembre 1982, à Saint-Lô (Manche).
- Sergent-chef Armand Fave, le 5 décembre 1982, à Luchon (Haute-Garonne).
- Chef de bataillon Paul Laurès, le 16 février à Sète (Hérault).
- Colonel René Puidupin, le 2 avril, obsèques le 4 avril à Béthancourt-en-Valois (Oise).
- Commandant Guy Egloff, le 3 avril, à l'hôpital Bégin, à Saint-Mandé (Val-de-Marne), obsèques le 8 avril à Céret (Pyrénées-Orientales).
- Mme Annie Pertin, épouse de Jean-François Pertin (Descendant), bru du colonel et de Mme Georges Pertin, le 3 avril, obsèques le 9 à Crèches-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- Général Joseph Breil, le 11 avril, obsèques le 21 à Vers (Lot).
- Capitaine Guy Ocamica, en avril.
- Colonel Etienne Grobert, au début de mai, à Angers (Maine-et-Loire).
- Mme Gros, veuve du commandant Gros, mort au champ d'honneur à l'île d'Elbe en 1944, le 17 mai, obsèques le 19 au Val-de-Grâce, à Paris.
- Capitaine Roland Roussel, à Pont-Audemer (Eure).

Aux familles en deuil, la Koumia et l'association des Descendants adressent leurs affectueuses condoléances et les assurent de la fidèle amitié de tous leurs membres.

PROMOTIONS ET DISTINCTIONS

- Le lieutenant-colonel Olivier Leblanc (Descendant), fils du général Leblanc, a été promu colonel.
- Le médecin-commandant Robert Vergez-Pascal, époux de Mme Béatrice Vergez-Pascal (Descendante), fille du commandant Rènevier, décédé, a été promu médecin-lieutenant-colonel.
- M. Alain Picardat (Descendant), fils du colonel Picardat, a été promu officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Ont été faits chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

- Le capitaine Jacques Arbola (Descendant), fils du colonel Arbola, décédé, de Perpignan ;
- M. Michel Brice, ancien du 85e goum, 3e G.T.M., du Boncel (Vosges), qui était présent à la cérémonie de la Croix des Moinats le 8 mai ;
- M. Honoré Salaün, ancien adjudant-chef des goums, de Hyères ;
- M. Charly Thommeret, ancien adjudant-chef des goums, d'Alençon.

La Koumia et l'association des Descendants leur adressent leurs chaleureuses félicitations.

IN MEMORIAM

Docteur Matthieu Bessi, décédé le 9 février 1983

Je vous remercie de vous être rassemblés pieusement et fraternellement autour de Matthieu et des siens. Il nous revient maintenant d'apporter au soldat et au médecin français l'hommage de la Patrie.

Après de brillantes études médicales, Matthieu Bessi, dans les épreuves du pays, s'est porté volontaire. En octobre 1944, son médecin-général inspecteur, qui l'a distingué, lui propose une affectation auprès de lui dans un important hôpital militaire. Avec son beau et bon sourire, il décline cette proposition : « Mon Général, si je me suis engagé, c'est pour servir en première ligne ». En première ligne, Matthieu a servi toute sa vie.

Il est décoré de la croix de guerre 1939-1945 avec palme, officier de la Légion d'honneur à titre militaire, grand invalide de guerre. Sa citation se passe de commentaire : le 17 mars 1945, dans la forêt de Haguenau, l'un de ses goumiers marocains ayant été blessé, le médecin-sous-lieutenant Bessi s'est élancé à travers un champ de mines pour lui porter secours, a sauté lui-même sur une mine et a eu la jambe arrachée, manifestant une fois encore des plus hautes vertus militaires et d'un total esprit de sacrifice

La paix revenue, il apporte inlassablement aux Marocains et aux Français, à Khouribga puis à Marrakech, les soins d'un praticien et d'un chirurgien au diagnostic et à la sûreté rapidement réputés. Sa haute silhouette blanche drapée — avec quel panache ! — dans une djellaba toujours en mouvement, ne quittera plus nos souvenirs. Nous ne pourrons jamais oublier sa personnalité extraordinairement jeune et rayonnante, de l'intelligence et du cœur.

A vous, Madame, à vos chers enfants, nous exprimons les sentiments de ceux qui l'admiraient, et qui l'aimaient. A vous, Docteur Bessi, qui l'avez si bien servie, nous adressons le salut de la France.

(Allocution prononcée par le consul général de France lors des obsèques à Marrakech, le 11 février 1983.)

Sergent-chef André Lafon

Né le 13 juillet 1908, André Lafon nous a quittés le 23 avril 1983.

N'acceptant pas l'occupation nazie, André Lafon s'était évadé de France pour venir au Maroc s'engager pour la durée de la guerre. Arrêté par la police espagnole, il avait été interné plusieurs mois au trop célèbre camp de Miranda de Ebro.

Ayant rejoint Médiouna, il est mis à la disposition du commandement des Goums marocains qui l'affecte au service automobile du G.C.E. du 4e G.T.M. qu'il rejoint à Taza. Avec cette unité il participe aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne puis rentre au Maroc pour y être démobilisé. Spécialiste auto, il continue alors à servir à l'Inspection des forces auxiliaires de 1946 à 1960, année où il sollicite sa mise à la retraite pour rentrer en métropole.

Membre à vie de l'Amicale des anciens des goums, André Lafon s'est attaché dès 1946 à la renaissance de l'association après la guerre en participant au sein de l'équipe rbatie, à l'organisation des manifestations assurant le rayonnement de l'Amicale jusqu'à sa dissolution.

Son évasion, son internement en Espagne et son engagement pour la durée de la guerre lui avaient valu la reconnaissance du titre d'interné résistant.

René JACOB,

Joué-les-Tours, le 16 mai 1983.

Aspirant Robert Lefebvre

Le 26 mai dernier, décédait à l'hôpital Saint-André de Bordeaux, notre camarade Robert Lefebvre, né le 28 avril 1903.

Cavalier, il avait servi dans les goums au temps de la pacification du Maroc, puis il avait réintégré les spahis avant de terminer sa carrière militaire au service du matériel à Meknès en 1946. Ensuite, sous les ordres du commandant Mathonnière — qui, lui aussi, nous a quittés, hélas ! voici peu — il avait servi au bureau de reclassement des anciens militaires marocains de Meknès d'où, au moment des émeutes de 1956, il était parti pour la France.

Robert Lefebvre se dévoua ensuite au bureau d'orientation des rapatriés d'Andernos, sur les bords du bassin d'Arcachon, et poursuivit ses activités comme chef du service d'accueil à la délégation de Bordeaux, à compter du 1er mars 1962, où il prit définitivement une retraite bien gagnée.

Titulaire de la croix de guerre des T.O.E. avec deux étoiles de bronze, Robert Lefebvre avait été cité à la suite d'engagements en 1926 et 1927. La première fois, c'était comme chef d'un peloton d'escorte dans la région de Marrakech, la seconde fois, comme maréchal-des-logis au 34e goum mixte dans la région de Fès.

A M. Michel Lefebvre, qui vient de nous faire part du décès de son père, la Koumia présente ses bien vives condoléances.

St. MIKCHA.

Colonel Georges Rouast

Le 30 octobre 1982 est décédé, à Lyon, celui qui, plus qu'un camarade de promotion de Saint-Cyr, était pour moi devenu un ami.

Le colonel Georges Rouast, né le 22 juillet 1910 à Ardillats dans le Rhône, est sorti de Saint-Cyr en 1933 (promotion du Tafilalet), affecté au 6e R.T.M. à Valence, puis au 4e bataillon de ce régiment à Embrun, bataillon qui, en octobre 1935, passe au 3e R.T.M. à Saint-Dié.

Mais déjà l'esprit d'aventure du jeune lieutenant, son caractère indépendant qui accepte difficilement les contraintes de la vie de caserne en métropole, l'attirent vers une vie plus riche de réalisations et de contacts humains. Il est admis sur sa demande, à suivre le cours des Affaires indigènes de Rabat en octobre 1937.

Le 10 juillet 1938 il reçoit sa première affectation dans le bled à Alnif, puis on le voit successivement à Rissani, à Tagounit, à El Kbab.

Promu capitaine le 25 septembre 1943, il rejoint en mai 1944 le 4e tabor comme adjoint au commandant de cette unité. Il passe au 3e G.T.M. et participe au débarquement de Provence, prenant en septembre le commandement du G.C.A. du 17e tabor, puis du 22e goum le 9 janvier 1945.

Au retour du 3e G.T.M. au Maroc il passe sur sa demande au 1er G.T.M. où il prend le commandement du 61e goum du 2e tabor. La campagne terminée, il rentre au Maroc avec son unité et est affecté à Ksar-es-Souk le 1er octobre 1945. Puis il passe à Khenifra le 1er avril 1951 et, promu chef de bataillon le 1er juillet 1952, il prend aux Ait Issehaq le commandement du 8e tabor.

Après avoir effectué au camp de Sissone le stage des officiers supérieurs, il embarque, avec son tabor, sur le « Pasteur » le 17 mars 1954 et débarque à Saïgon le 2 avril.

A la tête de son unité, il participe à de nombreuses opérations durant lesquelles il fait preuve à la fois d'un sens inné du terrain, d'une grande maîtrise de soi et d'un courage raisonné, soucieux de préserver la vie de ses subordonnés, mais aussi celle des populations civiles, malheureuses victimes, trop souvent, de cette guerre de maquis dont Rouast déplore les excès commis des deux côtés. Il n'hésite pas à adresser à ses cadres français une note de service leur rappelant les limites des actions de guerre et leur rôle de pacificateurs auquel ils doivent donner la priorité. Il demande à tous de donner l'exemple de la discipline dans tous les domaines mais aussi de la tenue tant au physique qu'au moral. Imprégné des principes du maréchal Lyautey, il veut que, partout et par tous, la France soit aimée et respectée. Intransigeant pour lui-même, il l'est aussi pour les autres. C'est à l'hôpital de Hanoï où, avec l'autorisation du colonel Sore, son chef de l'époque, il était venu m'accueillir à ma sortie des camps viets, qu'il me fait part de ses inquiétudes sur l'avenir de notre empire. Rapatrié le 6 novembre 1954 sur le Maroc avec son unité, après un mois seulement de congé de fin de campagne, il emmène son unité en Algérie où, pendant cinq mois, il est à la disposition du général Parlange alors préfet de Batna.

En mai 1955 il rejoint le Maroc, affecté à Agadir. Le 1er octobre 1955 il est nommé chef de bureau du territoire de Tiznit.

Quand survient l'indépendance du Maroc, il est affecté au 25e B.C.A. à Menton. Nommé lieutenant-colonel le 1er juillet 1959, il repart à nouveau pour l'A.F.N., désigné comme commandant en second du secteur de Dra-el-Mizan le 27 février 1960. En juillet 1962, il est affecté à la subdivision de l'Ain, puis prend, le 1er juillet 1963, le commandement du centre de sélection de Lyon.

Promu colonel le 1er avril 1964, il est, sur sa demande, admis en octobre de la même année, à faire valoir ses droits à la retraite, et, le 21 décembre 1967, l'honorariat de son grade lui est conféré.

Commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de sept citations, le colonel Rouast était un « râleur », certes, exigeant plus encore de ses chefs que de ses subordonnés, parfois tourmenté, mais d'un naturel gai, et humoriste à froid, il était incapable d'avoir quelque sentiment bas ou mesquin. Rendus tous deux à la vie civile sur notre demande, il m'avait rendu visite à Brive en 1970. Nous avions évoqué nos souvenirs d'octobre 1944 dans les Vosges lorsque, passant les nuits dans le même trou humide, nous tentions de nous réchauffer sans attirer l'attention de l'ennemi tout proche ; et, une fois de plus, nous étions tombés d'accord sur les conséquences prévisibles des événements de 1968. Il redoutait avant tout, et à juste titre, la généralisation d'un laxisme qui laissait s'effriter les valeurs qui avaient fait la grandeur de la France.

Scrupuleux à l'extrême, il avait longtemps hésité à s'inscrire à la Koumia, estimant qu'il ne pouvait nous apporter que trop peu. Il avait enfin cédé à mon amicale insistance et accepté de figurer à notre annuaire en juillet 1981. Pour moi, comme pour beaucoup d'autres, il demeurera l'exemple de celui qui, quel que soit le niveau où il est placé, sait prendre ses responsabilités dans tous les domaines, et les assume jusqu'au bout, ce qui, à l'époque actuelle, n'est, hélas ! pas si fréquent.

Que son épouse et ses enfants sachent que son souvenir demeurera parmi nous et que la Koumia sera auprès d'eux en toutes circonstances en reconnaissance de l'exemple que le colonel Georges Rouast nous a donné.

Général FEAUGAS,

mars 1983.

Rectificatif

au n° 88 de La Koumia, d'avril 1983

C'est par erreur que nous avons indiqué dans notre dernier numéro que Jean Chassiboud avait servi en 1950-1951 à Camp-Berteaux.

En 1950-1951, l'adjudant Chassiboud était au 75e goum sous les ordres du lieutenant Hulin, lui-même commandé par le capitaine Dorange, chef du poste des A.I. de Saka.

(Mise au point amicalement adressée par le capitaine Hubert Boivin.)

ASSOCIATION DES DESCENDANTS

Assemblée générale ordinaire
4 juin 1983 au château de Montsoreau

En ce samedi 4 juin 1983, les Descendants n'avaient jamais répondu aussi nombreux à la convocation adressée par leur président.

Deux membres du conseil d'administration étaient absents : Francine de Lignières, retenue à Paris pour des raisons familiales et Jean-Francis Carrère, préoccupé par l'état de santé de sa mère.

En déclarant ouverte la 5e assemblée générale, le président rappelle que, le 16 juin 1979, se tenait à Montsoreau la première assemblée générale officielle de l'association.

Il constate les résultats enregistrés depuis cette première réunion et remercie les nombreux sociétaires qui ont répondu à son appel, malgré les soucis de toute nature qui empêchent bien souvent les Descendants d'assister aux réunions.

Le président indique que le déroulement d'une assemblée générale comporte toujours un certain formalisme obligatoire résultant de l'application de la législation régissant les associations de la loi de 1901.

Les sociétaires, après la lecture du rapport moral du président, auront à approuver le procès-verbal de l'A.G. de 1982, les comptes de l'exercice 1982 et le projet de budget 1983 présentés par Michel Pasquier, trésorier. Ils auront à donner quitus aux administrateurs de leur gestion 1982.

Le président rappelle les différents points de l'ordre du jour adoptés par les membres du conseil d'administration le 22 février dernier à Paris, puis il donne lecture du rapport moral se rapportant à l'année 1982.

Chers amis, chères amies,

Pour les membres de votre conseil d'administration, l'année 1982 a été une année de prise de conscience des réalités que nous cachaient l'enthousiasme et la foi qui ont permis, dès la création de notre association, le regroupement rapide de plusieurs centaines de sociétaires.

L'approbation unanime du texte exposant l'objet social de l'association ne peut suffire.

Votre conseil s'est rendu compte des difficultés qu'il y avait à mener des actions concrètes et à entraîner les sociétaires dans leur sillage. Ces difficultés proviennent de la dispersion géographique qui éloigne les Descendant des lieux fixés pour les réunions et complique la résolution des problèmes posés par le déplacement de familles entières. D'autre part, des impératifs personnels limitent le nombre de participants pendant l'année.

Pourtant, malgré les obstacles rencontrés, nous pouvons considérer, à la lecture des nombreuses lettres reçues, que les Descendants, dans leur très grande majorité, approuvent les thèmes qui ont été exposés dans les procès-verbaux ou les comptes rendus parus dans les bulletins de la Koumia. En particulier, ils tiennent au maintien du souvenir des actions passées de leurs parents, à la conservation du patrimoine rassemblé dans ce haut lieu du souvenir qu'est devenu le musée de Montsoreau, et au maintien de l'amitié franco-marocaine aussi bien en France qu'au Maroc.

Au travers de tout ce qui est écrit ou dit par les Descendants, nous ressentons toujours une grande cohésion et unanimité de pensée, une grande chaleur dans l'expression des sentiments d'amitié et de fraternité qui rassemblent les Descendants autour de leurs parents.

Si par moments un certain découragement a pu s'emparer de nous devant les faibles résultats obtenus, nous n'avons jamais été déçus par des réactions négatives des Descendants.

Certes, nous aurions souhaité réaliser plus rapidement des actions concrètes, nous aurions souhaité que des initiatives soient prises, que des articles soient écrits, que des rencontres soient organisées avec les Descendants marocains résidant en France, que des voyages s'effectuent au Maroc à la rencontre des Descendants marocains, que des Marocains soient reçus en France dans les familles, etc.

J'ai douté un moment de mon efficacité à mener « tambour battant » une activité associative qui réponde au désir latent exprimé par les sociétaires. J'ai eu l'occasion d'exposer mon point de vue et celui des membres de votre conseil dans les bulletins de la Koumia.

Je vous appelle à une réflexion individuelle sérieuse, à une prise de conscience des réalités de la vie associative qui impose des règles et des efforts. Bien entendu, nous souhaitons une adhésions spontanée et volontaire. Personne n'est contraint par obligation, personne ne doit avoir mauvaise conscience. Chacun fait ce qu'il peut, étant donné ses contraintes propres.

Nous ne sommes pas pressés, nous sommes sûrs aujourd'hui que les descendants des Descendants auront à cœur de poursuivre l'œuvre humaine et fraternelle entreprise.

Il nous faut profiter de cette assemblée générale, et de toutes les occasions de rencontre qui nous sont offertes, pour échanger nos points de vue sur les problèmes de notre vie associative, en toute amitié, en toute franchise et très directement.

Les membres du conseil d'administration et moi-même, nous sommes vos élus et nous nous devons de représenter le plus fidèlement possible tant vos aspirations que votre expression et vos possibilités.

Nous devons affirmer notre volonté, nous devons exploiter la richesse potentielle de notre groupe dont la composition recèle des valeurs intellectuelles, morales et matérielles qui doivent être mises au service de tous.

Nous le pouvons. Nous le devons. A chacun d'apporter sa contribution, fût-elle minime, fût-elle tardive.

La prise de conscience réaliste de 1982 et des obstacles rencontrés ne doit pas masquer les résultats positifs enregistrés.

Notre association augmente sans cesse l'effectif de ses sociétaires.

A ce jour, nous sommes 342 Descendants regroupés.

Au 31 décembre 1980, nous étions 210.

Au 31 décembre 1981, nous étions 270.

Au 31 décembre 1982, nous étions 329.

Vous pouvez vous-mêmes constater l'augmentation lente mais continue du nombre des sociétaires, qui se répartissent en 13 sections sur le territoire métropolitain. Les sections les plus nombreuses en effectifs étant celles de Paris et de Marseille. 35 sociétaires résident à l'étranger et nous entretenons avec eux des relations épistolaires suivies.

Quelques-uns ont séjourné ou séjournent actuellement au Liban. Il s'agit du général Jacques Granger, du lieutenant-colonel Jean-Luc Iacconi, du capitaine Hervé Lancrenon et du sergent Franck Flecksteiner.

D'autres, ingénieurs agronomes, résident actuellement en Afrique. Il s'agit de Robert Nicou et de sa famille en Haute-Volta, de Bertrand et de Claudine Duhem, tous deux ingénieurs agronomes au Congo.

D'autres encore, professeurs, directeur d'école, diplomates ou hommes d'affaires, séjournent à l'étranger. Tous devraient pouvoir nous faire part de leur expérience dans des articles qui pourraient intéresser les lecteurs du bulletin de la Koumia.

Les Descendants appelés à voyager dans ces divers pays trouveront auprès d'eux un accueil amical.

A tous les Descendants éloignés de la France, j'adresse en votre nom un salut amical et fraternel.

Si nous pouvons être satisfaits de l'augmentation de notre nombre, nous devons regretter la négligence de certains d'entre nous qui oublient de régler leur cotisation. Ils ne peuvent ignorer que leur association ne peut subsister sans leur soutien. D'autant que cette cotisation de 20 F n'a pas varié depuis 1978.

Nous aborderons tout à l'heure l'augmentation de cette cotisation.

Si nous réussissons jusqu'ici à faire face, largement, à nos charges, c'est grâce, d'une part, à l'aide généreusement accordée jusqu'en 1982 par les dirigeants de la Koumia et, d'autre part, aux dons remis par des Descendants et des Anciens. Ces dons s'élèvent depuis la création de l'association, à 11.885,20 F.

La majeure partie des frais résulte de l'envoi du courrier.

Personnellemeint, je dois beaucoup à mon épouse qui tient mon secrétariat, le fichier des Descendants et expédie le courrier. En 1982, plus de 1.000 lettres ou envois ont été effectués. En 1983, nous en sommes déjà à 704 correspondances. Je ne tiens pas compte des correspondances envoyées par les autres administrateurs ou les responsables de sections régionales.

Ce envois, qui coûtent cher, sont cependant indispensables pour assurer les liaisons nécessaires entre nous. Evitez-nous les lettres de rappel de cotisation, en payant spontanément celle-ci en début d'année. Nous ferons ainsi des économies substantielles.

Les membres de votre conseil d'administration se réunissent régulièrement deux fois par an à Paris pour définir les actions à entreprendre, faire le point sur la vie de l'association et fixer les ordres du jour du conseil et des assemblées générales.

Tous les administrateurs peuvent s'exprimer en toute liberté, les décisions sont prises à l'unanimité des participants, après une concertation complète et très directe.

Jean Bertiaux, administrateur, a adressé des lettres aux commandants des grandes écoles militaires pour leur faire part de l'existence de notre association, des objectifs qu'elle se propose d'atteindre et de l'intérêt qu'elle porte aux stagiaires des Forces armées royales marocaines.

Des réponses positives ont été obtenues.

L'association « La Saint-Cyrienne » a également été informée de notre existence.

Nous demandons à Jean Bertiaux de continuer son effort d'information auprès des autorités militaires et des directeurs de revues militaires ou autres.

Robert Coudry aide beaucoup notre association. Il lui a fait don de 5.000 lettres à en-tête, dont l'imprimeur est M. Pierre Guisbert, imprimerie Baubert à Paris, 19, rue Debelleymes, 75003 Paris.

Nous le remercions en votre nom de tout cœur.

Des renseignements nous ayant été fournis par nos anciens de la présence de descendants de goumiers marocains résidant en France, nous avons commencé un fichier de ceux-ci.

Nous communiquerons ces renseignements aux présidents de section et aux Descendants responsables de manière à convier ces Marocains aux réunions de section Koumia.

A titre personnel. nous recevons sous notre toit régulièrement un Descendant français et un marocain qui sont actuellement élèves officiers pilotes à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence.

Je vous fais part de la proposition faite par Yannick d'Arcimoles d'organiser, entre les familles françaises et marocaines, un parrainage de garçons ou de filles. Cette idée me paraît conforme à l'esprit dans lequel nous devons mener notre action et j'invite chacun d'entre nous à y réfléchir.

Vous connaissez Mme Valette, née Renée Garry, artiste et poète, dont nous entendrons la lecture du poème intitulé « Enfant », par une jeune Descendante à la fin de l'assemblée générale.

En ce qui concerne l'organisation de notre association, nous aurons à nous préoccuper de la désignation des responsables de section.

Avant de conclure, je vais vous faire part de la création de la fondation Koumia - Montsoreau chargée de la conservation du musée des Goums marocains

(décret du 3 août 1982). Reconnue d'utilité publique, elle doit son existence à un fonds de 300.000 francs versé par la Koumia et à l'obstination inlassable, depuis sept ans, de nos anciens. Michel Pasquier et moi faisons partie de son conseil d'administration. Ainsi la pérennité du musée est assurée. La Koumia et l'association des Descendants se trouvent également confortées du fait des nouvelles possibilités offertes à la Fondation : appui des autorités de tutelle représentées dans son conseil d'administration et augmentation du patrimoine rendue possible par les acceptations de dons.

Je crois vous avoir exposé de façon assez complète le bilan de la vie de notre association en 1982, qui m'apparaît positif. Votre participation nombreuse à notre assemblée générale de Montsoreau nous le confirme concrètement.

Chers amis, chères amies, merci pour votre présence, merci pour l'ambiance amicale, sympathique et chaleureuse de notre réunion. Merci enfin d'avoir bien voulu m'écouter.

Grâce à Gérard Le Page et à ses amis, dont la gaieté et l'humour ont été communicatifs, les Descendants ont exprimé par des applaudissements spontanés et nourris leur vitalité, leur enthousiasme et leur attachement à leur association.

Le président passe la parole à Michel Pasquier, trésorier, pour qu'il présente les comptes de l'exercice 1982 et le projet de budget 1983.

En partant du résultat excédentaire de l'année 1981 qui s'élevait à 20.216,71 F, Michel Pasquier vous fait part du bilan également excédentaire de l'année 1982. Le solde créditeur étant de 33.524,53 F.

Michel Pasquier indique que cette situation confortable est due aux recettes provenant des abonnements au bulletin **Koumia** généreusement offerts par nos anciens et aux dons reçus de Descendants et d'anciens pour un montant de 5.036,52 F.

Les charges par ailleurs étant très raisonnables.

Michel Pasquier donne alors lecture des comptes ci-après exposés : bilan de l'année 1982 et budget prévisionnel pour l'année 1983.

Bilan financier 1982

Solde créditeur au 31-12-1981 : 20.216,71 F

RECETTES :		DEPENSES :	
— Cotisations (259 à 20 F)	5.180,00	— Règlement **Koumia**	440,00
— Bulletins (129 à 50 F) ..	6.450,00	— Frais de secrétariat et	
— Annuaires (22 à 20 F) ..	440,00	de fonctionnement	3.358,70
— Dons	5.036,52		
— Report solde au 31-12-1981	20.216,71		
Total crédit	37.323,23	Total débit ...	3.798,70

Solde créditeur au 31-12-1982 : 33.524,53 F

Bilan prévsionnel. — Exercice 1983

— Cotisations (350 à 20 F) ..	7.000,00	— Frais de fonctionnement	4.500,00
— Dons divers	2.000,00	— Participations diverses ..	2.500,00
— Intérêts placement	3.000,00		
Total recettes	12.000,00	Total dépenses	7.000,00

SOLDE : 5.000,00 F. REPORT 1982 : 33.524,53F.

Solde prévisionnel au 31-12-1983 : 38.524,53 F

Les comptes pour l'exercice financier de l'année 1982 sont arrêtés à la somme de 33.524,53 F.

Certifiés sincères et véritables.

Le trésorier,
M. PASQUIER.

La lecture des comptes étant terminée, et Michel Pasquier ayant répondu aux diverses questions posées par les sociétaires, le président demande à ces derniers d'adopter :

1° le rapport de l'assemblée générale de 1982 ;

2° les comptes de l'exercice 1982 et le projet de budget 1983 ;

3° de donner quitus de leur gestion aux administrateurs.

A l'unanimité des sociétaires présents ou représentés ces trois points sont approuvés.

Le président propose alors d'aborder le point 4 portant sur l'augmentation du montant de la cotisation pour l'exercice 1984.

Il indique que cette cotisation n'a pas varié depuis 1978, que les frais de P.T.T. ont augmenté, le timbre étant passé de 1,40 à 2,00 F, que les abonnements au bulletin de la Koumia ne seront plus offerts pour l'année 1983 et qu'il faudra rembourser intégralement ces abonnements à la Koumia.

Au dernier conseil d'administration du mois de février dernier, les membres ont estimé nécessaire de porter la cotisation à 40 F, tout en la maintenant à 20 F pour les étudiants et les sociétaires momentanément privés d'emploi.

A l'unanimité des membres présents ou représentés ces dispositions nouvelles concernant les cotisations sont adoptées.

Le point 5 de l'ordre du jour concerne le renouvellement de mandat d'administrateurs dont les fonctions s'arrêtent en 1983. Cinq postes sont à pourvoir : ceux de Georges B. de Latour, Jean-Francis Carrère, Robert Coudry et Michel Pasquier, un poste restant vacant sans titulaire.

Pour faciliter le déroulement du scrutin, le président demande aux sociétaires de répondre par oui ou par non au renouvellement des administrateurs sortants et d'inscrire éventuellement le nom de nouveaux administrateurs ou d'indiquer le nom des administrateurs auxquels ils réservent leur confiance. Après le dépouillement du vote, 56 sociétaires présents et 115 sociétaires représentés ont voté pour le renouvellement des administrateurs sortants. Un sociétaire s'est abstenu. Georges B. de Latour, Jean-Francis Carrère, Robert Coudry et Michel Pasquier sont donc à nouveau mandatés comme administrateurs pour quatre années.

Le président souligne qu'il reste un administrateur à élire, pour atteindre le nombre de douze prévu par les statuts et il demande à un sociétaire de proposer sa candidature. Jacques Pasquier, qui demeure à Paris et assiste très régulièrement à toutes les réunions, se propose. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Le président demande que l'on traite du point 6 et en particulier de la désignation de responsables de section régionale.

Robert Coudry fait part des difficultés qu'il rencontre, en tant que responsable des Descendants de la section de Paris, présente sa démission, en proposant la candidature d'Hubert Chanoine pour le remplacer.

Le président remercie Robert Coudry des services nombreux et efficaces qu'il a rendus à l'association comme à sa section de Paris et c'est avec regret qu'il le voit quitter ses fonctions. Hubert Chanoine souhaite réfléchir quelque temps avant de prendre une décision.

Le président fait remarquer que Paris possède des effectifs de Descendants nombreux, en particulier la plupart des membres du conseil d'admnistration y résident. En attendant la nomination d'un responsable, Antoinette-Marie Guignot, secrétaire générale, pourrait assurer la coordination des actions entreprises et des liaisons avec la Koumia.

Le président demande qu'on fasse un tour complet des sections régionales afin de pourvoir à la désignation de responsables de sections là où le poste ne comprend pas de titulaire.

Après un tour d'horizon il apparaît que les section suivantes possèdent un responsable :

— section n° 1 Paris : Antoinette-Marie Guignot et Hubert Chanoine ;
— section n° 2 Ouest : Antoinette-Marie Guignot ;
— section n° 3 Pays de Loire : Michel Pasquier ;
— section n° 6 Pyrénées : Michèle Robert, née Verie ;
— section n° 8 Marseille : Georges B. de Latour et Yves Lejard ;
— section n° 10 Rhône-Alpes : Jacqueline Thépénier ;

— section n° 11 Alsace : Elisabeth Pernoux ;
— section n° 12 Vosges : Corinne Brocherez.

Les sections suivantes restent sans titulaires :

Section n° 4 Aquitaine, section n° 5 Languedoc, section n° 7 Roussillon-Bas Languedoc, section n° 9 Nice - Côte d'Azur, section n° 13 Corse.

Le président lance un appel aux Descendants résidant dans les sections sans titulaires, pour tenir les postes de responsable de section.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le président demande aux Descendants qui ont des questions à poser de prendre la parole.

Jacqueline Thépénier, nouvelle responsable de la section Rhône-Alpes, nous fait part de la joie intense qu'elle a éprouvée à retourner au Maroc avec un groupe de membres de la Koumia de la région Rhône-Alpes et du Roussillon - Bas Languedoc et a rédigé ses impressions sur ce voyage au pays de sa naissance.

Yannick d'Arcimoles demande s'il ne serait pas préférable de s'adresser directement aux représentants officiels des Marocains en France pour avoir des renseignements sur les étudiants, les stagiaires de l'Armée royale et, en général, sur les Marocains résidant en France.

Le président fait remarquer qu'il est toujours difficile de faire une démarche officielle qui pourrait être appréciée très diversement. Les contacts doivent être personnels et ne pas prendre un aspect officiel pouvant aller à l'encontre du but recherché.

Sans pouvoir rapporter dans le détail les échanges et réflexions qui ont eu lieu au cours de cette assemblée générale, on peut dire que tous les participants ont largement contribué à lui donner un aspect familial et amical dans une ambiance de détente et de chaleur affective. Que tous ici soient remerciés et que se poursuive, toujours dans le même climat d'amitié et de fraternité, l'œuvre entreprise.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président déclare close la 5e assemblée générale de l'association.

Assemblée générale extraordinaire 4 juin 1983 au château de Montsoreau

Le président indique que de nombreux parents de membres de la Koumia s'intéressent très directement à la vie de notre association.

Compte tenu de la rédaction actuelle de l'article 5 des statuts et de l'article 1 du règlement intérieur, seuls les Descendants directs des membres de la Koumia peuvent adhérer à l'association. Or, il est souhaitable que des parents, autres que les descendants directs, puissent se joindre à nous.

La modification soumise aux sociétaires pourrait permettre leur admission officielle au sein de l'association.

Le président donne lecture de la modification proposée par le conseil d'administration :

« Peuvent également être admis, comme membres associés, les parents des membres de la Koumia qui s'intéressent à la vie de l'association, approuvent son objet social et s'acquittent de leur cotisation annuelle. »

Cet alinéa s'intercalerait entre les premier et deuxième alinéas de l'article 5 des statuts.

En ce qui concerne le règlement intérieur, cette modification serait intégrée en tant que deuxième alinéa de l'article 1.

A l'unanimité des sociétaires présents ou représentés cette modification est adoptée.

Le président effectuera les démarches administratives nécessaires auprès de la préfecture pour que soit enregistrée la modification des statuts et du règlement intérieur de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close cette assemblée générale extraordinaire.

Après avoir rempli avec conscience, bonne humeur et beaucoup de sérieux leur rôle de sociétaires de l'association, les participants à l'assemblée générale ont eu le plaisir de bénéficier d'un intermède poétique.

Martine Jenny, petite-fille du colonel Jenny, devait donner lecture d'un poème écrit par une Descendante, Mme Valette, née René Garry.

Bien que très émue devant son auditoire, Martine lut avec beaucoup d'expression et d'émotion contenue ce poème intitulé « Enfant ». Elle recueillit les applaudissements mérités pour son talent naissant et sa lecture intelligente.

Après ce moment poétique plein de charme, les Descendants étaient invités à visiter le musée des Goums marocains.

Le président,

Georges BOYER de LATOUR du MOULIN.

A l'Enfant Régine-Olivier

Enfant

Tu contiens l'Eau de tous les possibles
et tu contiens le Feu
Tu portes les ondines et les salamandres.

Grand cavalier vert
Grand cavalier rouge
Grand Sel et Grand Soufre
Embrasés. Infinis. Eternels.

Enfant

Tu es le plus vieux rêve de l'homme
Rêve audacieux d'une goutte d'eau
Quand tu n'étais qu'une Idée
Semence-Silence du Chant.
La Semence a chanté
Eclatée dans un rond d'eau de lune en première féerie
quand tu es apparu Algue,
Algue éventail...
Premier Eclat. Premier battement vert.
Mon Enfant, ma goutte d'eau,
lié maintenant à la terre...
.....

Songe à tes lointains antérieurs
Ecoute aux Portes d'Eau...
De branche en branche s'est ouvert l'éventail
de branche en branehc joue ta blanche gratuité...

Te voici Verticale
Forme spirituelle
Réplique de l'Arbre qui accueille la Colombe nouvelle.

Enfant

Tu portes ton feuillage d'absolu
Tu as la transparence de la face cachée de l'eau
et le mouvement de sa pudeur quand le Feu l'a aimée.

Que ton rêve se poursuive :
Rêve en marche
Marche sacrée
sur a voie liquide du Soleil...

Qu'elle te conduise, pur et disponible, là
où l'astérie ne blesse plus le pecten, là
où le recte de la pensée ne blesse plus l'Arbre apeuré...

Que ton désir d'amour s'affûte à la meule d'émeraude
qui refuse les apparents impossibles.
Qu'importe la défaite-paradoxe,
Tu es ton propre océan, grand cavalier rouge et vert
qui se meut et se renouvelle en vagues répétées...

Vague visible prête à mourir
Vague invisible prête à renaître
Voici la Durée
Grand Sel et Grand Soufre
Embrasés. Infinis. Eternels...

A dos de bure
en cette marche-carmélite ascendante
invisible
Va...

Dirige ta Certitude vers l'Ile-Soi-même
où se consacrent dans l'invisible Vapeur
les Noces de Feu et d'Eau...

(Le Défilé du Temps, 1966-1976)

Renée GARRY.

Impressions d'une descendante sur le voyage au Maroc du 25 avril au 6 mai 1983 avec les membres de la Koumia

Le commandant Boyer de Latour m'ayant demandé un petit compte rendu, voici les impressions d'une decendante sur le voyage au Maroc. Je ne m'aventurerai pas à vous en refaire le récit, celui du colonel Magnenot étant très complet.

Ce retour aux sources m'a enchantée. Je suis née à Rabat et ai vécu neuf ans au Maroc, principalement dans le Haut-Atlas, et je n'y étais pas retournée depuis vingt-sept ans. Jusqu'à présent, je préférais garder mes souvenirs d'enfant, appréhendant sans doute inconsciemment une déception due aux changements après tant d'années. En fait, jour après jour, mes sens faisaient ressurgir des souvenirs enfouis au fond de mon cœur depuis mon enfance : un chant berbère, une odeur, une fleur, un regard d'enfant, un chemin.

J'ai apprécié la visite des villes, mais ma préférence va au Sud qui symbolise l'image que je gardais du Maroc. Quel étonnement de constater que les Marocains, même les plus jeunes, parlent le français comme leur langue !

Autre élément de surprise : dans les lieux désertiques, il surgissait toujours une silhouette au moment où l'on s'y attendait le moins. Que de chemin parcouru journellement à pied ! A nous, esclaves de nos voitures, de prendre exemple.

La récompense de ce voyage, je l'ai reçue à Ouarzazate, dernière ville où j'ai résidé avec mes parents. Nous avons été accueillis par le chef de cercle. Il nous a assurés de l'amitié des Marocains, de leur désir de garder des contacts avec les Français qui ont vécu dans leur pays comme avec ceux qui désirent le visiter.

Mon souhait serait qu'au prochain voyage, les Descendants soient nombreux à répondre à l'invitation qui nous est faite si chaleureusement.

Le Creusot, le 13 juin 1983.

Jacqueline THÉPÉNIER.

ARTICLES DIVERS

A propos du cinquantenaire des combats du Sarhro

L'évocation récente des combats du Sarhro par le journal marocain de langue française **le Matin du Sahara** est précédée d'un éditorial dans lequel M. Ahmed Alaoui, directeur politique du journal, reproche aux Français :

— 1° d'avoir empoisonné les sources du Sarhro ;

— 2° de n'avoir pas tenu leurs engagements envers Asso ou Beselham, qui aurait été destitué et exilé par la suite.

De telles affirmations, sous la plume du directeur politique d'un quotidien de l'importance du **Matin du Sahara**, laissent rêveur et permettent de s'interroger sur la qualité de l'information dispensée par ce journal. Elles ne relèvent que de l'imagination fertile de leur auteur et ne correspondent en rien à la réalité des faits.

L'empoisonnement des sources du Sarhro

Après les combats du Sarhro, la presse communiste, en France, fit quelque bruit sur cette affaire.

Il se trouve que je suis l'un des « empoisonneurs » sinon l'empoisonneur principal, de ces sources. Je puis donc témoigner sur ce qui s'est réellement passé.

J'étais à l'époque sous-lieutenant au 1er bataillon du 3e R.T.M. qui occupait les postes militaires du Cercle des Ait Morhrad : Tadirhoust, Goulmima et Tinjdad. Le P.C. du bataillon se trouvait à Ksar-es-Souq, avec la compagnie de mitrailleuses.

Au moment des opérations du Sarhro, le bataillon mit sur pied une « compagnie de marche », aux ordres du lieutenant Funel, ayant pour adjoints le lieutenant Pommier et moi-même, qui commandais la section de mitrailleuses et d'engins de la compagnie.

Après la journée du 28 février, le commandement décida le blocus du massif du Bou Gafer. Les troupes s'étirèrent alors en un mince cordon linéaire autour du plateau des Aiguilles, sur la rive gauche de l'Aqqa n'Oulili pour ce qui nous concernait.

Dans ce dispositif, je commandais un petit poste situé à quelque 250 mètres au sud-est du piton 61, tenu par le 7e goum, de Mellab (lieutenant Badie).

Mon poste (4 miltrailleuses et 2 mortiers de 81), dominait directement la vallée de l'Aqqa n'Oulili, le « Ruisseau aux Lauriers Roses », le bien nommé ! Il était situé au sommet d'un escarpement rocheux se terminant en falaise dans le lit de la rivière. Cette falaise formait un barrage souterrain naturel qui avait donné naissance à une résurgence relativement importante, un gros « r'dir », que nous avions pompeusement dénommé « la source », bien que ce n'en fût pas une. Mes mortiers bombardaient cet objectif important, à intervalles irréguliers car il était caché à nos vues, en tirant presque à la verticale, de jour comme de nuit.

A 400 mètres en face de moi, de l'autre côté de la vallée et presque à mon niveau, un affluent à peu près sec de l'Aqqa n'Oulili se déversait dans la rivière par une falaise dont j'ai l'image encore présente dans ma mémoire, que j'avais

constitué par un chapelet de petits « r'dirs » où les Aït Atta venaient s'abreuver avec leurs troupeaux. C'est à partir de cette falaise que leurs guerriers tiraillaient sur mon poste, parvenant à tirer de haut en bas et nous causant des pertes. Durant le blocus du Bou Gafer, j'eus, si ma mémoire ne me trompe pas, un tirailleur tué à l'intérieur du poste et quatre autres blessés.

J'avais pour mission d'interdire les points d'eau aux Aït Atta, sans limitation de consommation de munitions. Je ne me privais donc pas de tirer ! Mais, pour ne pas effectuer, à 400 mètres, un « tir à tuer » sur des silhouettes qui pouvaient être celles de femmes ou d'enfants, j'avais bloqué le tir de mes mitrailleuses sur les mares d'eau croupissante. Les petits jets d'eau provoqués par les balles arrivant sur l'objectif constituaient une forme de dissuasion qui se révélait efficace, car, de jour, les « r'dirs » et leurs abords étaient déserts de toute présence humaine. Mais bien évidemment, je ne pouvais faire tirer mes pièces vingt-quatre heures sur vingt-quatre ! Je limitais mon action, la nuit, à des tirs de harcèlement sur l'efficacité desquels je ne me faisais aucune illusion.

Les troupeaux n'avaient pas l'intelligence des hommes ; et je reconnais avoir abattu un nombre considérable de moutons, de chèvres, de mulets, de bourricots, de chameaux aussi, qui, poussés par la soif, s'approchaient de l'eau sans être effrayés par le miaulement des balles ou l'explosion des obus de mortiers.

La décomposition de ces carcasses d'animaux dans le lit du ruisseau et de ses affluents ne tarda pas à poser au service de santé du Groupe mobile un problème de salubrité de l'eau de boisson, car toutes les unités s'abreuvaient dans le chapelet des « r'dirs » de l'Aqqa n'Oulili.

Pour le résoudre, et limiter, dans la mesure du possible, les risques d'épidémie, le médecin-capitaine Jean Vial, l'ami du capitaine de Bournazel, l'auteur du **Maroc héroïque**, fit jeter des bouteilles de grésyl dans toutes les résurgences de l'Aqqa n'Oulili. Mon poste, qui se trouvait très en amont dans la vallée, et qui contrôlait le gros « r'dir » dont j'ai parlé, présentait un intérêt particulier, car on pouvait supposer que, en déversant une quantité importante de grésyl dans ce « r'dir », tous les points d'eau d'aval seraient assainis.

Je ne fus donc pas surpris lorsque, un soir, Pommier m'apporta avec le convoi de ravitaillement, une caisse à grenades remplie de bouteilles de grésyl, que je devais déverser dans les plus courts délais au pied de mon poste, dans la fameuse « source ».

L'opération se fit dans la nuit même : j'emmenai avec moi six tirailleurs choisis parmi mes « fidèles », sans autres armes que des musettes remplies de grenades, et les bouteilles de grésyl. Nous quittâmes le poste tandis que les mitrailleuses tiraient sporadiquement, comme d'habitude, et nous arrivâmes rapidement à la « source ». Nous étions guidés par l'odorat, car elle était encombrée de carcasses d'animaux tués par nos obus. Le plus rapidement possible, car nous n'étions pas loin du « sanctuaire » du Bou Gafer, je fis dégager les abords du « r'dir » et je brisai moi-même toutes les bouteilles de grésyl sur les rochers du pied de la falaise. Immédiatement, l'eau devint blanchâtre, laiteuse, dégageant l'odeur caractéristique du produit. Puis, pour ne pas remonter nos musettes pleines de grenades, j'organisai une séance de lancer de grenades de nuit, qui se répercuta longtemps contre les murailles du plateau. Enfin, mon petit groupe regagna le poste sous le tir protecteur de mes quatre pièces, qui tiraient maintenant à cadence accélérée.

Il est bien évident que si quelque attaoui s'est rendu, le lendemain, au pied de la falaise pour y puiser de l'eau, il a dû être surpris ! Pour lui, la « source » était, de toute évidence, empoisonnée... Et là se trouve sans doute l'origine de la légende de « l'empoisonnement des sources du Sarhro », qui n'était, en réalité, qu'une opération d'assainissement des eaux consommées en aval par les unités du Groupe mobile.

Légende tenace, puisque, cinquante ans après, un homme aussi averti que le directeur politique du **Matin du Sahara** s'y est encore laissé prendre.

Au sujet de Asso ou Baselham

Après sa soumission au Maghzen, fin mars 1933, Asso ou Baselham fut nommé « amrhar oufella », « amrhar supérieur », de toute la tribu des Aït Atta, sur proposition du général Huré.

Après mon retour d'Indochine, je pris le commandement du cercle du Dadès-Todrha, à Bou Malne. La région de Marrakech était alors aux ordres du général Massiet du Biest, le territoire de Ouarzazat à ceux du colonel de Fleurieu. Asso ou Baselham était toujours amrhar oufella des Aït Atta et présidait, de plus, le tribunal coutumier d'appel d'Irherm Amazdarh. Il avait demandé que la coutume des Aït Atta soit respectée : il en devint le gardien. Nous avons donc tenu scrupuleusement nos engagements envers lui.

Il n'a jamais été ni destitué ni exilé. Il fut en effet aussi loyal dans la paix qu'il avait été acharné et farouche dans la guerre.

C'était un homme d'une piété exemplaire et il a effectué à deux reprises le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam. Il entretenait des rapports de confiante amitié avec le pacha de Marrakech, Si el Hadj Thami el Glaoui, et avec ses khalifas locaux, dont Mohamed ould el Hadj Faska, chef de guerre prestigieux en son temps, à la harka du Dadès contre les guerriers de Asso ou Baselham.

En 1956, j'exerçais à Marrakech les fonctions mal définies de « délégué de l'ambassadeur de France pour la Ville et la Province de Marrakech ». Mon camarade de promotion Stemler exerçait les mêmes fonctions à Ouarzazat auprès du gouverneur, le capitaine Medboh, qui eut un destin tragique.

Nous n'avions plus le contact direct avec la population, mais enfin, grâce à nos anciens goumiers, à nos anciens moghaznis, nous arrivions à obtenir quelques renseignements sur ce qui se passait en tribu.

C'est ainsi que nous avons appris que el Hadj Asso, qui ne buvait plus de thé à la menthe depuis longtemps à cause de son diabète, avait fait une entorse à son régime pour fêter le retour du roi sur son trône.

Il fut d'ailleurs confirmé dans son commandement, et à sa mort, en 1960, c'est son fils, Ali, qui le remplaça au commandement de la tribu. Actuellement, c'est son petit-fils qui est le maître de la kasba de Tarhia n'Ilemchane que je connais bien pour y avoir été invité à plusieurs reprises par el Hadj Asso.

Mais le tribunal coutumier d'appel d'Irherm Amazdarh n'existe plus, les Igourramène ne se réunissent plus et la coutume a cédé la place au Chraa... Nous sommes en 1983...

Mes propos surprendront peut-être M. Ahmed Alaoui... Et pourtant... en ce qui concerne l'« empoisonnement des sources du Sarhro », il s'agit du témoignage de l'un des acteurs de cette affaire. Pour ce qui concerne el Hadj Asso ou Baselham, je le renvoie à la notice biographique le concernant, parue sous la signature de David M. Hart dans le tome 5 de la collection « Les Africains » (page 77) sous la direction d'un homme peu suspect de sympathie partisane à l'égard de l'œuvre de la France au Maroc : je veux parler du professeur Charles-André Julien (Editions Jeune Afrique).

Jean SAULAY,

Meylan, avril 1983.

Quelques précisions sur la fin des combats du Sarhro

A propos des combats du djebel Sarhro, le général Lecomte nous écrit ce qui suit :

L'homme qui a joué un rôle capital dans cette période finale est Ali ou Hda, notable des Aït Atta du Rteb. A partir du 14 mars, celui-ci s'installe avec moi et quelques Aït Yazza soumis dans un ravin de l'Akka n'Khouia Brahim pour rencontrer de vieilles femmes qui, la nuit, descendent du Bou Gafer pour chercher un peu d'eau. Par ces femmes Ali ou Hda envoie des lettres à des chefs de fraction insoumis, ses contributes qu'il connaît bien. Le va-et-vient des femmes porteuses de lettres se poursuit pendant plusieurs nuits et porte ses fruits.

Le 22 mars, Ali ou Hda envoie deux de ses Aït Yazza rejoindre deux Aït Aissa ou Brahim dans le secteur du 49e goum (région de Marrakech) pour héler ceux des gens d'en face qu'ils connaissent. Il s'ensuit un rendez-vous pour le lendemain avec promesse d'un cessez-le-feu local. Mais, le 23, des troupes régulières sans doute restées dans l'ignorance de ce projet de trêve, continuent de tirer. La rencontre envisagée avorte. Le 24, vers 11 heures, un cessez-le-feu local est enfin observé.

Assou ou Baselham et sa jemâa d'un côté, les lieutenants Laënnec et Lecomte, Ali ou Hda et quatre Aït Atta soumis de l'autre, se rencontrent à mi-chemin des murettes des deux camps. La conversation s'engage de façon satisfaisante entre Assou ou Baselham et Ali ou Hda sur les conditions de la fin des combats. Assou ou Baselham, s'il descend du Bou Gafer, veut que lui et ses hommes conservent leurs armes. Laënnec et moi sommes bien d'accord sur la nécessité d'en finir avec ces assauts meurtriers qui peuvent se poursuivre encore longtemps car les assiégés ne sont pas sans ressources.

Sur ces entrefaites arrive le commandant Boyé, du bureau régional des A.I. de Marrakech, qui, apprenant les exigences d'Assou ou Baselham, pousse des hauts cris. Ce que voyant Assou ou Baselham et ses gens font demi-tour pour remonter dans leurs rochers. C'est une catastrophe ! Aussi, rapidement, Laënnec entraîne-t-il le commandant Boyé à l'écart pour le convaincre de la faute que l'on commettrait de ne pas saisir l'occasion qui nous est offerte. Cependant le lieutenant Lecomte envoie Ali ou Hda rattraper Assou ou Baselham pour lui dire qu'il pourra conserver ses armes. Après tout, il mérite bien les honneurs de la guerre et le problème de cet armement sera réglé plus tard lorsque les assiégés se seront dispersés dans leurs fractions d'origine.

Ali ou Hda est remarquable dans toute cette affaire car il parvient à se faire entendre d'Assou ou Baselham et, ensuite, il va rejoindre le commandant Boyé pour le convaincre du bien-fondé de notre décision.

L'affaire est ainsi réglée et, le lendemain, les gens du Bou Gafer commencent à descendre de leurs repaires.

Le général LECOMTE,

Paris, le 7 mai 1983.

Célébration du cinquantenaire de la mort de Bournazel par une délégation de Français au Djebel Sarhro

Bournazel et ses compagnons ont été célébrés, le 29 février même, sur les lieux des combats.

M. Delahousse, attaché commercial auprès de l'ambassade de France à Rabat, vient de me téléphoner pour me remercier des plans, croquis et photographies qui lui ont permis de trouver aisément les lieux. Il s'y est rendu accompagné de l'attaché militaire et d'un de ses adjoints. Ils y ont déposé des fleurs et un ruban tricolore, plus un ruban vert et rouge en hommage à la Légion, à l'endroit où est tombé Bournazel. Il va m'envoyer des photos de cet événement merveilleux et émouvant : la présence de Français là-bas en ce jour du cinquantenaire.

Ce matin 2 mars 1983, M. Lepage, de l'ambassade de France à Rabat, accompagné de deux professeurs d'anglais de la Faculté, a pris la route à son tour pour le Bou Gafer. Ancien officier de la Légion étrangère, il était venu déjeuner à la maison il y a une dizaine de jours, pour prendre possession du dossier que j'avais préparé pour tous et recevoir des explications verbales. Tous veulent retourner là-bas comme moi pour y rester quelques jours.

Jacques GERARDIN,

2 mars 1983, Tanger.

Au temps des premiers goums

M. Messiez, un « ami des Goums », principal au collège de Saint-Pierre-d'Albigny, en Savoie, vient de faire don au musée des Goums de deux cartes postales, signalées plus haut dans la rubrique Montsoreau.

Ces deux cartes postales anciennes, représentant des goumiers à l'époque de la « colonne des Zaers » au printemps de 1910, sont des documents d'histoire.

A la suite du meurtre du lieutenant Méaux, le 18 février 1910, tombé dans une embuscade lors d'une tournée de police dans la vallée de l'oued Korifla, le général Moinier avait organisé une expédition punitive contre la turbulente tribu des Zaers, sur le territoire de laquelle le meurtre avait été commis. L'avant-garde de cette colonne était constituée par les 4e, 5e et 6e goums, respectivement stationnés à Kasba ben Ahmed, El Gara (camp du Boucheron) et Sidi ben Slimane (camp Boulhaut). Les trois goums étaient placés sous les ordres du chef de bataillon Henri Simon qui les conduisait au feu pour la première fois. Les résultats furent excellents, au point que le général Moinier confiait, six mois plus tard, au commandant Simon les six goums de la Chaouia constituant l'avant-garde de la colonne de secours envoyée sur Fès, à la demande du sultan Moulay Hafid, pour dégager la ville de l'étreinte des tribus révoltées. C'est à la suite de cette campagne, où le commandant Simon se distingua à Bahlil, près de Sefrou, à El Hajeb et à Tiflet, que les goums marocains acquirent leurs lettres de noblesse en « se hissant au niveau des meilleures troupes du corps de débarquement » comme l'écrira l'un de ses chefs.

Les cartes postales déposées au musée des Goums représentent les goumiers de l'un des 4e, 5e ou 6e goums, sans qu'on puisse préciser auquel ils appartiennent, mais elles figureront, ainsi que M. Messiez en a exprimé le souhait, auprès des autres reliques des six premiers goums de la Chaouia.

Jean SAULAY.

A PROPOS DE DEUX DISPARUS

Nous avons publié, dans notre numéro 88, deux **In memoriam,** hélas ! trop brefs ! sur les colonels Henri Georges et Jean-Marie Reymond qui n'ont pas reçu à leur décès, en raison des circonstances, l'hommage que la Koumia devait à leurs mérites.

Nos lecteurs liront avec intérêt, ci-dessous, un résumé de la vie de ces deux officiers qui se sont brillamment distingués, tant au combat, sur tous les fronts, que dans les œuvres de paix au contact des populations marocaines.

Le colonel Henri Georges

Le colonel Henri Georges est né le 11 février 1898 à Nevers où son père, officier d'infanterie, était alors en garnison. Il avait effectué ses études secondaires au lycée Carnot à Dijon. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il est incorporé au 16e régiment d'infanterie le 3 août 1917. Après une année d'instruction à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, il est affecté au 31e R.I. avec lequel il termine la Grande Guerre. Il quitte le 31e comme sous-lieutenant en décembre 1919. Il est ensuite affecté au 12e R.T.I. et au 20e R.I.

Mis à la disposition du Commissaire résident général de France au Maroc et placé hors cadre pour être affecté au service des renseignements en septembre 1921, date à laquelle il est promu lieutenant. Il prend alors part dans le Moyen Atlas, tant dans la région de Taza que dans celle du Tadla, de 1921 à 1933, aux opérations de pacification à la tête de forces supplétives : goums, maghzen, partisans.

Durant ces combats, il est cité six fois, dont trois fois à l'ordre de l'armée, fait chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre en 1926 et promu capitaine en 1932.

Il prend alors le commandement du 3e goum mixte marocain, puis du 51e goum, et dirige le bureau d'El Ksiba jusqu'en 1937.

Affecté au 5e régiment de tirailleurs marocains, il rejoint Belley où il commande la 10e compagnie. Il est fait officier de la Légion d'honneur en juin 1939. Il part en campagne en décembre 1939 et tient avec son unité une zone de couverture sur la rive droite de la Moselle, puis il combat avec son bataillon sur la Sambre et au Quesnoy, où son bataillon, isolé et assiégé, assure la défense de la citadelle jusqu'à épuisement total de ses moyens.

Le 18 et le 19 mai 1940, la 10e compagnie tente une sortie et part à l'assaut des positions allemandes. Le 19 et le 20 mai, la compagnie met hors de combat trois chars avec son canon de 25. Le bataillon est l'objet d'une proposition de citation à l'ordre de l'armée et les Allemands, après la reddition de la ville, lui accordent les honneurs de la guerre, autorisant les officiers survivants à conserver leurs armes.

Fait prisonnier le 25 mai 1940, le capitaine Georges est interné au camp d'Hoyerzwerda en Silésie (Oflag IV D). Il est rapatrié sanitaire et rejoint le Maroc au printemps 1941. Nommé chef de bataillon, il est affecté au cercle de Sefrou qu'il rejoint en mai 1941.

Nommé chef de cercle à Aknoul en août 1942, puis secrétaire général de la région de Fez en octobre 1943, promu au grade de lieutenant-colonel en décembre 1943, il commande le 8e régiment de tirailleurs marocains à Meknès en décembre 1945, date à laquelle il est promu colonel. Après son commandement, il est successivement secrétaire général de la région de Meknès et de celle de Fez.

Il est élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur en janvier 1949. Il commande successivement les territoires d'Ouezzane et de Taza, puis quitte le service actif en 1954. Il est alors chargé de mission au cabinet du président du Conseil Edgar Faure et participe à la rédaction des accords d'indépendance du Maroc jusqu'en 1956.

Le colonel Henri Georges était titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères.

— Croix de guerre 1914-1918, 1939-1945 et T.O.E.
— Grand officier du Ouissam Alaouite chérifien.

Jean-Pierre GEORGES.

Le colonel Jean-Marie Reymond

Jean-Marie Reymond est né à Alger le 11 mars 1898. Fils d'un officier des bureaux arabes, il passa son enfance dans les postes du Sud Algérien. Il devait faire sa première communion des mains du père de Foucauld, souvenir inoubliable.

Après avoir commencé ses études au lycée d'Alger, il entrait au Prytanée militaire, à La Flèche, en 1911 et en sortait en 1915, s'en étant « évadé » avec l'intention de s'engager dans la Légion étrangère. Engagé pour la durée de la guerre au 1er zouaves le 11 mars 1915, il est envoyé à Saint-Cyr en stage de formation accélérée.

Le 1er septembre 1915, il est aspirant, chef de section au 2e régiment de tirailleurs de marche.

Sous-lieutenant le 11 juin 1916, il est promu lieutenant le 24 décembre 1917.

Quatre blessures (toutes devant Verdun), six citations, il est promu chevalier de la Légion d'honneur le 16 juin 1920, à vingt-deux ans. Rappelons qu'à l'époque, on n'avait encore dévalué ni la monnaie ni les décorations.

Ce blédard devait aussitôt retrouver l'Afrique et il restera au Maroc de 1921 à 1939. Il est officier des Affaires indigènes, commandant de goum ou de makhzen et participe sans relâche aux opérations de pacification.

Une blessure, trois citations, officier de la Légion d'honneur en 1934.

Il rentre en France en 1939 pour la guerre à la tête d'un bataillon de tirailleurs algériens. Il y crée un groupe franc avec lequel il fait les premiers prisonniers de la campagne.

En mai 1940, il défend victorieusement le bois et le village d'Inor, près de Sedan. Il exécute à contrecœur un ordre de repli et il est livré aux Allemands le 23 juin avec toute l'armée dont il dépend.

L'ennemi rend les honneurs à son bataillon.

Il s'évade le 23 août et rejoint la zone libre, puis le Maroc. Il y commande un cercle dans le Nord, puis il devient chef d'état-major à Casablanca, juste le temps de ramasser une nouvelle blessure lors du débarquement américain.

Il reçoit alors le commandement du 3e régiment de tirailleurs marocains puis il est affecté comme commandant en second de la 1re demi-brigade d'infanterie portée. Une blessure, une citation. A se demander ce qui lui reste de valide !

Il débarque en Provence avec la 1re D.B. Il forme le 6e régiment d'infanterie avec des F.F.I. et concourt à la libération de La Rochelle.

Après quelques mois d'occupation en Allemagne, il regagne le Maroc en 1946, et demande sa retraite au bénéfice de la loi de dégagement des cadres totalisant le record de 92 annuités pour 31 années de services.

Il monte une affaire de chalets préfabriqués, puis deux ans après, met en valeur une propriété inculte de 30 hectares.

Rentré en France, ce bagarreur devait connaître pas mal d'ennuis. Il se consacra inlassablement aux rapatriés de sa province natale, l'Algérie.

Après trois années passées à Lyon, il s'installe à Toulon en 1959, où il devait être conseiller municipal pendant onze ans, de 1965 à 1976.

Le colonel Reymond s'est éteint le 19 janvier à Toulon dans sa quatre-vingt-cinquième année. Une foule nombreuse se pressait à ses obsèques, parmi laquelle les Brutions étaient au premier rang.

(Extraits de **La Presse prytanéenne**, avril 1983.)

L'insigne du Maghzen méhariste d'Assa

L'insigne du maghzen méhariste d'Assa a été conçu en 1948 par le chef de ce poste, commandant de cette unité, succédant au 16e goum marocain, goum saharien qui comportait d'abord un, puis deux pelotons méharistes. Il a été réalisé sur ses directives par un forgeron local, véritable maallem haddad, de la tribu des Aït Oussa résidant au ksar d'Assa. L'épreuve n° 1 en est la première ébauche. Il représente un méhari, symbole de l'unité, sur une embase comportant le nom d'Assa en français et en arabe. L'ensemble est complété d'un motif fantaisiste à peu près demi-circulaire de caractère saharien primitif et rupestre. Le n° 2, celui-ci définitif, est de même inspiration avec comme différence qu'il est fixé sur une amulette figurant un h'jab en cuivre faisant référence à la Zaouia d'Assa,

Fig. 1

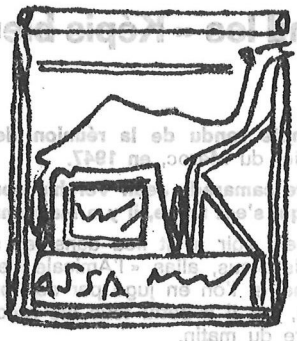

Fig. 2

voisine du poste, et dont le nom figure aussi entre les membres du méhari. Le tout est complété de quelques traits gravés à intention décorative, toujours aussi de genre rupestre, dont il se trouvait des dessins nombreux et authentiques dans les rochers aux environs du ksar, vers la palmeraie qui se situait à ses pieds dans le « trou » qui a donné son nom à la localité. Le premier de ces insignes n'a guère eu qu'une existence éphémère. Il n'en a seulement été réalisé que de très rares exemplaires dont le seul sans doute existant se trouve en possession de l'auteur de ces lignes et il n'a pas été distribué. Par contre le second a été définitif et mis en service normalement dans l'unité et offert parfois aux visiteurs de marque pouvant descendre jusqu'au poste, en considération de la rareté du fait... Le lieutenant Thevenon venant de l'annexe de Tata (poste d'Agadir Tissint), et qui figure au nombre de mes successeurs, avait maintenu cette tradition. Les métaux employés ont été le cuivre, provenant de balles de fusils fondues et l'argent de pièces d'argent (dwara authentiques). Le système d'attache de chacun de ces insignes était simplement une épingle double soudée au dos.

Le maghzen méhariste d'Assa était constitué de moghazenis recrutés dans les tribus nomades et pastorales du cercle de Goulimine (Aït Oussa, Aït Lahcen, Torkoz) complétés d'assez nombreux éléments plus éloignés (R'Guibat et Mauritaniens, même un Aït Hammou venu du Tafilalt - Pas de Chaamba).

La compétence du poste d'Assa s'appliquait au territoire en dépendant, celui compris de l'Aouinat Torkoz, assez rapproché pour le contrôle de la tribu de ce nom et s'étendait jusqu'à la fraction Aït Oussa de l'Aouinat Aït Oussa, relevant du poste d'E! Ayoun du Drâ à environ une bonne cinquantaine de kilomètres vers l'ouest et l'embouchure de l'oued Drâ.

La mission du maghzen était de nomadiser sur le territoire jusqu'à l'oued Drâ, frontalier du Rio de Oro, avec port d'attache à Assa et une patrouille permanente à Torkoz.

Les moghazenis devaient être possesseurs de leur monture, de préférence deux pour maintenir l'alternance avec le pâturage, de leur équipement, sellerie comprise, et de leur habillement qui devait être celui uniforme des hommes bleus de la région ; l'armement individuel naturellement leur étant fourni. La qualité de « méhariste » était requise dans le même esprit que, chez nous, celle d'« homme de cheval » était appréciée dans la cavalerie quand elle avait le bonheur d'être encore à cheval.

Capitaine Pierre de ROCHEFORT.

Quand les « Képis bleus » banquettent en famille

Compte rendu de la réunion des anciens des Goums de Fez, publié dans le Courrier du Maroc, **en 1947.**

Notre camarade Jean Verchin nous a fait parvenir un souvenir émouvant d'une réunion qui s'est tenue, il y a maintenant trente-six ans. Il en est vivement remercié.

Samedi soir avait lieu dans les salons des Ambassadeurs, le banquet annuel des Képis bleus, alias « l'Amicale des Goums », banquet annuel et qui deviendra traditionnel si l'on en juge par son brillant succès, son ambiance, et j'allais écrire sa durée, car il a battu tous les records de pendule, on est resté à table jusqu'à une heure du matin.

En ouvrant la... séance devant le verre d'apéritif, le nouveau président, M. Verchin, demandait l'indulgence pour son discours, c'est la première fois, disait-il, qu'il parle en public (félicitons-nous d'avoir encore de ces néophytes qui parlent peu et bien, ne disent que ce qu'ils ont à dire).

Il a été, exprime-t-il, en substance, très heureusement surpris d'être choisi comme président, certes il est expédient d'élire des gens d'âge, car ils ont emmagasiné tant de souvenirs, et sans doute a-t-on voulu par ce geste relier le passé au présent et assurer la pérennité d'une arme qui a été enfantée dans l'aventure et les combats.

Il va, dit-il, remettre à l'adjudant-chef Lépine la croix de la Légion d'honneur qu'il a reçue le 11 novembre sur le front des troupes, et que lui offre l'amicale Croix bien gagnée, dit-il, car on sait qu'à ce grade elle est doublement méritée.

C'est sous les applaudissements que le président Verchin, terminant cette courte allocution, remet la croix au camarade Lépine en lui donnant l'accolade rituelle.

Un ancien, Itié, qui fit dès 1907 les premières campagnes du Maroc comme spahi, rappelle qu'il y a quarante ans il écrivait déjà dans les conlonnes de notre confrère **la Dépêche de Toulouse** le journal de guerre d'un goumier.

Son éoge des groums est également très applaudi.

Sur ce, et toute éloquence tarie, c'est sur le vieux cri de guerre « zid el gouddam » qu'on en arrivait aux choses sérieuses, c'est-à-dire l'excellent menu de M. Puig qui était très apprécié, de la soupe à l'oignon et au parmesan au poulet de grain rôti, en passant par un délectable vol-au-vent aux fruits de mer.

Au dessert, on avait la surprise d'une fusillade moins meurtrière qu'aux temps légendaires des colonnes, celle de l'aimable photographe M. Lang nous bombardant de ses flashes.

Les chansons commençaient alors dans l'euphorie du champagne et des liqueurs de grande marque : Colonna s'y est affirmé dans des chants de marche, une très belle voix, bien timbrée en fait un entraîneur hors ligne ; un air notamment nous a ravis, c'est la chanson du 9e tabor : « Vin qui pétile, femme gentille ».

Echelbronner nous donna de l'excellent sabir, mais surtout Duprez dans ses bonnes histoires.

D'histoire en histoire, des histoires marseillaises aux histoires juives, voire même aux histoires corses, les heures passaient et, comme nous l'avons dit, on ne se séparait guère qu'à une heure du matin.

Nous avons remarqué dans l'assistance, aux côtés du président et Mme Verchin, le capitaine Lamur, représentant le commandant Mirabaud, chef des méhallas régionales ; M. Lespinasse ; MM. Franchi et Echelbronner (les « anciens »), M me et M. Agostini, Mme et M. Colonna, Mme Cherou-Lagrèze, M. Julien, Mme et M. Duprez, Mlle Carette, M. Laroque, M. Andréani, M. Bayao, etc.

« Le point de vue de Madame »

SOUVENIRS DU VIEUX MAROC

Répondant aux appels répétés du président pour inciter nos épouses à confier au bulletin de la Koumia les souvenirs de leur vie de bled, émouvants ou pittoresques, Mme Pideil a remis au président de la section Roussillon - Bas Languedoc deux des lettres que, jeune mariée dans les années 1929-1930, elle adressait chaque jour à ses parents. Elle venait alors de rejoindre son mari, le lieutenant André Pideil, tombé au champ d'honneur en 1940 dans les rangs de la 1re D.I.N.A.

Que Mme Pideil soit ici remerciée de son envoi.

***

Casa, 18 octobre 1929.

Très chers parents,

Enfin, nous voici à Casablanca, après un excellent voyage et une agréable traversée.

Nous sommes installés au Cercle où nous avons eu la joie de trouver le courrier. Il fait bien chaud, le soleil est aveuglant, et nous visitons les garages en vue de l'acquisition d'une voiture bien indispensable ici, et encore plus lorsque nous serons à Zoumi.

Casa est une grande ville avec de beaux magasins, mais tout est sec et manque de verdure. C'est un immense chantier, partout jaillissent de grands immeubles, tout comme en Amérique. C'est neuf, trop neuf, plus tard ce sera beau.

André m'a fait manger dans un chic restaurant où nous avons eu pour une cinquantaine de francs un magnifique coup de fusil.

(...) Maintenant, c'est décidé et nous sommes propriétaires d'une Ford d'occasion, modèle 1928 qui, neuve, vaut 28.000 francs, nous l'avons payée 16.000 francs. Nous mettons le cap sur Ouezzane où nous ferons étape au Grand Hôtel.

Je vous embrasse affectueusement.

Marie-Elisabeth.

***

Zoumi, le 25 octobre 1929.

Très chers parents,

Le mauvais état des pistes nous a décidés à laisser la voiture à Ouezzane pour joindre Zoumi avec le car, cela par mesure de prudence. Réveillés à 5 heures, après avoir déjeuné à la clarté d'une bougie nous nous rendions sur la place déjà grouillante par l'arrivée des indigènes aux souks. Après maintes péripéties nous partions à 7 heures et demie avec une heure de retard. Le car était rempli

d'Arabes, il y en avait dedans, dessus, et même sur le moteur. Je n'étais pas très rassurée.

La route était dans un état épouvantable, très accidentée, montées, descentes et virages se succédant continuellement. Le pays est merveilleux quoique vu sous la pluie. On passe à travers des bois d'oliviers, d'immenses figuiers de Barbarie, des palmiers nains, tout est verdoyant. La route est en corniche, à chaque virage la vue change. Les quarante kilomètres avalés, nous parvenions à Zoumi à 11 h 30 sans incident ni dérapage grâce à notre chauffeur indigène.

Nous avons été reçus à tour de rôle par les officiers et leurs épouses, des feux de bois crépitaient dans les cheminées, les cuisiniers s'étaient surpassés.

Hier, le caïd nous ayant invités, nous partions dans sa Renault flambant neuve, conduite par son chauffeur noir, accompagné de son interprète. Après avoir roulé sur une route (tracée par André) nous arrivions à la Kasba. Le caïd nous attendait et nous souhaita la bienvenue. Il est grand et beau, tête magnifique avec sa barbe noire. Comme nous avions les chaussures pleines de boue, un domestique vint les nettoyer avant de nous faire pénétrer dans la grande salle recouverte de tapis. Le caïd m'a installée sur des coussins puis s'est assis à mon côté avec André et l'interprète. Sur une table à fleur de terre ou nous a servi un pernod, le caïd et l'interprète ont bu de l'eau. Après que chacun se fût lavé les mains dans une aiguière en cuivre le repas a pu commencer. La table était recouverte d'une nappe blanche, serviettes blanches, vin blanc et vin rouge pour nous deux. Distribution de pains chauds. Premier plat : trois poulets aux pois-chiches, oignons, ail et huile. Deuxième plat : mouton en sauce avec des œufs, du poivre rouge très épicé. Troisième plat : trois poulets au persil et à l'huile. Quatrième plat : ragoût de mouton très pimenté. Après avoir goûté à tout, nous avons vu venir un serviteur avec un ramasse-miettes en argent pour faire le ménage de la table. Arriva alors le plat de l'amitié, servi dans l'argenterie, c'est le couscous. J'étais un peu embarrassée de manger avec les doigts et de puiser dans le plat commun. Le caïd me faisait un grand honneur en m'offrant des bouts de viande qu'il arrachait lui-même dans les meilleurs morceaux, avec ses doigts, d'ailleurs très soignés. Lavage des mains, les Arabes se lavent aussi les dents et la bouche. On servit ensuite le café, argenterie et porcelaine fine. Rien ne manquait. Puis le secrétaire particulier du caïd, personnage important, arriva pour la préparation du thé, cérémonie très compliquée. L'argenterie est alors magnifique, j'étais intriguée parce qu'il y avait quatre verres de différentes couleurs. J'avoue que je n'ai pas encore compris. Le secrétaire buvait tour à tour dans le blanc, le vert, le rose et le bleu. Nous avons bu en aspirant, comme il est de coutume car il faut le boire brûlant. Quand le liquide refroidit, le serveur prend votre verre, et le verse dans les tasses, il en remet du chaud et ainsi de suite. On nous offrit aussi des gâteaux aux amandes. Après le thé on s'étend sur des coussins pour digérer. Il est de bon ton alors d'exprimer sa satisfaction par des rots !!!... Les jeunes esclaves dan leurs beaux atours font leur entrée avec lances et brûle-parfums, et en veux-tu, en voilà ! Nous étions tous dans une douce torpeur. Le caïd nous présenta alors son fils aîné Mohamed et son petit neveu qui prirent nos restes de thé dans les tasses.

Je suis enchantée de cette première diffa, le caïd Ali est un grand seigneur. Nous sommes invités d'avance chaque fois que nous descendrons à Zoumi...

Je vous embrasse très tendrement.

Marie-Elisabeth.

BIBLIOGRAPHIE

Roger GRUNER

« DU MAROC TRADITIONNEL AU MAROC MODERNE. — UN MÉTIER D'INITIATIVE ET DE RESPONSABILITÉ : LE CONTRÔLE CIVIL AU MAROC, 1912-1956 »

Aux Nouvelles Editions latines,
1, rue Palatine, 75006 Paris. — Tél. : 354-77-42.

L'ouvrage présenté concerne la période 1912-1956, pendant laquelle le Maroc a vécu sous protectorat français.

Il retrace cette période à travers la vie des contrôleurs civils, représentants du gouvernement français chargés « d'adapter graduellement le gouvernement protégé aux formes modernes de la civilisation », selon la définition donnée par le maréchal Lyautey.

De nature forcément complexe, un tel ouvrage est à la fois un exposé de l'évolution d'un corps d'agents publics s'adaptant aux conditions de leur tâche, un reflet sociologique de la société marocaine confrontée à la nouveauté et au changement de son existence et un ensemble de témoignages faisant ressortir l'esprit et la méthode avec lesquels les contrôleurs civils ont vécu leur mission.

L'ouvrage ne s'adresse pas à une catégorie particulière de lecteurs, car la richesse de la vie comporte ces multiples aspects. Il s'adresse à ceux qui, maintenant et plus tard, auront le désir de mieux comprendre une aventure humaine dont les protagonistes ont tenté de frayer leur chemin au milieu des embûches, des obligations et des espoirs qui ont parsemé l'histoire d'un pays en évolution rapide.

Concernant une période révolue, dont les données elles-mêmes sont mal perceptibles en termes actuels, il n'a pas pour objet d'entrer dans une polémique a posteriori sur le bien ou le mal-fondé d'une période de l'histoire coloniale. Des faits ont existé qui ne peuvent être ni effacés ni modifiés. Il tente plutôt d'exposer ces faits dans leur réalité et leur contexte, avec le souci de l'honnêteté dans les témoignages.

Titre actuellement donné à l'ouvrage : **Du Maroc traditionnel au Maroc moderne — Un métier d'initiative et de responsabilité : le contrôle civil au Maroc, 1912-1956.**

L'ouvrage lui-même comporte trois parties.

La première partie est consacrée à « la mission des contrôleurs civils », c'est-à-dire à la définition de cette mission par le gouvernement français et les résidents généraux qui se sont succédé à Rabat. Cette mission a évolué avec l'histoire du Maroc au cours des quarante-quatre années du protectorat.

La deuxième partie décrit « le métiers du contrôleur civil », c'est-à-dire sa vie quotidienne. Composée essentiellement de témoignages rédigés par une trentaine d'anciens membres du corps, elle reflète de façon vivante, appuyée chaque fois par un exemple vécu, les divers problèmes qui se posaient à eux, la façon dont ils ont tenté d'y faire face avec les succès et les échecs de la vie réelle. C'est la

partie la plus vivante par la diversité des styles qui est à l'image de celle des personnalités et des circonstances.

Enfin, des documents de caractère plus administratif concernant l'organisation du contrôle civil en liaison avec celle des officiers des Affaires indigènes, ainsi que des études développant certains points particuliers.

L'ouvrage occupe 210 grandes pages dactylographiées. Edité en format de roman classique, il aurait 300 à 320 pages.

Roger GRUNER, ancien contrôleur civil au Maroc, contrôleur d'État en retraite, 15, rue Vauquelin, 75005 Paris. — Tél. : 707-59-76.

In **Revue historique des armées**

LA CAMPAGNE DE TUNISIE 1942-1943

La R.H.A. consacre une cinquantaine des 140 pages de son n° 1-1983, avec de nombreuses photos et cartes, à la campagne de Tunisie de 1942-1943.

Nous ne saurions trop recommander la lecture de ce numéro exceptionnel qui peut être commandé à la **Revue historique des armées**, château de Vincennes, 94304 Vincennes Cedex, téléphone : (1) 374-11-55.

Philippe Héduy

HISTOIRE DE L'INDOCHINE 1624-1954

Première histoire complète, par le texte et par l'image, de la présence française en Indochine depuis l'arrivée du premier missionnaire jusqu'au départ du dernier soldat, racontée par les témoins et les acteurs, d'Alexandre de Rhodes en 1624 à Hélie Denoix de Saint-Marc en 1954.

Avec 600 illustrations d'époque, des gravures du XVIII[e] siècle et des premières photos de la fin du XIX[e] siècle et des premières photos de la fin du XIX[e] aux documents inédits des colons ou des soldats d'Indochine.

Editée en deux présentations :

— deux volumes cartonnés de 165 et 200 pages, 198 F chacun ;

— un volume relié toile de 365 pages, 500 F.

A la Société de production littéraire, 184, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 567-61-33.

Roger GUILLAUME

« VAINCRE LE TERRORISME »

Vétéran des troupes de choc, le colonel honoraire Roger Guillaume, des Commandos d'Afrique débarqués de vive force au Rayol-Canadel, dans la nuit du 14 au 15 août 1944, nous annonce la parution prochaine de son troisième ouvrage de soldat en cours d'édition à compte d'auteur : **Vaincre le terrorisme.**

L'auteur des remarquables récits d'un soldat, **La guerre était notre lot**, et de l'excellent témoignage **La petite guerre des guérillas** poursuit son courageux effort de servir encore. Editant lui-même ses ouvrages, il consacre son dernier livre à la lutte contre le terrorisme, d'une brûlante actualité pour notre pays. Le colonel Roger Guillaume, qui participa à la « Bataille d'Alger », fait là du bon travail, transmettant à nos jeunes camarades une expérience précieuse de vingt années de guerre sur tous les théâtres d'opérations.

Selon son expression, le terrorisme, « **c'est la recherche d'une pesée sur l'histoire par la violence** ». C'est pourquoi la lutte contre le terrorisme pose au fond le problème de la moralisation de nos sociétés occidentales aujourd'hui particulièrement vulnérables aux « activismes de marginalisation ». Ce sont les valeurs traditionnelles, régénérées dans l'amour de la patrie, la loyauté, l'honneur et la discipline qui nous permettront de vaincre le terrorisme.

Ouvrage en cours d'édition par l'auteur : colonel Roger Guillaume, « La Fiametta », 4, rue du Soleil, 06100 Nice. Prix de souscription franco de port, recommandé : 60 F. (Tirage limité à 800 exemplaires numérotés.)

A paraître chez l'auteur.

Présenté par Emmanuel ROBLÈS

« CES MINORITES QUI FONT LA FRANCE LES PIEDS-NOIRS »

Une vingtaine d'auteurs français, universitaires, journalistes, écrivains, tous originaires d'Afrique du Nord, ont traité les différents chapitres de cette petite encyclopédie élégante, illustrée, fort bien réalisée. Les Pieds-Noirs s'y trouvent présentés, analysés dans ce qu'ils peuvent avoir de spécifique : histoire, littérature, humour, art, langage, cuisine, souvenirs, renseignements pratiques...

Pour la première fois les Pieds-Noirs procèdent à l'inventaire de leur identité. Sans complaisance. Pour apparaître aux autres Français et à leurs yeux, tels qu'en eux-mêmes.

Editeur : Philippe Lebaud, 28, rue Fortuny, 75017 Paris.

L'éditeur propose, en cas de commande des membres de notre association, de faire à celle-ci un don de 30 francs par exemplaire vendu.

Bernard SIMIOT

« CES MESSIEURS DE SAINT-MALO »

Un best-seller pour 1983. La critique éclairée d'une époque troublée et un hommage à ceux qui édifièrent un « grand Saint-Malo ».

Le sujet. — Cette importante saga malouine (plus de 500 pages) qui s'avère déjà un grand succès de librairie, constituera en même temps un événement littéraire car son auteur, Bernard Simiot, a réalisé la fusion difficile et rare de l'histoire rigoureuse et de la fiction romanesque.

Pour raconter l'ascension calculée ou risquée de la petite bourgeoisie française au 17e siècle, Bernard Simiot a inventé et fait vivre des familles malouines sous Louis XIV parce que c'est à Saint-Malo, au moment des difficultés et des épreuves de la Compagnie des Indes que se sont révélés les armateurs, les négociants, les marchands, et les capitaines les plus audacieux et les plus imaginatifs du royaume. On les appelait dans toute la France d'alors les « Messieurs de Saint-Malo ».

Il est impossible ou inutile de résumer un tel roman de société. Il vaut mieux en suivre les péripéties, accompagner les personnages marqués ou typés, hommes ou femmes, dans leur marche ou leur course au risque, à la fortune, à l'honneur, à la ruine ou à la mort.

Le lecteur découvrira les maux du siècle qui n'épargnèrent personne, rampants ou navigants, les drames cachés ou voilés de la misère, de la maladie, de

l'émigration, de l'amour, de l'infortune ou de la solitude, aux côtés des enthousiasmes et des réussites d'une bourgeoisie opulente et laborieuse. Sur un fond de remparts et de vergues, au retour des voiliers, apparaissent les drames de la mer, de la guerre, de la course, avec leurs départs émouvants et leurs retours souvent tragiques. En effet, nous sommes à la charnière des 17e et 18e siècles : le roi et la France font face à leurs ennemis regroupés et le peuple des provinces souffre en silence.

Que devient la Compagnie des Indes, en cette époque de paix séparée et de combats aux lendemains incertains ?

Le roman et l'histoire. — Pour bâtir cette trame historique, écrire ce gros ouvrage de 525 pages, Bernard Simiot a travaillé plus de trois ans sur le terrain à Saint-Malo, à Nantes, à Lorient, sur une documentation prodigieuse : sources et archives officielles ou familiales, minutes notariées, thèses universitaires, etc. Cette documentation sérieuse apparaît à peine au fil des pages, au travers des personnages et des situations imaginées par l'auteur. Ici, la sociologie rejoint l'histoire et toutes les deux se confondent dans les péripéties d'une grande aventure qui sera celle des Magon, des Porée, des Danycan, des Trouin, des Le Fer, des La Chambre, etc. et des Mathieu et Jean-Marie Carbec, des Lemoal, de Justine dite Clacla, future comtesse, des Morzic père et fils, etc.

De grandes figures apportent leur patronage, Colbert et son gendre le duc de Chaulnes, M. de Saint-Laure, le comte de Morzic et le comte de Kerelen surtout lorsque les Anglais et les Hollandais bloquèrent et attaquèrent les côtes de la Manche. Saint-Malo prenait peur...

Les personnages. — Tous ces personnages qui foisonnent aux porches des magasins, des hôtels particuliers, qui combattent, pêchent ou trafiquent à bord des frégates, des terre-neuvas ou des trois-mâts, constituent une réalité malouine à la fois charnelle et psychique, une dimension humaine. Le lecteur les classera en bonne place dans la galerie des grands héros romantiques de notre littérature.

Des femmes qui les ont admirablement secondés, aidés ou aimés, Bernard Simiot a tracé de remarquables portraits de famille. Elles haïssaient les commis de l'amirauté et les comptes fiscaux... comme aujourd'hui, leurs descendantes.

Ces hommes et ces femmes ont créé la renommée de Saint-Malo. Il ne s'agit plus du petit port de pêche et de ses maisons en bois majestueuses mais fragiles ; il s'agit d'un grand port fortifié, de ses comptoirs, de ses îles lointaines, « d'une cité de pierre aux façades orgueilleuses ».

Le style. — Bernard Simiot, écrivain confirmé, rajeunit avec bonheur le style classique par des cadences imprévues et des images poétiques, sans jamais perdre le sens du concret et le droit fil du caractère de ses nombreux acteurs. Que la phrase soit alerte, piquante, critique ou agressive, l'identité de chacun est scrupuleusement respectée. On sens que Bernard Simiot a fouillé depuis longtemps le tréfonds de l'âme malouine, plus difficile à appréhender qu'à conquérir, et qu'il en a trouvé la résonance exacte.

L'auteur. — Bernard Simiot avait obtenu, en 1975, le second Grand Prix Gobel de l'Académie française, réservé aux historiens et en 1979 le Prix Goncourt du récit historique pour **Moi Zénobie, reine de Palmyre** qui ferait un film fascinant sur les Berbères au service de Rome aux « franges » du désert... aussi bien qu'une thèse de réflexion sur certains problèmes d'actualité.

Ces « Messieurs de Saint-Malo », ainsi parlait Louis XIV, renouvelle ce genre littéraire en ce sens, que beaucoup plus qu'un roman historique, c'est un grand roman de société situé au cœur de l'Histoire de France.

Conclusion. — Tous les malouins, tous les bretons s'y reconnaîtront en retrouvant leurs racines. Mais ce best-seller de 1983 se situe au-delà d'un cadre provincial. Il s'agit de l'histoire de notre pays. Bernard Simiot s'est attaché à son travail avec passion, car c'est une œuvre profondément humaine, aux rebondissements imprévus et captivants.

Quand on a lu les premières pages on ne lâche plus ce livre, si ce n'est pour « visiter à pied » Saint-Malo. Ainsi les pierres parleront mieux et les rues étroites pourront chanter les soirs d'été. Les porches avec leurs caves d'entrée, les remparts protecteurs avec leurs portes ouvertes sur le grand large feront rêver tous ceux qui aiment la Cité Corsaire et s'intéressent à son passé.

P. LUCASSEAU.

AVIS DIVERS

40e anniversaire de la libération de la Corse

Amicale des anciens de la 4e Division marocaine de montagne

Chers camarades,

En septembre prochain sera célébré le quarantième anniversaire de la libération de la Corse (déjà !).

Il serait très souhaitable que notre division — dont plusieurs unités ont joué un rôle primordial dans cette affaire — soit dignement représentée lors des cérémonies qui seront organisées.

Le détail des manifestations n'est pas encore arrêté. Une première réunion a cependant eu lieu, à laquelle était présent le général Bastiani (ancien du 1er R.T.M. et ancien adjoint du général Louchet lors des opérations de 1943).

Nous serons donc parfaitement « dans le coup » et il ne reste plus qu'à espérer que la délégation de la 4e D.M.M. soit importante.

Pour nous permettre d'organiser au mieux ce pèlerinage, nous demandons à ceux qui envisagent d'y participer — seuls ou avec leur famille — de bien vouloir nous retourner dès maintenant le bulletin-réponse ci-joint. (N.D.L.R.). Tout dépend, en effet, du nombre de personnes qu'il faudra transporter et héberger.

A tous ceux qui répondront, nous ferons connaître, par la suite, le programme prévu et les conditions matérielles du voyage.

Un petit voyage en Corse, au mois de septembre... et entre nous, ça ne doit pas être désagréable.

Bien fidèlement vôtre,

Alain de BOLLARDIERE.

P.S. — Il est évident que ceux qui n'ont pas participé à la campagne de Corse seront également les bienvenus pour ce voyage.

⁂

N.D.L.R. — L'abondance des matières de ce numéro 89 de **La Koumia** ne nous permettant pas la reproduction du bulletin-réponse, nous invitons nos camarades intéressés à se faire connaître à la 4e D.M.M. par lettre adressée à son secrétaire général Alain de Bollardière, 33, rue de Sèvres 92100 Boulogne Billancourt.

Avis de recherches

M. Emmanuel Publisi, 178, rue Laurendeau, 80000 Amiens, demande à toute personne ayat connu son grand-oncle, René Clerc, d'entrer en contact avec lui.

René Clerc est tombé à Ausonia (Italie), le 14 mai 1944. Il était alors sergent-chef au 82e goum, 9e tabor après avoir appartenu, jusqu'à début mars 1944, au 22e goum, 17e tabor.

⁂

Un membre de la Koumia recherche :

— « Chronique marocaine » de Maurice Leglay (avant l'arrivée des Français à Fès, 1911);

— ouvrages de Valynseelle sur les maréchaux ;

— tous annuaires de l'armée française, antérieurs à 1940 (infanterie, cavalerie, artillerie, état-major).

Répondre à **Koumia** qui transmettra.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†) - Colonel PICARDAT - Colonel LUCASSEAU

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS - Georges BOYER de LATOUR - Catherine COUSIN, née LUCASSEAU - François DELHUMEAU - Florence LECHAT, née de MAREUIL - Chantal L'HERITIER, née FEAUGAS - Francine de LIGNIERES, née PICARDAT - Hélène de LIGNIERES - Max de MAREUIL - Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

— Président	: Georges BOYER de LATOUR	(90) 53-63-50
— Vice-présidente	: Francine de LIGNIERES	(1) 651-36-17
— Vice-président	: Robert COUDRY	(1) 326-70-96
— Secrétaire générale	: Antoinette-Marie GUIGNOT	(1) 260-29-98
— Trésorier	: Michel PASQUIER	(47) 50-94-49
— Administrateur	: Jean BERTIAUX	(86) 62-20-95
— Administrateur	: Maëva HOVASSE	(1) 842-28-46
— Administrateur	: Jean-Francis CARRERE	(6) 957-65-62
— Administrateur	: Guy ADAM	(3) 639-10-47
— Administrateur	: Hubert CHANOINE	(1) 578-82-34
— Administrateur	: Cyril VILLERBU	(84) 40-17-63

La cotisation pour l'année 1983 ..... 20 F

Abonnement au bulletin de la KOUMIA pour l'année 1983 .. 60 F

80 F

Chèque à libeller au nom de l'Association des Descendants des membres de la Koumia et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Magatis, 69, rue de l'Acacia,
13300 SALON DE PROVENCE

UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS - Tél. : 887-21-86 + 30-22

M. LESAING, Directeur

Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques
Gants de protection — Civières — Boites à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE
Diplômé d'Etat
Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-rue
Tél. 626-19-49 92310 SEVRES

Directeur de la publication : Jean de ROQUETTE-BUISSON
Commission paritaire nº 296 D 73 du 15-5-1972

Dépôt légal : 3e trimestre 1983
Imp. CRESCENZO et Cie, Paris